SUPPLÉMENT RADIO-TÉLÉVISION

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13868 — 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 27-LUNDI 28 AOUT 1989

La Hongrie entre l'enclume et le marteau

La visite surprise effectuée vendredi 25 août à Bonn par M. Miklos Nemeth, premier ministre de Hongrie, n'a rien d'étonnant : elle témoigne de la gravité de la crise engendrée par le flot des Allemands de l'Est en vacances dans ce pays et qui tentent d'émigrer vers l'Ouest. Si la situation des cent huit occupants de l'ambassade de RFA à Budapest a pu être réglée grâce à l'entremise de la Croix-Rouge internationale et à la « compréhension » des autorités hongroises, le problème reste entier pour les milliers de citoyens de la RDA qui séjournent actuellement sur le territoire magyar, bien décidés à ne jamais remettre les pieds dans leur pays, et à se rendre en République fédérale, légalement ou illégalement.

La situation devenait intenable pour le gouvernement de Budapest. Il avait réussi jusqu'à présent à maintenir un fragile équilibre entre la lettre des accords le liant à la RDA et le respect des principes humanitaires : aucun citoyen venant d'Allemagne de l'Est ne pouvait sortir légalement de Hongrie vers l'Autriche, même muni d'un passeport ouest-allemand délivré par l'ambassade de RFA en Hongrie. Mais les gardes-frontières avaient ordre de ne pas faire trop de zèle pour arrêter ceux qui franchissaient clandestinement la frontière.

Au cours des quatre heures d'entretien qu'ils ont eues à Bonn, le chancelier Kohl et M. Nemeth, assistés de leurs ministres des affaires étrangères, MM. Hans Dietrich Genscher et Gyula Horn, ont envisagé les moyens de faire face à cette situation. La partie hongroise a réaffirmé la position qu'elle défend depuis le début de la crise : il s'agit d'une question intéressant avant tout les deux Etats allemands, à la solution de laquelle la Hongrie est cependant disposée à apporter sa contribution.

Il revient donc aux dirigeants de Berlin-Est, qui ont jusqu'alors opposé une fin de non-recevoir à toutes les propositions de Bonn sur le règlement du problème posé par l'occupation des légations ouest-allemandes, à Berlin-Est et à Prague, de faire preuve de bonne volonté.

Mais M. Honecker, qui n'est pas réapparu en public depuis son opération de la vésicule biliaire il y a deux semaines, vient d'être conforté dans son attitude par Moscou. Le ministère soviétique des affaires étrangères a fait savoir qu'il considérait l'attitude de la RFA à l'égard des citoyens est-allemands comme « une relique du passé » visant à « établir une tutelle sur les citoyens d'un autre Etat ».

La Hongrie, qui est engagée dans un difficile processus de réforme et de démocratisation, se trouve entre l'enclume et le marteau : d'un côté, elle a besoin du soutien politique et financier de la République fédérale et de la Communauté européenne pour sortir d'une crise économique très grave ; de l'autre, elle doit préserver la susceptibilité de « pays frères » comme la RDA, qui observe avec une méfiance croissante la « dérive vers l'Ouest » de Budapest, certains allant jusqu'à la reconstitution rampante de l'ancienne Autriche-Hongrie. Une fois de plus, la « question allemande » sert de révélateur à la fragilité du processus de détente Est-Ouest.

(Lire nos informations page 3.)

65 millions de dollars contre la drogue

Washington s'engage résolument aux côtés de la Colombie

Alors que le président colombien Virgilio Barco annonçait le vendredi 25 août qu'il entendait poursuivre sa « guerre contre les trafiquants de drogue », Washington s'est engagé résolument aux côtés du gouvernement de Bogota en lui octroyant une aide d'urgence de 65 millions de dollars, composée essentiellement de matériel militaire. La Mafia a pour sa part menacé d'assassiner dix magistrats par trafiquant extradé vers les Etats-Unis.

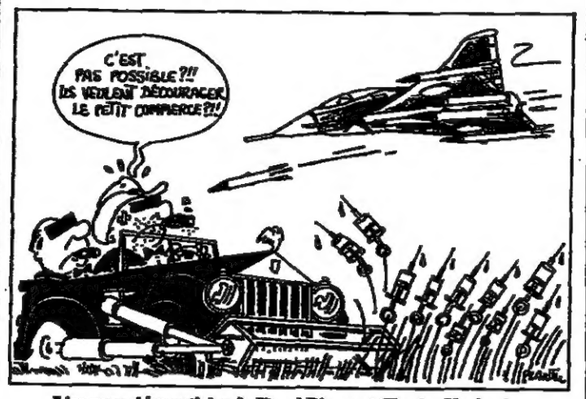

Lire page 4 les articles de Henri Pierre et Charles Vanhecke

Les postes d'un côté, les télécommunications de l'autre

Les PTT pourraient être divisées en deux sociétés

Le rapport rédigé par l'ancien commissaire au Plan, M. Hubert Prévot, sur l'avenir de l'administration française des PTT (un demi-million de salariés) doit être rendu public le mercredi 30 août. Bien que ne prononçant pas le nom d'EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial), il préconise que l'on dote d'une personnalité juridique de droit public la Poste et les Télécoms, qui seraient ainsi scindés en deux entités distinctes.

Comment le dire tout en ne le disant pas ? Telle était la redoutable équation à laquelle s'est heurté M. Hubert Prévot, ancien commissaire au Plan chargé, il y a neuf mois, par le gouvernement de mener un grand débat sur l'avenir des PTT en France. Mission délicate tant est grande la susceptibilité des syndicats — et tout particulièrement celle de la CGT et de Force ouvrière — sur la question du statut de la maison PTT et, en corollaire, le statut de ses 435 000 agents (parmi lesquels se retrouvent bien souvent les électeurs de gauche). Mais plongées dans un monde où la concurrence fait rage, et tirées par des évolutions technologiques qui bouleversent les règles du jeu, les PTT françaises ont de plus en plus de difficultés à réagir rapidement et efficacement, gênées par les lourdeurs de leur statut d'administration d'Etat (*le Monde Affaires* du 28 janvier 1989). A cela s'ajoute un malaise social latent né, entre autres, du blocage des carrières, de la médiocrité des rémunérations... Mal être qui se traduit parfois par des accès de mécontentement du type de celui qui agita les conducteurs des camions jaunes de la poste à l'automne dernier (*le Monde* du 22 décembre 1988).

C'est d'ailleurs à la suite de ce conflit que le gouvernement se décida à ouvrir le dossier, chacun étant persuadé que les choses devaient changer.

FRANÇOISE VAYSSE.

(Lire la suite page 11.)

L'agitation sociale en Pologne
M. Walesa s'efforce d'obtenir l'arrêt des grèves
PAGE 3

Vues de Triton
Le satellite de Neptune photographié par Voyager-2
PAGE 6

TV privées en Espagne
Canal Plus obtient un des trois canaux
PAGE 10

Massacres à Sri-Lanka
Le président Premadasa aurait été la cible d'un attentat
PAGE 5

Vingtième anniversaire du coup d'Etat du colonel Kadhafi
PAGE 2

4e titre pour Jeannie Longo
La gagnante du Tour de France a remporté le Championnat du monde sur route, à Chambéry
PAGE 14

Le sommaire complet se trouve page 14

Intolérance, exploitation, violences

En Italie aussi, le racisme...

L'Italie s'alarme de la multiplication des incidents dont sont victimes des immigrants de couleur. La presse et l'Intelligentsia se mobilisent contre l'intolérance.

ROME
de notre correspondant

« *Un raid anti-Noirs* », comme le titrait, vendredi 25 août, sur sa première page, la *Repubblica* ? En tout cas, s'ajoutant à une liste déjà longue et croissante d'incidents à caractère raciste, l'ignoble assassinat, jeudi, d'un jeune travailleur clandestin d'origine sud-africaine sonne sans doute définitivement le glas d'une belle image d'Epinal : celle qui présentait l'Italie comme l'un des rares pays d'Occident où le racisme n'avait pas prise.

Mais, d'abord, les faits. Une baraque en préfabriqué perdue à la lisière d'un petit bourg de 10 000 habitants nommé Villa-Literno. On est à 20 kilomètres de la côte tyrrhénienne, pas très loin de Naples. Soudain, au cœur de la nuit, cinq hommes, pistolet au poing et bas nylon sur le visage, font irruption dans la masure. A l'intérieur, serrés les uns contre les autres par manque de place, une trentaine de jeunes Noirs dorment profondément. Ce sont des « *vu compra* », comme on dit ici sans méchanceté. *Vu compra* veut dire « Vous achète ? ». Ce sont là souvent les seuls mots italiens qu'ils connaissent et ressassent à longueur de journée aux chalands des plages et des villes de la Riviera. Colifichets divers, faux Lacoste et simili Vuitton fabriqués dans les ateliers illégaux de la Camorra, la mafia napolitaine ; c'est avec cela entre autres qu'ils survivent, les immigrés illégaux de la péninsule.

« *Sales cochons de nègres. Envoyez le fric !* » Le commando à la Ku Klux Klan commence à s'énerver. Antony, le Kenyan, s'exécute, et puis Moutanga, le Zambien, et les Soudanais, le Libérien, le Ghanéen, le Tanzanien, tous abandonnent tour à tour leurs économies.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 3.)

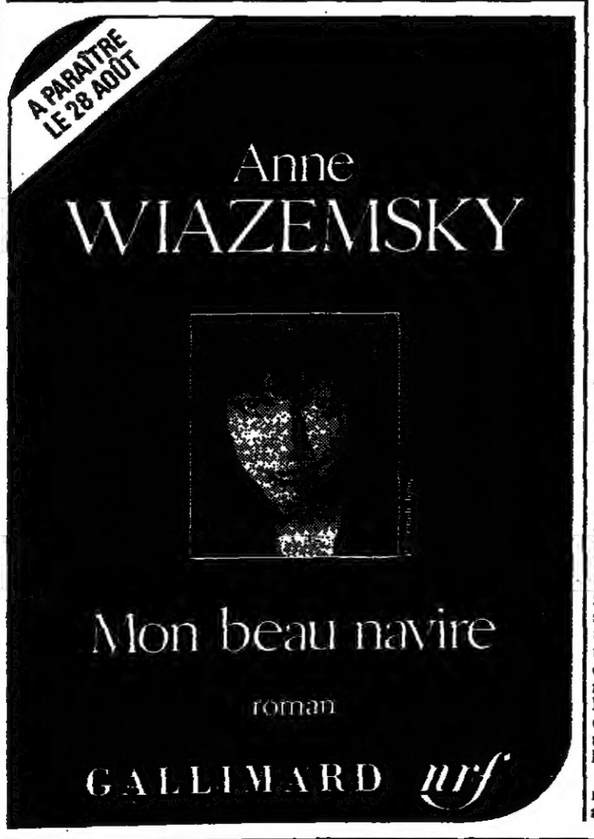

Un entretien avec M. Jean-Noël Jeanneney

« C'est l'adhésion des Français au Bicentenaire qui a fait son succès »

Le 14 juillet n'a pas clos le Bicentenaire. De nouvelles festivités sont prévues. La longue liste des colloques, expositions, fêtes... va s'enrichir encore. M. Jean-Noël Jeanneney, président de la Mission du Bicentenaire, dresse ici un premier bilan.

« Le succès de la commémoration de 1789 paraît s'être joué sur la date-miracle du 14 juillet. Comment jugez-vous rétrospectivement l'événement ?

— Il est vrai qu'on a assisté à un complet basculement lors de ce grand moment. Avant : scepticisme, doute, goguenardise, inquiétude. Après : une sorte d'enthousiasme. Je préfère que le renversement ait eu lieu dans ce sens ! Une commémoration, c'est une alchimie étrange, où la mémoire d'un peuple joue sur elle-même. C'est l'adhésion ou la non-adhésion qui fait le succès ou l'échec. Un organisme d'Etat comme la Mission peut proposer une ligne civique mais non l'imposer.

» Dès le départ de l'opération, nous nous sommes dits, en plein accord avec Jack Lang, qu'il fallait oser la modernité de l'expression et la dimension planétaire. Nous avons pensé qu'il n'y avait pas de commémoration efficace sans un dialogue passé-présent, et donc rejeté toute reconstitution historique. Nous voulions que la fête ait un sens civique clair, mais ne pas être lourdement « pédagos »...

— Pas de danger avec Jean-Paul Goude...

— Ma préoccupation première a été d'éviter la gratuité — la fête pour la fête — et la dérision dont on prenait le risque, si on ne trouvait pas la tendresse, dès lors qu'on jouait sur des stéréotypes nationaux. Nous avons pour cela travaillé de très près avec Goude et les siens, en bonne harmonie.

» Le message de syncrétisme d'une « musique mondiale » représente bien l'adhésion, quasi universelle aujourd'hui, au message de 1789. La représentation symbolique, dans le défilé, de l'ensemble des peuples de la planète, conjuguant la spécificité de leurs cultures et de leurs systèmes politiques propres, a été bien comprise : tolérance et enrichissement mutuel dans la différence.

— N'était-ce pas tout de même un peu simpliste dans l'évocation de la Révolution ?

— On ne peut pas se servir d'une fête pour faire de la pédagogie ou de la critique historique. Quelques jours auparavant, le grand colloque de la Sorbonne était fait pour cela. La fête ne devait pas être une leçon d'histoire ou d'instruction civique. Mais le message global est passé, je l'ai compris lorsque j'ai vu la foule paisible, heureuse, envahir les Champs-Elysées à la fin du défilé. Moment rare ! Et j'ai pensé à la phrase de Rousseau (je cite de mémoire) : « *Y a-t-il bonheur plus doux qu'un peuple en joie un jour de fête ?* »

» Les échos que nous avons recueillis depuis, tant en France qu'à l'étranger, montrent qu'il y a eu partout une adhésion. Les gens ont éprouvé qu'ils vivaient quelque chose d'exceptionnel. Et d'un seul coup le Bicentenaire a pris les couleurs durables dont nous nous avions rêvé pour lui.

Propos recueillis par
YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 9.)

M 0146 - 0828 0 - 6,00 F
3790146006000 08280

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,80 $; USA (other), 2 $.

هكذا من الأصل

Dates

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1988

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 038 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 380 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou **par MINITEL**
3615 LEMONDE
code d'accès ABO

PORTAGE :
Pour tous renseignements : tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
_____
Code postal : _____
Localité : _____
_____
Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie. 921 MON03

Il y a vingt ans

Le coup d'Etat du colonel Kadhafi

MAIS qui sont donc ces militaires qui ont pris le pouvoir en Libye le 1er septembre 1969 à l'issue d'un coup d'Etat qui n'a duré pratiquement que quelques heures, et que veulent-ils ? Le communiqué numéro un annonçant au cours des premières heures de la matinée la « *victoire de la révolution* » sur les ondes de Radio-Benghazi demeure curieusement anonyme et ne permet pas d'évaluer correctement la situation. Une vague allusion aux mots d'ordre de « *Liberté, Socialisme, Unité* » a fait croire à certains commentateurs qu'il s'agissait d'un coup organisé par le Baas pro-irakien dont la devise est « *Unité, Socialisme, Liberté* ».

Au Caire, où la perplexité est à son comble, Hassanein Heykal, le confident de Nasser, note avec satisfaction la priorité accordée au slogan de « Liberté », placé au premier rang. « *Ils sont proches de nous par leur façon de penser* », dit-il au Rais. Au même moment – le célèbre éditorialiste d'*Al Ahram* le révélera plus tard dans son ouvrage *le Chemin vers Ramadan* – les dirigeants égyptiens reçoivent un message des nouveaux maîtres de Tripoli dans lequel ces derniers expriment le souhait de recevoir un émissaire du président Nasser. Hassanein Heykal prend aussitôt l'avion pour Benghazi, où il est reçu avec émotion par Moustapha Kharroubi, un des membres du Conseil de commandement de la révolution (CCR), formé à l'aube du 1er septembre. Il rencontre vers 2 heures du matin, au siège du consulat égyptien, le chef de la conspiration, un jeune capitaine nommé Mouammar El Kadhafi, dont l'extrême jeunesse le frappe. Il se demande même s'il ne s'agit pas d'un canular. Rapidement, il se détrompe lorsque le nouvel homme fort de la Libye lui affirme tout de go, sur un ton autoritaire : « *Moi et mes frères souhaitons l'union avec l'Egypte. Dites au président Nasser que nous avons fait cette révolution pour lui. Tout ce que nous avons est à sa disposition pour servir dans la bataille* ».

Décontenancé par tant de naïveté, Heykal, de retour au Caire, confie à Nasser, sur un ton mi-badin, mi-sérieux : « *C'est une catastrophe. Le problème est qu'ils sont outrageusement innocents et scandaleusement purs.* » Avant d'ajouter : « *Ce sont vos hommes et ils veulent l'unité avec l'Egypte* » Fin politique, Hassanein Heykal pressent déjà les ennuis et l'embarras que vont par la suite causer à l'Egypte l'ardeur et le zèle de néophytes qui animent les jeunes auteurs du coup d'Etat, dont la moyenne d'âge est de vingt-sept ans.

La méfiance envers les civils

On apprendra par la suite que c'est le capitaine Kadhafi qui, à l'aube du 1er septembre, a lu le premier communiqué du CCR à Radio-Benghazi, après l'avoir investi, à la tête d'une colonne de blindés. Mais le « guide de la révolution » et ses onze compagnons du CCR préfèrent garder l'anonymat, vraisemblablement le temps de consolider leur emprise sur l'armée et le pays. Le 8 septembre, ils annoncent la formation d'un gouvernement de civils où les postes-clés de l'intérieur et de la défense sont cependant confiés à des militaires qui ne font pas partie du CCR, les colonels Adam El Hawaz et Moussa Ahmed, deux officiers considérés comme proches des Occidentaux. Les Libyens devront encore attendre une semaine avant de connaître les noms des officiers qui font partie du CCR et apprendre que cet organisme est présidé par le jeune Kadhafi, entre-temps promu colonel et commandant en chef des forces armées.

Le gouvernement civil n'aura cependant qu'une existence éphémère. Fin décembre, il disparaît dans la trappe à la suite de la découverte d'un complot imputé aux deux militaires du cabinet. En réalité, le colonel Kadhafi – qui assume à partir de janvier, en plus de ses autres fonctions, la présidence du conseil et la responsabilité de la défense – a toujours nourri une solide méfiance à l'égard des civils, même opposants à la monarchie, et redoute que ces derniers ne constituent à la longue une solution de rechange au pouvoir des colonels. Dès son jeune âge, il a choisi « *la voie militaire vers la révolution* ». C'est d'ailleurs dans ce but qu'il est entré en 1964 à l'académie militaire de Benghazi avec ses fidèles compagnons. C'est toujours à cette époque qu'il a créé, sur le modèle égyptien, la société ultra-secrète des « officiers libres unionistes », dont l'objectif final est de s'emparer du pouvoir.

La défaite égyptienne de 1967, ressentie comme un drame personnel par Mouammar El Kadhafi et ses amis, incite les jeunes officiers à accélérer leurs préparatifs dans l'armée. Prévue à l'origine pour le 12 mars 1969, la tentative de coup d'Etat est ajournée au 24 du même mois, puis remise à nouveau, les services de renseignement ayant eu apparemment vent des préparatifs. Finalement, l'heure H est fixée au 1er septembre, les officiers libres entendant profiter de l'absence du roi Idriss Senoussi, qui suit une interminable cure dans la petite station thermale turque de Boursa. Le pouvoir est alors à prendre, et les comploteurs doivent agir rapidement, car un groupe d'officiers supérieurs, œuvrant pour le compte de la puissante famille Chalhi, prépare son propre coup, en vue d'écarter du pouvoir le neveu du souverain, le prince héritier Hassan El Rida. Un personnage sans envergure, dont la faiblesse de caractère notoire et l'impéritie constituent autant d'encouragements aux intrigues de la coterie despotique et corrompue qui gravite autour du palais.

La désaffection croissante du peuple libyen à l'égard d'un souverain dépassé par son temps explique d'ailleurs en grande partie la facilité déconcertante avec laquelle les jeunes militaires s'empareront finalement du pouvoir. Tout s'est déroulé en l'espace de quelques heures. Déclenchée à 2 h 30 dans la nuit du

31 août au 1er septembre, l'opération a pris pratiquement fin à 6 h 30 avec l'occupation presque sans coup férir des palais royaux, des ministères, des installations militaires, des centres de communications situés à Tripoli et à Benghazi. En début d'après-midi, le pusillanime prince héritier, fait prisonnier à l'aube, se rallie au mouvement et demande à la population de coopérer avec l'armée, tandis que le chef d'état-major de celle-ci, le général Abdel Aziz El Chalhi, est arrêté alors qu'il s'apprête à quitter le pays. La garde prétorienne de la monarchie, les unités du CYDEF (Force de défense de la Cyrénaïque), équipées et conseillées par les Britanniques, est décapitée à la suite de l'arrestation de son commandant, le général Senoussi Fezzan, et ne pourra mener qu'une bataille d'arrière-garde symbolique dans l'est du pays.

Une bataille d'arrière-garde

De sa résidence de Boursa, le roi Idriss accueille avec résignation et philosophie le coup d'Etat. Il ne baisse cependant pas tout à fait les bras et dépêche son chef de cabinet Omar El Chalhi à Londres pour solliciter du gouvernement britannique une assistance militaire, conformément au traité anglo-libyen de 1953 qui prévoit l'intervention de la Grande-Bretagne en cas d'agression extérieure. Mais le travailliste Harold Wilson, estimant qu'il s'agit d'un soulèvement intérieur, fait la sourde oreille, mettant ainsi fin à une étroite collaboration de près de cinquante ans entre Londres et Tripoli. L'administration Nixon également, pressée par Omar El Chalhi, ne se laisse pas émouvoir, et le roi n'a d'autre choix que de s'incliner devant le fait accompli.

Désormais, une nouvelle page s'ouvre dans l'histoire de la Libye. Elle sera entièrement marquée par la personnalité versatile hautement imprévisible du colonel Kadhafi. Au fil des ans, la physionomie du nouveau régime se précise. Nationaliste et autoritaire à l'intérieur, il demeurera obstinément « anti-impérialiste » et panarabe en politique étrangère, se trouvant souvent en porte-à-faux avec son modèle égyptien qui avait, à l'épreuve d'une expérience durement acquise, singulièrement modifié ses thèses sur le nationalisme et le panarabisme socialiste.

L'acharnement pathétique avec lequel le colonel Kadhafi a voulu, après la disparition du Rais en septembre 1970, assumer l'héritage du nassérisme prenait souvent un aspect caricatural. « *Vous me rappelez ma jeunesse* », lui avait dit un jour le président Nasser, qui considérait avec indulgence et un certain amusement les « incartades » de son disciple envahissant. Mais son successeur, le président Sadate, fera preuve de moins d'indulgence et de patience à l'égard de son encombrant voisin, qui s'estime plus qualifié que lui pour relever l'étendard du panarabisme. Peu à peu, les relations entre Le Caire et Tripoli se dégradent et atteindront en juillet 1977 un point de non-retour avec la petite guerre de frontières qui oppose les deux pays. Celle-ci est provoquée par la confrontation des deux régimes sur les problèmes africains. Durement traumatisé par l'effondrement de son rêve unitaire et par une série d'échecs dans ses relations avec les pays arabes, le colonel Kadhafi se tourne vers le tiers-monde en général et le continent africain en particulier, où il distribue généreusement les fonds provenant de l'exploitation pétrolière.

Les ambitions africaines du leader libyen mettront bientôt un terme au développement harmonieux des relations avec l'Occident, et en particulier avec les Etats-Unis, qui avait suivi la révolution de septembre. Avec l'arrivée au pouvoir de la nouvelle administration Reagan, le colonel Kadhafi devient l'« homme à abattre », celui qui s'oppose à tous les projets des américains – « *le grain de sable qui détraque la machine* », avoue avec fierté le « guide de la révolution ». Tripoli est devenue le centre de ralliement de tous les mouvements de libération nationale opposés à l'« impérialisme » américain. Pour le président Reagan qui découvre soudain le « *danger libyen* », l'« *aventurisme militaire de Kadhafi* » et son soutien « *au terrorisme international* », le régime libyen constitue un facteur de subversion et de déstabilisation non seulement au Proche-Orient et en Afrique, mais également dans l'ensemble du tiers-monde, y compris en Amérique latine.

Pour faire face aux menaces américaines qui se précisent au fil des mois, le colonel Kadhafi – qui fut à l'instar de son maître Nasser l'un des champions de la politique de neutralisme positif – s'aligne de plus en plus sur le bloc soviétique, dont il fut naguère le grand pourfendeur.

Une perestroïka libyenne

« *C'est la politique de Washington qui nous jette dans les bras des Soviétiques* », dit-il avec une pointe de regret. Paradoxalement, le président Reagan, devenu le dénonciateur du « *terrorisme libyen* », aura recours lui-même aux méthodes extrêmes en faisant bombarder par son aviation, dans la nuit du 14 au 15 avril 1986, la caserne de Bab-el Aziziya, où le colonel Kadhafi a élu sa résidence.

Sorti miraculeusement indemne du pilonnage américain, Mouammar El Kadhafi réalise soudain le degré d'isolement dans lequel se trouve son régime. L'incroyable passivité des pays arabes face à ce qui constituait, malgré tout, un acte d'agression caractérisé contraire à la loi internationale, ainsi que l'indifférence de la population libyenne lors de l'attaque américaine constituent, pour lui, à la fois un constat d'échec et un avertissement. Il s'aperçoit alors que ses arrières ne sont pas sûrs. Malgré la « révolution culturelle » qu'il a lancée en 1973 à Zouara pour sortir le pays de sa léthargie, malgré la création en 1976 de la Jamahiriya (l'Etat des masses), qui représente, à ses yeux, « *la première véritable démocratie depuis Athènes* », et la publicité faite autour de sa fameuse « *théorie de la troisième voie* », exposée dans son Livre vert, le « guide de la révolution » n'a jamais pu entraîner derrière lui une population lassée par une phraséologie pseudo-révolutionnaire et l'usure graduelle de son niveau de vie provoquée en grande partie par les ambitions planétaires du leader libyen.

C'est vraisemblablement pour remédier à cette situation que le colonel Kadhafi a mis fin en 1988 à son aventure tchadienne, qui coûtait cher à un pays affecté par une grave crise économique due à la chute des revenus pétroliers, et amorcé un début de normalisation avec ses voisins arabes, tout en laissant prévoir sur le plan intérieur un semblant de libéralisation.

Vingt ans après une révolution dure et pure, la Libye du colonel Kadhafi est-elle sur le point de réaliser, à l'instar de son lointain allié soviétique, sa propre perestroïka ? Ou bien s'agit-il tout simplement d'un de ces replis tactiques dont le maître de Tripoli possède le secret ?

JEAN GUEYRAS.

BIBLIOGRAPHIE

Guy Ladreit de Lacharrière et la « politique juridique extérieure »

Le 10 mars 1987, décédait à Paris un des plus grands spécialistes, à la fois théoricien et praticien, du droit international public : Guy Ladreit de Lacharrière. Reçu major en 1945 au dernier concours, avant la création de l'ENA, des Affaires étrangères, il a passé le plus clair de son temps de l'UNESCO à la Cour internationale de justice, dont il devait devenir vice-président, au service des relations multilatérales dont le développement est l'un des traits majeurs de ce temps.

Ses amis et admirateurs ont voulu qu'un hommage soit rendu à cet homme de grand talent, dont le courage, la finesse, l'érudition n'ont jamais été pris en défaut. Leurs témoignages sont réunis dans un livre préfacé par Roland Dumas, avec des contributions de Michel Debré, Maurice Schumann et de nombreux juristes ou diplomates français et étrangers, parmi lesquels Claude de Kemoularia, Claude Chayet, Mohammed Bedjaoui, Stéphane Hessel, J. Leprette, les professeurs Chaumont, Dupuy, Colliard, de Montbrial, Virnlly, etc.

Cet ouvrage ne montre pas seulement l'importance de l'œuvre accomplie par Guy de Lacharrière, notamment dans le domaine, aussi essentiel que complexe, du droit de la mer. Sujet par sujet, du fonctionnement du Conseil de sécurité et de la Cour de justice aux rapports entre les notions de paix et de droit, à la vérification des mesures de désarmement, il brosse un tableau précis des tendances récentes de la diplomatie multilatérale.

A ce titre, il devrait intéresser, au-delà de ceux qui ont eu le privilège de connaître cet homme particulièrement attachant, quiconque s'intéresse à cette société internationale dont la récente évolution de l'URSS facilite enfin l'émergence. D'autant plus que Guy de Lacharrière ne s'est pas cantonné dans les facilités du juridisme de la lettre : il faudrait, a-t-il écrit, que les juristes « *cessent de déplorer la réalité pour en fournir l'évaluation juridique qui est leur responsabilité propre,* [car] *ils se trouveraient alors confrontés à des choix douloureux dont ils ont perdu l'habitude...* ».

A. F.

★ *Guy Ladreit de Lacharrière et la politique juridique extérieure de la France*, Masson, 412 p.

POLOGNE

M. Lech Walesa use de toute son influence pour obtenir l'arrêt des grèves

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

Dès le premier jour d'exercice du pouvoir du nouveau premier ministre polonais, son ami Tadeusz Mazowiecki, M. Lech Walesa, comme il l'avait promis, a jeté, vendredi 25 août, tout son poids dans la bataille pour faire cesser les grèves dans le pays.

En plusieurs endroits, des mouvements ont été suspendus ces derniers jours. Le syndicat communiste (OPZZ) des métallurgistes a appelé vendredi à un moratoire de six mois sur les arrêts de travail pour laisser sa chance au gouvernement Mazowiecki. Mais les cheminots de Lodz, eux, avaient décidé vendredi de cesser le travail. Selon la télévision, cette grève a aussi été observée dans deux autres nœuds ferroviaires, Radom et Tomaszow-Mazowiecka. Les grévistes, qui ne semblent pas nombreux, ont paralysé le trafic, bloquant des wagons d'essence et ne laissant passer que les trains internationaux et ceux qui ramènent les enfants des colonies de vacances.

Un gréviste de Lodz, dont l'appartenance syndicale n'était pas précisée, a lu à la télévision les revendications des cheminots : une augmentation de 145 % du salaire horaire. Or il se trouve que ces mêmes cheminots de Lodz ont déjà reçu une augmentation et signé un accord salarial le 7 août dernier. C'est sans doute ce qui a amené M. Walesa à leur envoyer un message dans lequel il les appelle à cesser *« cette grève de plus en plus dangereuse qui prend maintenant un caractère de provocation contre le premier chef de gouvernement élu grâce à Solidarité »*. *« La mission de Tadeusz Mazowiecki*, souligne-t-il, *est extrêmement difficile, et il a beaucoup d'ennemis parmi ceux qui n'apprécient pas ce tournant. Je suis sûr que vous ne vous laisserez pas mener par des provocateurs. »*

Dans un autre communiqué, le président a proposé que les problèmes salariaux qui restent à résoudre en Pologne et dont il ne nie pas l'existence soient examinés par une commission réunissant une délégation intercentreprises de travailleurs et des représentants du gouvernement. Mais, a-t-il ajouté, *« il faut éviter les pertes économiques entraînées par les grèves »*.

« Satisfaction » de Moscou

L'appel a cette fois été écouté. Après une rencontre entre leurs représentants et M. Mazowiecki lui-même, les grévistes de Lodz ont décidé, vendredi soir, de reprendre le travail pour *« ne pas gêner l'action du premier ministre »*.

Si ces mouvements de grève restent actuellement assez localisés, les médias officiels s'en font largement l'écho. Certains responsables communistes soulignaient ces derniers jours les risques posés par des grèves que ni Solidarité ni l'OPZZ ne contrôlaient. Quelques-unes seraient organisées, selon eux, par d'anciens membres de Solidarité aujourd'hui opposants à la ligne de Walesa. Cette fraction est, de fait, assez puissante à Lodz.

M. Zbigniew Janas, député et chef de Solidarité à l'usine de tracteurs Ursus de Varsovie, souligne également que la dégradation fulgurante du pouvoir d'achat des ouvriers contraint les syndicalistes de Solidarité à être sans cesse sur le terrain pour maîtriser les grèves spontanées. Dans un éditorial publié vendredi par *Gazeta*, le quotidien de Solidarité, Adam Michnik, l'un des leaders du mouvement, appelle le premier ministre à *« avoir le courage de prendre rapidement des décisions difficiles »* et propose la signature d'un *« pacte anticrise »* avec les syndicats.

Tandis que M. Lech Walesa s'employait à ramener la paix sociale, le premier ministre, dont les fenêtres étaient encore allumées tard dans la soirée, a eu une journée riche en contacts internationaux. Il s'est entretenu cinquante minutes avec l'ambassadeur d'URSS, M. Bronikov, qui a ensuite exprimé sa *« satisfaction »*. A Moscou, le discours d'investiture de M. Mazowiecki a été commenté favorablement par le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Gremitskikh, qui s'est félicité de son approche *« sensible et constructive »*.

Recevant le ministre américain du travail, Mme Elisabeth Dole, accompagnée du sénateur Dole, le premier ministre a plaidé pour une aide d'urgence des Etats-Unis à la Pologne. Il s'est ensuite entretenu avec le ministre ouest-allemand du travail, M. Norbert Blüm, qui a déclaré la RFA *« prête à aider les Polonais s'ils s'aident eux-mêmes »*.

Jacek Ambroziak, proche de M. Mazowiecki, sénateur et conseiller juridique de l'épiscopat, a été nommé sous-secrétaire d'Etat au conseil des ministres et devrait donc faire office de directeur de cabinet du premier ministre. Petit détail qui a son importance : M. Ambroziak a fait paraître vendredi une rectification à propos d'une réponse donnée jeudi par M. Mazowiecki au cours de sa conférence de presse. Interrogé sur une éventuelle abolition de la censure, le premier ministre avait répondu que cela dépendait du président de la République et de la Diète. L'office de la censure dépend en fait du gouvernement, a précisé M. Ambroziak.

SYLVIE KAUFFMANN.

● **Les vœux du président Mitterrand.** — Le président Mitterrand a adressé vendredi 25 août au général Jaruzelski le message suivant : *« Au moment où votre pays aborde une phase nouvelle de son effort national à la suite de décisions politiques de grande portée que vous venez de prendre, je tiens à vous exprimer les vœux que je forme pour l'avenir de la Pologne et à vous assurer de l'appui que la France apportera à votre pays. »*

Vendredi également, M. Mitterrand avait adressé un message de félicitations au nouveau premier ministre polonais, Tadeusz Mazowiecki.

HONGRIE

Budapest a fermé aux Allemands de l'Est la zone frontalière avec l'Autriche

Le problème des réfugiés est-allemands en Hongrie a fait l'objet, vendredi 25 août, à Bonn d'une rencontre surprise entre le chancelier Kohl, le premier ministre hongrois, M. Miklos Nemeth, et leurs ministres des affaires étrangères. La visite du chef du gouvernement hongrois dans la capitale n'avait pas été annoncée.

Les gouvernement ouest-allemand et hongrois sont depuis le début de l'affaire en étroit contact pour tenter de trouver des solutions. Dans la nuit de mercredi à jeudi, Budapest avait autorisé le départ pour l'Autriche, sous l'égide de la Croix-Rouge, de 108 Allemands de l'Est réfugiés à l'ambassade de la RFA.

La région frontalière avec l'Autriche est maintenant interdite aux Allemands de l'Est, indiquait-on vendredi à Vienne. Depuis l'incident au cours duquel un réfugié a été tué accidentellement par un douanier, des Allemands de l'Est arrivés en Autriche avaient fait état d'un durcissement des douaniers, qui n'hésitaient plus à employer la force contre les réfugiés. L'agence hongroise MTI a confirmé elle-même que la milice ouvrière avait été appelée en renfort pour épauler les gardes-frontières. Tous les véhicules et leurs occupants, indique-t-on à Vienne, sont contrôlés depuis jeudi dans la région de Nagycenk où se rejoignent les deux grands axes routiers reliant Budapest et le lac Balaton à Sopron, ville hongroise située près de la frontière avec l'Autriche. Les voitures immatriculées en RDA sont refoulées et les passagers est-allemands des cars obligés de descendre.

Le nombre d'Allemands de l'Est arrivés en Autriche était encore de cent à deux cents pour la nuit de jeudi à vendredi, selon différentes informations. Sur le camping de Sopron se trouvaient vendredi encore quelque 2 000 Allemands de l'Est ; 150 000 à 200 000 touristes est-allemands séjournent actuellement au total en Hongrie, et Budapest craint que le nombre de ceux qui ne veulent pas rentrer en RDA n'augmente. — *(AFP, Reuter.)*

ESPAGNE

La bonne conjoncture économique et politique pourrait inciter M. Gonzalez à décider des élections anticipées

MADRID
de notre correspondant

Dissoudra ? Dissoudra pas ? Voilà plusieurs semaines que la presse espagnole, en cette période de traditionnel étiage informatif, s'interroge à longueur de colonnes. Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, convoquera-t-il des élections générales anticipées ? La dissolution des Cortes pourrait avoir lieu le 1er septembre et les élections à la fin d'octobre ou au début de novembre.

C'est M. Gonzales lui-même qui avait provoqué une vague de rumeurs avec l'une de ces « petites phrases » qu'il affectionne. Lui qui se plaisait d'habitude à souligner avec emphase sa volonté de gouverner jusqu'au terme de la législature, avait en effet affirmé, en juillet, qu'il *« réfléchirait »* durant le mois d'août à une possible dissolution.

Plusieurs raisons, tant économiques que politiques, ne peuvent, il est vrai, que l'y inciter. La conjoncture économique est favorable mais risque de ne plus l'être longtemps. L'Espagne connaît aujourd'hui un rythme de croissance de près de 5 % par an, l'un des plus rapides de la Communauté, avec une véritable explosion de la consommation privée, qui augmente à une cadence annuelle d'environ 8 %.

Mais ce boom sans précédent est précisément en train de se traduire par une inquiétante surchauffe. L'inflation remonte à un rythme de plus de 7 % par an, 1,7 % pour le seul mois de juillet. En augmentant les importations, la consommation privée commence à creuser dangereusement le déficit de la balance commerciale, qui pourrait atteindre cette année 25 milliards de dollars.

Une politique de « refroidissement » économique est nécessaire, d'autant que la récente entrée de la peseta dans le système monétaire européen contraint l'Espagne à s'aligner davantage sur le rythme de ses partenaires. Le gouvernement préfère donc se voir octroyer un nouveau blanc-seing électoral, avant de mettre en œuvre des mesures qui seront sans doute très peu populaires.

L'opposition en crise

Le panorama politique, lui aussi, incite M. Gonzalez à un rapide rendez-vous avec les urnes. Les élections européennes de juin ont montré que les socialistes avaient récupéré leur traditionnel pourcentage de voix, après un recul lié à la vague d'agitation sociale de 1988. Pour la troisième fois consécutive, la majorité absolue est à leur portée. Les formations d'opposition, au contraire, sont en pleine crise. La principale d'entre elles, le Parti populaire, ne réussit toujours pas à faire figure d'option de rechange, l'écart la séparant des socialistes (18 % des suffrages) s'étant à nouveau creusé en juin. Le problème de la relève de son « leader historique », M. Manuel Fraga, est loin d'être réglée : à l'heure actuelle, le parti n'a toujours pas de candidat à la présidence du gouvernement.

La situation n'est pas plus encourageante du côté du CDS (Centre démocratique et social) de l'ancien président, M. Adolfo Suarez, qui avait à peine obtenu 7 % des voix. Conscients d'avoir pâti des pactes passés peu avant les européennes avec le Parti populaire, le CDS tente à nouveau d'insister sur son caractère *« progressiste »*. Mais un tel va-et-vient idéologique déconcerte son électorat. Quant aux communistes, ils ne semblent pas non plus à même de réaliser cette percée électorale qu'ils attendaient, après la récente poussée des revendications sociales.

THIERRY MALINIAK.

Intolérance, exploitation, violence

En Italie aussi, le racisme

(Suite de la première page.)

Vient le tour de Jerry Essan, né quelque part en Afrique du Sud il y a trente ans. Lui résiste, tente de fuir, les balles pleuvent dans son dos. On en retrouvera cinq à l'intérieur du cadavre, plus trois autres dans les jambes de deux blessés. Butin du crime : entre 10 000 et 15 000 francs. Personne ne sait exactement, puisque les *« Vu compra »*, à l'exception des blessés, ont pris la poudre d'escampette.

Inutile de dire que personne, en Italie, ne croit à un simple et banal fait divers qui aurait mal tourné. Villa-Literno a des antécédents : tracts racistes et violences verbales y ont été plus d'une fois recensés, et, la semaine dernière encore, le gardien du cimetière a découvert dans une tombe familiale en construction une dizaine de ces Africains endormis et épuisés que la commune se refuse à héberger décemment. Tous les matins, pourtant, les *« caporali »*, des gros agriculteurs de la région, viennent remplir leurs camions de solides bras noirs pour faire — 5 francs la caisse pleine — la cueillette des belles tomates rouges de leurs champs.

Intolérance

Intolérance, exploitation. Pour nombre d'intellectuels italiens, la coupe est pleine, et il ne sert plus à rien de se voiler le regard. Il y a un an, un célèbre sociologue, M. Luigi Manconi, a créé la première association de défense des immigrés : Italia Razzismo. Depuis un mois, à l'initiative de *l'Unità*, organe du Parti communiste, M. Giacomo Marramao, philosophe, lance un appel pour que soit fondé dans la péninsule un SOS-Racisme sur le modèle français. Soutenu par l'*Expresso*, premier hebdomadaire politique du pays, l'idée a déjà reçu le soutien de l'intelligentsia, dont Alberto Moravia, Ettore Scola, Natalia Ginzburg, etc.

C'est que Villa-Literno n'est pas, et de loin, le seul exemple d'intolérance. Entre le chauffeur de bus qui refuse les Noirs à son bord en mai dernier, à Modène, le maire de Pontenure, près de Piacenza, dans le nord, qui interdit, au début du mois, à ses cafetiers de servir de l'alcool *« aux immigrés de couleur »* et les milices de commerçants de Riccione, sur la Riviera adriatique, qui chassent en ce moment même les « Vu compra » des plages touristiques, le « paradis italien » n'est décidément plus ce qu'il était. Au point que, il y a deux semaines, à Rimini, le Las Vegas balnéaire de l'Adriatique, plus de cinq cents immigrés africains ont défilé dans les rues avec une supplique et des banderoles : *« Halte au racisme ! Laissez-nous travailler s'il vous plaît ! »* Cinq cent mille immigrés légaux, au moins deux fois plus de clandestins. Tout le problème italien est dans ces chiffres, très modérés par rapport à ceux de France ou d'Allemagne, mais qui illustrent un phénomène totalement nouveau pour la péninsule. Jadis exportatrice nette de travailleurs migrants, l'Italie, après une vingtaine d'années de croissance, se retrouve aujourd'hui au sixième rang des puissances économiques de la planète avec une loi relative aux étrangers qui date de... 1931 !

Tout le monde le reconnaît, rien n'est plus facile que d'entrer sans contrôle ou presque dans la botte italienne. *« Autrefois*, explique un sociologue, *les migrants d'Afrique ou du Maghreb ne faisaient que passer ici avant d'aller ailleurs en Europe. Aujourd'hui ils restent. »*

Or la loi d'amnistie de 1987, qui permettait à tous les clandestins déjà dans le pays de régulariser leur situation, n'a été utilisée que par une centaine de milliers de personnes. Depuis, alors que le texte n'est plus applicable aux nouveaux immigrés, entre soixante mille et quatre-vingt mille de source officielle arrivent chaque année. Que faire ? *« Une nouvelle loi »*, a proposé Mme Rosa Russo Jervolino, secrétaire aux affaires sociales. *Et une campagne télévisée (...) pour faire comprendre aux gens que les Noirs aussi sont des êtres humains... »*

PATRICE CLAUDE.

● **IRLANDE DU NORD : un catholique assassiné.** — Des inconnus ont assassiné, vendredi 25 août, un catholique à son domicile à Rathfriland, dans le comté de Down. Les assaillants n'avaient fait que le blesser en tirant tout d'abord à travers une fenêtre, mais ils sont entrés dans la maison pour l'achever de plusieurs balles au moment où il tentait de s'enfuir. — *(Reuter.)*

SUÈDE : un article de l'« Expressen » sur l'assassinat d'Olof Palme

Moscou dément avoir été informé qu'un attentat était en préparation

Les informations du journal *Expressen* selon lesquelles les Soviétiques savaient à l'avance que le premier ministre Olof Palme risquait d'être assassiné ont provoqué, vendredi 25 août, une tempête dans les médias suédois, qui contraste avec le silence gêné du gouvernement et de la classe politique. Moscou a, pour sa part, *« catégoriquement démenti »* les informations du journal suédois et exprimé *« l'indignation des milieux militaires »* soviétiques.

STOCKHOLM
de notre correspondante

Durant deux ans, du printemps 1985 à l'automne 1987, le domicile d'un diplomate soviétique en poste à Stockholm a été sur écoutes. Les services secrets suédois (SAEPO), qui le soupçonnaient de se livrer à des activités d'espionnage, l'ont ainsi surveillé continuellement jusqu'à ce qu'il quitte, normalement, la Suède. Mais, selon l'*Expressen*, ces écoutes auraient révélé que les Soviétiques savaient qu'un attentat se préparait contre le premier ministre Olof Palme et qu'ils n'avaient rien fait pour l'empêcher. C'était en tout cas la conviction de deux agents de la SAEPO lancés sur une « piste kurde » qui allaient faire partager leur point de vue par leur ami commun, M. Ebbe Carlsson, lequel réussissait rapidement à en persuader à son tour Mme Anna-Greta Lejon, alors ministre de la justice. Avec les suites que l'on sait, puisque la confiance sans limites que Mme Lejon accordait à Ebbe Carlsson pour éclaircir la fameuse « piste kurde » finissait en juin 1988 par lui coûter son poste.

La nouvelle affaire prend déjà des proportions fort embarrassantes pour le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, qui a choisi pour l'instant de se taire. En 1987, lorsque le gouvernement suédois avait appris que son ambassade à Moscou était truffée de micros, M. Carlsson avait déclaré que ces pratiques étaient *« indéfendables »*. On comprend aujourd'hui son embarras...

M. Anders Björck, vice-président de la commission constitutionnelle, est décidé à faire toute la lumière sur cette affaire et surtout sur l'attitude du gouvernement, quitte à ce que les auditions des personnalités concernées se fassent à huis clos. Ebbe Carlsson, pour sa part, affirme que l'analyse des conversations du diplomate soviétique est d'une importance primordiale pour la poursuite du procès sur le meurtre d'Olof Palme.

Le 12 septembre prochain, la cour d'appel de Stockholm reprendra en effet le dossier de Christer Pettersson, condamné en juillet dernier à la prison à vie pour l'assassinat du premier ministre, et le verdict de cette deuxième instance est loin d'être assuré.

FRANÇOISE NIETO.

Diplomatie

Une étude de l'Union interparlementaire

Diminution du nombre des femmes dans les Parlements

Genève. — Le pourcentage des femmes parlementaires dans le monde est passé de 14,6 % en janvier 1988 à 12,7 % en juin 1989, indique une étude de l'Union interparlementaire (UIP) publiée la semaine dernière.

Selon cette étude de l'UIP, réalisée d'après des réponses fournies par les Parlements de 130 pays, sur 31 055 parlementaires on comptait 3 937 femmes au 30 juin dernier. Le recul le plus remarqué concerne le Parlement soviétique. En URSS, le pourcentage des femmes parlementaires est passé de 34,5 % à 15,3 % à l'issue des élections de mars 1989. Depuis janvier 1988, le Parlement polonais a vu également baisser ses effectifs féminins de 20,2 % à 13,3 %, de même que ceux du Suriname (12,9 % à 7,8 %), de la Jamaïque (11,6 % à 5 %) et de la France (6,4 % à 5,7 %).

L'UIP organise, du 16 au 20 octobre, à Madrid, un symposium sur le thème *« la participation des femmes au processus de prises de décision dans la vie politique et parlementaire »*. — *(AFP.)*

Le secrétaire d'Etat américain n'assistera pas à la fin de la conférence sur le Cambodge

M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, n'assistera pas à la session ministérielle finale de la Conférence de Paris sur le Cambodge, en l'absence de *« progrès significatifs »* des négociations. Annonçant que M. Baker serait remplacé par M. Richard Solomon, secrétaire d'Etat adjoint américain pour l'Asie, un porte-parole du département d'Etat a rejeté sur Phnom-Penh et Hanoï le blocage des discussions. On s'attend également à l'absence de M. Qian Quichen, ministre chinois des affaires étrangères, lors de cette session dont le Quai d'Orsay a officiellement annoncé l'ouverture lundi.

En revanche, on estimait, vendredi à Paris, qu'en dépit de la perspective d'un échec, M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, ferait le voyage. Ainsi que le souhaite M. Roland Dumas, qui espérait encore vendredi que les ministres auront une chance, si mince soit-elle, de débloquer la situation. M. Nguyen Co Thach, le vice-premier ministre vietnamien, et M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, sont déjà arrivés dans la capitale française.

هكذا من الأصل

Amériques

COLOMBIE : arrestations, saisies, perquisitions

La machine de l'Etat s'est mise en marche contre la Mafia de la drogue

BOGOTA
de notre correspondant

« *Enfin il réagit !* » C'est de M. Virgilio Barco, leur président, que les Colombiens parlent ainsi. Pendant trois ans, ils ont attendu qu'il sorte de son immobilisme. La mafia de la drogue multipliait les massacres et il semblait qu'à la présidence on faisait le dos rond. Impression injuste sans doute, mais un dangereux sentiment d'impuissance régnait dans le pays.

Avec l'assassinat de Luis Carlos Galan, la machine de l'Etat – enfin – s'est mise en marche. Luis Carlos Galan n'était pas seulement le favori des sondages pour l'élection présidentielle de l'an prochain, il était aussi l'espoir de la politique colombienne : dissident du Parti libéral, il avait quitté cette formation (l'une des deux principales du pays) parce qu'il ne supportait pas sa sclérose et ses compromissions. Mais ayant échoué dans son entreprise, il était rentré au bercail pour transformer le parti de l'intérieur et le lancer sur la voie des réformes.

Un homme d'une structure morale sans faille, assez jeune (quarante-six ans) pour symboliser l'aspiration au renouveau d'une société bloquée par ses antagonismes, déchirée par ses guerres internes. Aujourd'hui, en signe de deuil, le drapeau national barre ses portraits de campagne, aux carrefours de la ville, ainsi que son slogan : « *Galan, la Colombie a besoin de toi !* »

Le choc a été rude. D'autant que les jours précédant son assassinat, les narco-trafiquants avaient fait deux autres victimes symboliques : un magistrat du tribunal supérieur qui menait une instruction contre Pablo Escobar, l'un des parrains du Cartel de Medellin, et le chef de la police du département d'Antoquia, où le cartel a son siège.

Heureusement, la réaction du gouvernement a été cette fois à la hauteur du défi qui lui était lancé. Non seulement M. Virgilio Barco a engagé l'armée et la police dans une offensive éclair contre la mafia, mais il a signé décret sur décret pour donner à son opération un caractère irréversible, ce qui était rarement le cas quand des actions du même genre étaient menées dans le passé. Les appartements de luxe, les latifundia, les clubs, les discothèques, les villas hollywoodiennes, les haras qui forment une partie du patrimoine des « parrains » et qui sont réquisitionnés ou occupés depuis une semaine par les soldats et les policiers iront à l'Etat ou aux organismes ad hoc en vertu d'un décret présidentiel du 24 août si leurs propriétaires ne sont pas capables d'en légitimer l'origine.

Tous les jours, les chiffres tombent comme des communiqués de guerre : 740 propriétés ont été confisquées, 700 armes, 1 200 véhicules, une centaine d'avions et une quarantaine de yachts saisis, sans compter le principal corps du délit, des dizaines de kilos de cocaïne et des tonnes de pâte. En outre, près de 11 000 suspects ont été interpellés.

Certes, parmi eux, aucun gibier d'envergure, tout juste cinq individus passibles d'extradition. « *Mais si nous n'avons pas pris les capos, nous avons réduit considérablement leur champ de manœuvre* », affirme le colonel Eduardo Arevalo, porte-parole du ministère de la défense, où se trouve le QG des opérations. « *Beaucoup de leurs cachettes ont été neutralisées et leur puissance économique a été entamée.* »

Tout en reconnaissant l'importance du coup de filet, certains journalistes colombiens se montrent sceptiques : « *Ce qui a été pris, c'est ce que tout le monde connaissait ! Mais la Mafia dispose certainement de propriétés et de repaires que les services secrets ne soupçonnent même pas !* » Tel n'est pas le moindre paradoxe, en effet, de l'opération de nettoyage menée ces derniers jours : les *fincas* (propriétés agricoles) de Pablo Escobar, dans la région de Medellin, les villas luxueuses de Gonzalo Rodriguez Gacha – autre parrain du cartel – dans les environs de Bogota avaient été identifiées depuis longtemps, certaines même avaient fait l'objet d'opérations de police. Pourtant, les capos continuaient à jouir de leurs biens, comme si de rien n'était. Ils se contentaient de limiter leur temps de présence.

Commotion

C'est pourquoi, depuis une semaine, la même question est posée aux autorités : ce que vous faites aujourd'hui, pourquoi ne l'avez-vous pas fait plus tôt ? Les réponses officielles sont longues et peu convaincantes : le président Barco ne disposait pas de moyens légaux ; quand il les prenait, la Cour suprême lui créait des embarras.

La décision la plus controversée de la cour a été de déclarer inconstitutionnel il y a deux ans le traité d'extradition signé en 1979 avec les Etats-Unis. La Mafia avait évidemment exercé les pressions qu'il fallait. Mais une partie de l'opinion publique, notamment à gauche, criait à propos de ce traité à l'abandon de souveraineté.

Il a fallu la commotion provoquée par l'assassinat de Galan pour que le chef de l'Etat décide de reprendre les extraditions : une simple décision gouvernementale suffira désormais ; la justice n'interviendra pas. Mais là encore la Cour suprême devra se prononcer. On pense qu'elle n'osera pas cette fois revenir en arrière.

L'extradition, on le sait, préoccupe au plus haut point les narco-trafiquants. « *Ils n'ont pas peur de grand-chose*, dit le colonel Arevalo, *sauf de ça !* » Selon certaines versions, c'est parce que M. Barco aurait décidé secrètement de reprendre cette procédure que la Mafia serait passée à l'offensive avec les trois assassinats de la semaine dernière. Ce qui prouverait une fois de plus qu'elle est bien renseignée. Mais qui en doute ? En mai dernier, à l'occasion d'un attentat contre le chef des services secrets de la présidence, le général Miguel Maza, on avait trouvé en la possession d'un ancien capitaine de l'armée passé à la mafia des renseignements provenant des plus hautes instances du régime ainsi que de l'ambassade des Etats-Unis et de la DEA (l'agence américaine de lutte contre la drogue).

Selon une autre version, les assassinats seraient pour les « narcos » une façon d'accentuer leur pression afin de forcer le gouvernement à négocier avec eux la fin des poursuites et la légalisation de leurs biens. « *Si on traite avec la guérilla, pourquoi ne pas le faire avec eux ?* », demande M. Ernesto Samper, l'un des candidats libéraux à la présidence.

Dans cette optique, l'assassinat de Luis Carlos Galan serait une erreur car il a durci l'attitude du gouvernement et de l'armée. Les « narcos » n'ont pas tardé à répliquer. Ils ont multiplié les attentats à la bombe le 24 août dans leur fief d'Antioquia et ont menacé d'une « *guerre totale* » le gouvernement, les dirigeants politiques, la presse, les magistrats coupables à leurs yeux du crime de « lèse-patrie » puisqu'ils applaudissent la reprise des extraditions.

CHARLES VANHECKE.

Une aide américaine d'urgence de 65 millions de dollars

WASHINGTON
correspondance

A l'exception de l'envoi de troupes, le gouvernement américain est décidé à accomplir le maximum d'efforts pour aider les autorités de Colombie dans la « guerre totale » annoncée par le cartel de la drogue. De sa maison de Kennebunkport, le président Bush a annoncé l'attribution à la Colombie de fonds d'urgence d'un montant total de 65 millions de dollars. Ces crédits représentent plus du double de l'aide assurée pendant l'année fiscale 1989, qui vient à expiration le 30 septembre. Ils couvriront le financement des hélicoptères, des avions de reconnaissance, et des vedettes d'assaut, d'armes légères et d'un matériel de détection et de surveillance perfectionné qui sont expédiés le plus rapidement possible en Colombie. Des conseillers militaires américains spécialisés entraîneront les troupes colombiennes au fonctionnement de cet équipement.

Dans le discours qu'il doit prononcer le 5 septembre et qui sera consacré à la lutte contre la drogue, le président Bush devrait annoncer l'attribution de crédits d'assistance (le montant n'en a pas été précisé) aux autres nations andines luttant contre les trafiquants, à commencer par la Bolivie et le Pérou.

Le porte-parole de la Maison Blanche a précisé que les crédits venaient des sommes non utilisées d'un fonds d'urgence créé par la loi de 1986. Le Foreign Assistance Act permet au président d'ordonner au ministère de la défense d'envoyer du matériel militaire et de fournir des services aux nations se trouvant dans une situation d'urgence.

Le nouveau programme d'aide à Bogota prévoit l'envoi de plus de vingt hélicoptères s'ajoutant aux vingt-cinq autres achetés antérieurement par le gouvernement colombien, celui-ci considérant comme une première nécessité d'augmenter la mobilité de ses troupes. Quant aux conseillers américains, leur nombre sera relativement faible, a dit le porte-parole, en ajoutant qu'ils ne seraient jamais engagés dans des opérations. D'autre part, les services juridiques du département d'Etat, en coopération avec les autorités colombiennes, étudient les formules permettant d'accélérer l'extradition vers les Etats-Unis des trafiquants identifiés et arrêtés par la police colombienne.

Le gouvernement américain interviendrait également auprès de la banque Export-Import pour qu'elle donne sa garantie à un prêt de 200 millions de dollars à la Colombie, destiné à l'achat d'hélicoptères, de vedettes, d'armes, etc. La protection des juges colombiens étant considérée comme une priorité, le ministère de la justice américain a offert des crédits de 2 millions de dollars pour y contribuer ainsi qu'à celle des témoins.

H. P.

ÉTATS-UNIS

Le président Bush s'inquiète des défaillances de la CIA

WASHINGTON
de notre correspondant

Les derniers événements de Chine, du Liban et du Panama ont mis en évidence les insuffisances et les défaillances des services de renseignement américains et particulièrement de la CIA.

Cette carence préoccupait sérieusement le président Bush – qui dirigea la CIA de 1976 à 1977, – à qui des informations cruciales firent défaut au moment où il en avait le plus besoin pour définir l'attitude des Etats-Unis sur les trois points chauds de la situation mondiale. Plusieurs journaux, dont notamment *US News*, se sont faits l'écho des préoccupations présidentielles, partagées également par les services intéressés. Ceux-ci refusent cependant d'admettre qu'il s'agit d'une crise grave et soulignent que, sollicités de divers côtés, ils ont été débordés par une série d'événements ayant eu lieu à peu près en même temps. Ils ont tendance à attribuer leurs carences à l'administration Carter et à l'amiral Turner, alors directeur de la CIA, qui élimina plusieurs centaines d'agents spécialisés dans les opérations clandestines.

Le président Bush, qui fut ambassadeur en Chine, aurait été particulièrement affecté par l'absence d'informations qui auraient permis de prévoir le mouvement des étudiants chinois, ainsi que par les faux renseignements communiqués à l'ambassade américaine à Pékin ; en particulier le rapport concernant le coma dans lequel serait tombé M. Deng Xiaoping, information qui a été immédiatement démentie par l'apparition du leader chinois, apparemment en bonne santé, à la télévision. Au Proche-Orient, le réseau américain aurait été décimé, d'abord par la révolution en Iran de 1979, affectant la police secrète du chah (SAVAK), sur laquelle s'appuyaient les agents amricains ; ensuite, beaucoup d'experts américains auraient été tués lors de l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth en 1983. Enfin, l'invasion israélienne au Liban aurait privé les services américains de renseignement qui lui venaient du côté de l'OLP. Ils durent s'appuyer davantage sur le MOSSAD israélien, qui a ses propres intérêts. En tout cas, les services ont été incapables de pénétrer le Hezbollah et les autres groupes détenant les otages américains.

Au Panama, les agents américains n'ont pu pénétrer non plus l'establishment militaire panaméen et donc apprécier correctement la force du soutien dont bénéficie le général Noriega.

Les défaillances des services de renseignement sont attribuées par les experts au déclin des opérations clandestines et, plus spécifiquement, aux disproportions des crédits accordés à l'espionnage technologique (agents de reconnaissance, satellites, appareils perfectionnés d'interception des communications, etc) absorbant 90 % du budget annuel des services (10 milliards de dollars), laissant seulement 1 milliard pour les hommes de terrain, les réseaux d'informateurs à l'étranger, les techniciens du contre-espionnage et les fonctionnaires du siège de la CIA en Virginie.

Ainsi, les circonstances exigeraient de renforcer ce qu'on appelle l'« Humint » (Human intelligence) employant les méthodes traditionnelles du métier et de dépenser moins pour la technologie. Le président Bush aurait bien pris conscience du problème et de la nécessité de recruter de nouveaux agents, d'utiliser davantage les renseignements venant des individus et non des machines. « *Mais cela ne peut se faire en un jour* », a-t-il déclaré.

HENRI PIERRE.

Le Monde
FAIT LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS SUR 36.15
LA MÉTÉO DU MONDE
La météo du jour. Les prévisions pour demain
Paris - Province - Étranger
MÉTÉO
36.15 LEMONDE

Afrique

ANGOLA : la rencontre entre les chefs d'Etat sud-africain et zaïrois

MM. De Klerk et Mobutu constatent que le processus de réconciliation nationale est dans l'impasse

GOMA (Zaïre)
de notre envoyé spécial

« *Félicitons Papa maréchal pour les succès diplomatiques.* » L'inscription barre l'entrée du portail de la villa du président Mobutu Sese Seko à Goma. Elle n'a donc pas pu échapper, vendredi 25 août, à l'hôte du chef de l'Etat zaïrois, le président sud-africain en exercice, M. Frederik De Klerk. Comment ne pas remarquer tous les slogans à la gloire du guide suprême du Zaïre qui couvrent les murs de cette ville du nord-est du pays, au bord du lac Kivu ?

Le successeur du président Pieter Botha a sans doute été surpris de ce culte de la personnalité. Il n'est pas encore très familier des pays africains. Ce n'est, en effet, que son deuxième voyage officiel en dehors de l'Afrique du Sud. Le premier a eu lieu le 19 juillet à Maputo, au Mozambique. Le prochain aura lieu, lundi à Livingstone, en Zambie, où il rencontrera M. Kenneth Kaunda.

Ces trois voyages en moins de six semaines témoignent de l'offensive diplomatique de Pretoria sur le continent. M. De Klerk ne fait cependant que suivre les traces de son prédécesseur qui, le 1er octobre 1988, avait créé la surprise en étant accueilli par le maréchal Mobutu dans son village natal de Gbadolite.

Le maréchal Mobutu a, en effet, joué un rôle moteur dans la mise en œuvre de « *la réconciliation nationale* » qui a abouti à la poignée de mains historique entre Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA, et le président angolais José Eduardo Dos Santos, le 22 juin, à Gbadolite. Mais, depuis cette date et l'entrée en vigueur, le 24 juin d'un cessez-le-feu théorique, la marche vers la paix n'a guère progressé. Il semble même que l'on soit revenu pratiquement à la case départ. (le Monde du 26 août).

Ingérence

Le blocage de la question angolaise a dominé les entretiens de Goma. Trois heures de discussions en plein air suivies d'un déjeuner sur la pelouse, face au lac Kivu, pour tenter de renouer le fil du dialogue entre le régime de Luanda et le mouvement rebelle.

A l'origine de ce que le communiqué commun de Goma a qualifié de « *situation délicate* », la réunion, le 22 août, à Harare (Zimbabwe), de huit chefs d'Etat africains, à la suite de laquelle l'accord de Gbadolite a été révélé officiellement. Ce document comporte six points et notamment « *l'intégration des forces de l'UNITA dans les institutions angolaises existantes* » et « *l'acceptation par Jonas Savimbi d'une retraite temporaire et volontaire* ».

Cette révélation a provoqué « *la surprise et la consternation* » de ce dernier, qui constate, « *que pour la première fois, l'Afrique a pris la décision de s'ingérer dans le gouvernement des pays africains* ».

En fait, il apparaît de plus en plus évident qu'il y a une mésentente totale sur les points acquis à Gbadolite. Quelques jours après ce sommet, qui avait réuni dix-huit chefs d'Etat africains, le général Savimbi avait manifesté sa désapprobation sur la façon dont l'accord avait été rapporté, notamment par M. Kaunda. Il avait rendu public le document qui, force est de constater, ne mentionne pas les deux points fondamentaux cités plus haut. Il avait enfin démenti qu'il y ait eu un accord secret. M. Savimbi refuse donc l'exil volontaire et la réinté- gration, tout en s'insurgeant contre le fait qu'on veuille lui forcer la main et lui dicter sa conduite.

On en est là. « *Une étape critique* », souligne le communiqué de Goma, publié après la rencontre où il a été décidé de continuer les discussions « *à un niveau approprié* ». Deux mois après l'accord de Gbadolite, le processus de paix en Angola est à un tournant décisifs. Pretoria va devoir désormais user de son influence auprès de son ancien protégé, Jonas Savimbi, et Kinshasa utiliser ses bons offices envers Luanda pour essayer de sortir de ce qui ressemble désormais à une impasse.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Grandes et petites manœuvres maghrébines...

A défaut de donner de grands résultats économiques dans l'immédiat, l'Union du Maghreb arabe (UMA), formée entre l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie il y a quelques mois, est la source de grandes discussions d'ordre protocolaire dont les ambitions personnelles ne sont pas absentes. Beaucoup de paroles ont été échangées ces derniers jours au sujet d'un sommet que le colonel Kadhafi voulait organiser le 1er septembre à Tripoli, à l'occasion des festivités du vingtième anniversaire de la révolution libyenne. Finalement, ce projet semble avoir été courtoisement écarté par les invités.

Le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Abdelhamid Escheikh, est arrivé, vendredi 25 août à Alger, porteur d'un message du président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali, au président Chadli Bendjedid. Aucune indication n'a été donnée sur l'objet de cette visite-surprise.

D'autre part, le Marocain Mohamed Sekkat, secrétaire général de l'UMA, poursuit une tournée dans la région pour remettre un message du roi Hassan II aux chefs d'Etat concernés. Officiellement, ces visites visent à la « *consolidation des institutions de l'Union* ». Après avoir été reçu par le président Ben Ali, M. Sekkat a déclaré, jeudi 24 août, qu'il était question de « *la première session du conseil consultatif* (de l'UMA) *appelé à se réunir éventuellement au Maroc au cours des prochains mois* ».

Une dépêche de l'agence Reuter ajoute : « *Dans les milieux diplomatiques de Tunis, on estime que ces consultations visent à permettre au roi du Maroc de continuer à assurer la présidence de l'UMA jusqu'à la fin de l'année.* » On ne saurait faire allusion plus pudiquement à l'agacement des Tunisiens devant le tour que vient de leur jouer le roi Hassan II. Lors d'une visite à Tunis en juin, M. Mitterrand avait déclaré qu'il retournerait « *au Maghreb* » dans le courant du second semestre pour y rencontrer en tant que président en exercice de la CEE le président en exercice de l'UMA. Les relations de l'Afrique du Nord unie avec l'Europe figureraient au menu de cette rencontre.

D'après les calculs des Tunisiens, le président Ben Ali devait être à cette époque l'interlocuteur du chef de l'Etat français. En effet, le roi Hassan II avait commencé en février un mandat de président de l'UMA courant sur une période de six mois. Mais, cet été, le souverain marocain a invoqué son arithmétique à lui : le mandat ne commençait qu'au 1er juillet, date de l'échange des instruments de ratification du traité instituant l'UMA. L'argumentation tient peut-être sur le plan juridique, mais elle n'est pas de nature à apaiser les Tunisiens, qui soupçonnent l'UMA de profiter surtout à l'Algérie et au Maroc, ces deux pays s'étant emparés du thème de l'unité maghrébine pour opérer un rapprochement bilatéral qui constitue le véritable événement dans la région.

J. de la G.

TCHAD : dégradation des relations avec Paris

Le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale reporte une visite à N'Djamena

M. Jean-Michel Boucheron, président (PS) de la commission de la défense à l'Assemblée nationale française, a indiqué, vendredi 25 août, qu'il avait décidé de reporter le déplacement qu'il devait effectuer au Tchad à partir de samedi. Il a expliqué que le report est motivé par « *la dégradation soudaine des relations franco-tchadiennes ne permettant pas d'assurer les conditions d'un dialogue constructif* ».

Le colonel Poncet, commandant du dispositif de dissuasion française Epervier (mille sept cents hommes), avait été violemment pris à partie, mercredi, par la radio et la télévision tchadiennes, qui lui ont notamment reproché de ne pas respecter « *les règlements de la navigation aérienne* ».

« *Des morceaux de maisons* » ont été arrachés dans la ville de Moundou (sud du Tchad), faisant trois blessés lors d'exercices aériens français à basse altitude, ont affirmé les médias tchadiens, ajoutant que, à N'Djamena, « *des vols tous azimuts perturbent considérablement la quiétude des habitants* ». « *Il y a lieu de s'interroger sur le comportement peu responsable de cet officier* [le colonel Poncet] *qui, manifestement, verse dans la provocation dans on ne sait quel dessein* », ont encore dit la radio et la télévision tchadiennes selon lesquelles l'officier français « *tient quotidiennement des propos désobligeants à l'égard des responsables nationaux* ». – (*AFP.*)

● **KENYA : accord de coopération avec Israël.** – Le Kenya et Israël ont signé, vendredi 25 août, un accord de coopération technique et scientifique aux termes duquel Israël contribuera à la mise en valeur de zones semi-arides et arides kenyanes. L'accord a été signé par le ministre kenyan des affaires étrangères, M. Robert Ouko, et son homologue israélien M. Moshe Arens, arrivé, vendredi, pour une visite de deux jours au Kenya.

La visite de M. Arens est la première d'un ministre israélien au Kenya depuis plus de seize ans. En décembre dernier, le Kenya avait rétabli les liens diplomatiques avec l'Etat hébreu que Nairobi avait rompus après la guerre israélo-arabe d'octobre 1973. Sept pays africains qui avaient rompu leurs relations avec Israël les ont rétabli : le Zaïre, le Libéria, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, le Togo, le Kenya et la République centrafricaine. – (*AFP.*)

Asie

SRI-LANKA

Quand les massacres répondent aux massacres

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Le chef de l'Etat sri-lankais, M. Premadasa, était probablement la cible de l'attentat qui s'est déroulé vendredi 25 août à Pettah, un quartier commercial de Colombo. Environ dix minutes après le passage du convoi présidentiel, trois bombes ont explosé sur la chaussée. Cinq personnes ont été blessées, sans que l'on sache si leurs blessures proviennent des explosions ou des tirs des forces de sécurité qui, selon des témoignages non confirmés de source officielle, auraient ouvert le feu. Les mêmes témoins affirment, en effet, que l'un des véhicules d'escorte de M. Premadasa aurait été endommagé par une déflagration.

Que M. Premadasa ait été ou non visé, cet incident n'est qu'un exemple parmi d'autres qui illustrent la folie meurtrière dans laquelle sombre Sri-Lanka. La même journée, soixante-deux personnes ont été assassinées et la police a procédé à sept cent trente-six arrestations. Violence devenue banale : la veille, il y avait eu quarante-trois morts à Sri-Lanka et, le 23 août, on avait recensé soixante-trois tués au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre et à la suite d'exécutions sommaires. Au cours de cette même journée, quarante-deux corps avaient été découverts dans différents charniers, la plupart situés près de la capitale.

Le retrait des soldats indiens

Sur le plan diplomatique – les négociations entre New-Delhi et Colombo à propos du retrait de quarante-cinq mille soldats indiens, – le président sri-lankais a fait une « énième » contre-proposition qui, selon ses propres termes, *« garantira la souveraineté de notre pays »*.

L'insistance de M. Premadasa sur ce point se comprend : au sein de la majorité cinghalaise qui a élu le chef de l'Etat, le sentiment est que la souveraineté de l'ancienne Ceylan a été bafouée par cette occupation de fait d'une partie du territoire national (le Nord, pour l'essentiel) et que M. Premadasa, à force d'« exiger » sans succès le départ de l'armée indienne, a plutôt contribué à une dégradation de l'image de marque du pays. Sur le plan politique, M. Premadasa, qui n'a jamais eu beaucoup d'alliés au sein de l'élite cinghalaise (il est de basse caste), est de plus en plus « lâché », alors que, dans la négociation hasardeuse avec les séparatistes tamouls du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), il aurait le plus grand besoin d'être soutenu.

Bien des exemples étrangers – Liban, Irlande du Nord, Chypre – peuvent être pris comme références. Sri-Lanka, par un cycle de violences qui apparaît de plus en plus incontrôlable, rassemble les pires excès d'un conflit aux multiples visages : guerre civile entre Cinghalais, guerre ethnique entre la majorité cinghalaise et la minorité tamoule (environ 16 % de la population), guerre devenue, à certains égards, une « lutte de libération », puisque, tant pour les Tigres tamouls que pour les Cinghalais, la « force de paix indienne » est perçue comme un contingent de troupes d'occupation. Dans ce maelström, la société civile cède le pas à la force brutale mise en œuvre par les quatre principaux belligérants : l'armée et la police sri-lankaises, les extrémistes cinghalais du JVP (Front de libération du peuple), les troupes indiennes, et les militants tamouls du LTTE.

Les massacres répondent aux massacres. Le témoignage de David Housego, du « Financial Times », qui s'est rendu récemment à Valvettiturai (localité située dans la péninsule de Jaffna), apporte une confirmation à des rumeurs insistantes : le 2 août, après que six soldats indiens eurent été tués au cours d'une embuscade tendue par les Tigres, une opération de représailles a bien été organisée dans cette grosse bourgade du « pays tamoul » et son bilan se résume à deux chiffres : cinquante-deux corps de civils ont été identifiés et cent vingt maisons ont été incendiées. Les récits ne semblent laisser aucun doute, l'opération a été exécutée de sang-froid.

Mercredi 23 août, à New-Delhi, le ministère des affaires étrangères s'est borné à expliquer que, dans de tels affrontements (avec les séparatistes tamouls), il est impossible de déterminer qui a tué qui. Un porte-parole officiel a rappelé que le LTTE avait brutalement exécuté vingt-quatre soldats indiens quelques jours plus tôt, à Mannar (*le Monde* du 19 août). L'explication indienne illustre bien le processus en cours : face aux violences de l'adversaire, tous les excès sont présentés comme de simples mesures de défense. Les forces sri-lankaises, sûres de pouvoir compter sur l'accord tacite d'un pouvoir civil qui ne contrôle plus grand-chose, se livrent aux pires excès, sinon officiellement du moins par substitution. Les « escadrons de la mort » aux noms étranges (« Tigres verts », « Chats noirs » et « Armée rouge du peuple révolutionnaire (PRRA) ») destinés à résister à la violence des extrémistes cinghalais, prolifèrent.

Premiers visés : les représentants du pouvoir

Dans le Sud, devenu le bastion du JVP, mais aussi dans la région de Colombo et de Kandy, les découvertes de charniers se succèdent : corps mutilés et criblés de balles dont les mains sont attachés dans le dos. Dans les faubourgs de la capitale, il n'est plus rare de découvrir le matin des corps gisant au milieu de la chaussée, à moitié calcinés par des pneus enflammés. Dans la région de Matara et d'Hambatota, les militants du JVP, très bien contrôlés par leur leader Rohana Wijeweera et sans cesse renforcés par une jeunesse désœuvrée (en raison de la désorganisation de la vie économique, qui entraîne un chômage important et de la fermeture des universités depuis de longs mois), obéissent à une logique qui est celle d'autres mouvements révolutionnaires (Sentier lumineux au Pérou, ou Parti communiste aux Philippines), c'est-à-dire la violence totale. Toute personne qui n'épouse pas la lutte du JVP est systématiquement éliminée.

Les représentants du pouvoir sont les premiers visés : militaires, policiers et membres du parti gouvernemental, le Parti national unifié (UNP). Depuis que M. Premadasa a été élu président, en décembre 1988, plus d'un millier de cadres de l'UNP ont été abattus. Le nombre des assassinats politiques depuis cette date est estimé à plus de trois mille. Sri-Lanka connaît une moyenne de quarante à cinquante morts par jour. L'ultimatum lancé par le JVP aux représentants de l'armée et du pouvoir : *« Démissionnez, sinon les membres de vos familles seront tués »*), est dépassé, et la menace est en cours d'exécution : les assassinats « ciblés » d'hommes politiques, d'industriels (notamment d'origine indienne) et de journalistes se multiplient. Les enfants des policiers et des militaires ont été regroupés dans certaines écoles et les forces de l'ordre ont pour consigne de tirer à vue sur tout individu se livrant à des *« activités subversives »*, ce qui autorise par avance toutes les bavures. A Colombo, d'autre part, une grève générale des services hospitaliers se poursuit depuis une huitaine de jours et de nombreux cas de blessés décédés faute de soins sont signalés.

La position du président Premadasa, déjà très précaire sur les plans militaire et diplomatique, est en passe de s'effriter davantage en raison de la situation économique. Un groupe d'experts du Fonds monétaire international (FMI) est actuellement à Colombo pour constater dans quelle mesure Sri Lanka a suivi les « recommandations » du Fonds en matière de rigueur budgétaire. Or, l'examen de la situation montre que les autorités ont été incapables de réduire les dépenses gouvernementales. Si la « facture » militaire est, il est vrai, énorme, elle n'est pas seule en cause : M. Premadasa s'est lancé dans des dépenses à caractère populiste pour honorer ses promesses électorales, dont son pays n'a absolument pas les moyens. Le résultat est que les réserves de change ne représentaient plus que deux semaines d'importations à la fin du mois de juillet. D'ores et déjà, les milieux économiques de Colombo s'attendent à une dévaluation très prochaine de la roupie sri-lankaise, qui pourrait atteindre 20 %. Jusque-là, en raison de bonnes performances antérieures, Sri-Lanka bénéficiait de la confiance des bailleurs de fonds internationaux. Sur le plan politique, en outre, l'armée respectait un système démocratique qui, dans l'ensemble, avait fait ses preuves. Cette double confiance, aujourd'hui, est dangereusement entamée.

LAURENT ZECCHINI.

CHINE

M. Zhao Ziyang a-t-il vraiment existé ?

PÉKIN
de notre correspondant

M. Deng Xiaoping avait nommé, pour diriger le PC le plus important du monde, un homme dont tout un chacun savait qu'il était hostile au communisme. C'est du reste la raison pour laquelle, contrairement à ce qu'on avait cru voir, M. Mikhail Gorbatchev n'a pas rencontré cet homme, M. Zhao Ziyang, lors de sa visite historique scellant la réconciliation sino-soviétique, en mai à Pékin...

Telles sont les conclusions auxquelles on pourrait parvenir, à lire le dernier état de réécriture de l'histoire dans la presse chinoise. Un article publié le vendredi 26 août par le quotidien *Clarté*, l'un des plus gravement touchés par la purge des journalistes libéraux, a énuméré quantité de reproches envers M. Zhao, visant à montrer qu'il était totalement indigne de la fonction à laquelle l'avait nommé M. Deng après avoir déjà sacrifié son premier successeur, M. Hu Yaobang, en 1987. L'article, signé Yao Fan, un nom inconnu, accuse M. Zhao d'avoir, dès son arrivée au pouvoir, *« attaqué les nombreux camarades qui insistaient »* pour qu'on ne remette pas en cause les dogmes sacro-saints du régime tels que la *« voie socialiste »*. *« Personne ne sait plus ce qu'est cette voie socialiste aujourd'hui »*, aurait-il dit notamment. Au lieu de vouloir *« éduquer, former et armer »* le peuple sur le plan idéologique, l'ancien chef du parti voulait *« le respecter, le comprendre et prendre soin de lui »*. M. Zhao avait même *« interdit »* l'intouchable pratique de l'autocritique au sein du parti, lui préférant *« l'éducation positive et la discussion démocratique »*.

S'agissait-il d'errements récents ? Non point, apprend-on. L'ancien secrétaire général avait, *« depuis plusieurs années, montré des réticences à évoquer l'objectif à long terme et l'idéal suprême du communisme »*. Incident de parcours, alors ? Nullement. *« Les erreurs du camarade Zhao Ziyang dans le domaine du travail politique et idéologique ne sont pas accidentelles, elles ont un contexte social et historique profond, et Zhao lui-même a des racines idéologiques défectueuses. »* Raison pour laquelle, bien que *« les idées de Zhao aient été combattues par les larges masses populaires »*, elles n'en parvinrent pas moins à *« mettre en péril le travail du parti »* jusqu'au drame du printemps.

L'article – destiné à un public d'intellectuels – n'explique pas comment un aussi peu recommandable personnage a pu être nommé à la plus haute fonction du parti, mais n'est pas loin de constituer une insulte personnelle pour M. Deng, dont la perspicacité dans le choix de ses successeurs est ici implicitement mise en cause. Comment M. Zhao peut-il encore demeurer un *« camarade »* dans ces conditions ? La question est, elle aussi, presque posée en conclusion par l'auteur, qui appelle à une répudiation de l'ex-secrétaire général plus énergique que ce qu'on a vu jusqu'à présent.

La question a été d'ores et déjà résolue par le mensuel en langues étrangères *la Chine*, dans un reportage photographique de quatre pages sur la visite à Pékin du chef du Kremlin : M. Zhao en a complètement disparu, que ce soit dans les images ou dans les légendes. Si la mise en page donne un coup de chapeau à M. Deng pour son entrevue avec le chef de l'Union soviétique, c'est surtout le général Yang Shangkun, chef de l'Etat chinois, qui récupère le plus gros de la publicité fournie par l'occasion.

Plus encore qu'aux mois ayant précédé la mort de Mao Zedong, le travail des commissaires aux archives chinois fait songer à l'époque où le maréchal Lin Biao, à la fin des années 60, avait pratiquement réussi à neutraliser, dans une position surhumaine, le « Grand Timonier » en l'entourant d'un culte divin tout en le privant d'influence. La force du général Yang est d'avoir attendu, pour une manœuvre politique du même ordre, l'heure où M. Deng est vraisemblablement trop âgé pour pouvoir redresser la barre.

FRANCIS DERON.

Le prince Charles se rendra en novembre à Hongkong, mais annule sa visite à Pékin

LONDRES
de notre correspondant

Le prince Charles et la princesse Diana se rendront en novembre à Hongkong, a annoncé vendredi 25 août un porte-parole du palais de Buckingham. Cette visite d'une semaine devait être suivie à l'origine par un voyage à Pékin qui a été annulé et remplacé par un séjour en Indonésie.

Le gouverneur de Hongkong, Sir David Wilson, avait déconseillé en juillet dernier un déplacement de l'héritier de la couronne dans la colonie en raison de possibles manifestations antibritanniques. Le prince Charles, sur l'avis du Foreign Office, en a décidé autrement. Il s'agit pour lui de réaffirmer les engagements de la Grande-Bretagne à l'égard de Hongkong sans pour autant entrer dans les querelles politiques. La colonie doit passer en 1997 sous le contrôle de Pékin, en conservant une certaine autonomie.

M. George Foulkes, porte-parole du Parti travailliste pour les affaires étrangères, estime que le prince Charles fait preuve de *« courage »* mais qu'il ne doit, en aucun cas, s'exprimer sur le problème majeur de l'heure : le droit de résidence en Grande-Bretagne qui est actuellement refusé aux 3,2 millions d'habitants de Hongkong détenteurs d'un passeport britannique. Depuis le massacre de la place Tiananmen, ceux-ci souhaitent obtenir une telle assurance pour pouvoir quitter Hongkong si Pékin ne respecte pas, après 1997, ses promesses.

Londres devrait indiquer, début octobre, qui pourra bénéficier de ce droit de résidence. Il semble acquis que seuls ceux qui ont longtemps servi la couronne (les fonctionnaires de la colonie) seront parmi les élus. Leur nombre ne dépasserait pas quelques milliers. Cette question avait empoisonné la visite de Sir Geoffrey Howe à Hongkong, en juillet. Le nouveau secrétaire au Foreign Office, M. John Major, a affirmé qu'il se rendrait dans la colonie *« avant la fin de l'année »*. Le consensus est presque total en Grande-Bretagne, tous partis confondus : il n'est pas question d'ouvrir largement les portes.

L'annonce du voyage du prince Charles a coïncidé avec l'échec d'une mission à Pékin de membres du conseil législatif de la colonie. Ceux-ci étaient allés proposer qu'un tiers d'entre eux soient élus au suffrage universel dès 1991 et que le chef de l'exécutif, destiné à remplacer le gouverneur après 1997, le soit également à partir de l'an 2003. Ce projet a été jugé *« inacceptable »* par Pékin.

Hongkong a gardé un statut colonial parfaitement archaïque. Tous les membres des conseils exécutif et législatif sont nommés par le gouvernement britannique ou désignés, sur le mode corporatiste, par des groupes d'intérêts locaux tels que les syndicats d'enseignants, les chambres de commerce, ou le barreau. Le commerce et les affaires, et non l'exercice des droits politiques fondamentaux, avaient jusqu'ici la priorité. Mais les événements de juin à Pékin ont fait prendre conscience de cet anachronisme aux habitants de la colonie.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Proche-Orient

La rentrée en scène de Moscou au Liban

L'émissaire soviétique à Beyrouth estime « qu'il n'y a pas de solution militaire »

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Profitant sans doute de l'attentisme américain dans la crise libanaise, Moscou a fait une rentrée spectaculaire sur le terrain avec la visite de quarante-huit heures qu'a effectuée à Beyrouth un vice-ministre des affaires étrangères, M. Gnennadi Tarassov.

Avare de commentaires à l'issue de ses rencontres, vendredi 25 août, avec le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, et le chef du gouvernement militaire chrétien, le général Michel Aoun, M. Tarassov n'en a pas moins confirmé que le but principal de sa visite était de faire prévaloir l'option politique à l'exclusion de toute tentation militaire. *« Nous croyons fermement qu'il n'y a pas de solution militaire au problème libanais »*, a-t-il notamment dit, affirmant qu'il fallait instaurer un cessez-le-feu pour permettre la reprise des travaux du comité tripartite arabe et pour créer les conditions nécessaires à la réconciliation entre les parties libanaises.

Mais un cessez-le-feu au Liban signifie aujourd'hui la fin du blocus maritime imposé au « pays chrétien » par la Syrie et ses alliés. Or sur ce point, les exigences des deux camps demeurent inconciliables. D'un côté Damas et ses alliés l'acceptent à condition que soit empêchée l'arrivée d'armes au camp chrétien, donc une surveillance est nécessaire, de l'autre le général Aoun veut sans condition la levée de ce blocus, préalable indispensable selon lui à toute négociation.

Comment sortir de ce dilemme qui, mineur en soi, bloque pour l'instant toute recherche de solution politique et n'encourage pas le comité arabe à reprendre ses travaux ? Moscou peut-il à ce sujet donner des garanties suffisantes et acceptables à la Syrie en faisant notamment pression sur l'Irak, principal fournisseur d'armes au camp chrétien ? Peut-il convaincre les parties de la nécessité de la mise en place d'un comité de surveillance reconnu par tous ? Sur quelles bases, d'autre part, le comité tripartite arabe (Arabie saoudite, Maroc, Algérie) peut-il reprendre ses travaux alors que la Syrie conteste l'impartialité de son rapport du 1er août, qui la met notamment en cause pour son attitude à l'égard de la souveraineté libanaise ? Ce rapport prévoit d'autre part un retrait des troupes syriennes jusqu'à la Bekaa, alors que pour Damas la résolution sur le Liban adoptée au sommet de Casablanca ne mentionnant même pas le nom de la Syrie, le comité dépasse la mission qui lui était impartie. La présence à Damas d'émissaires saoudiens semble toutefois indiquer que Ryad tout au moins cherche à renouer les fils.

Reste aussi le problème de la personnalité même du général Aoun, refusé comme interlocuteur par les alliés de Damas, principalement le chef druze, M. Walid Joumblatt, et le leader de la milice chiite Amal, M. Nabih Berri, qui l'a encore répété vendredi en termes mesurés. *« Le général Aoun est un militaire et non un politique. Son rôle est de retourner à l'armée dont il est issu. »*

Le long entretien qu'a eu vendredi l'émissaire soviétique avec le patriarche maronite a été à cet égard d'autant plus remarqué que, lors de son séjour au Liban nord, Mgre Sfeir avait eu de longues conversations avec le président sortant du Parlement libanais, M. Hussein Husseini, dans la perspective d'une reprise du dialogue politique interlibanais.

Les embûches sur la voie d'un règlement politique

Beaucoup d'embûches demeurent donc sur la voie d'une solution politique, mais l'engagement de l'Union soviétique sur le terrain a, comme l'affirme un responsable libanais, *« l'avantage de faire revenir la possibilité de négociations sur le devant de la scène, alors qu'il y a moins de dix jours, seule l'option militaire paraissait d'actualité »*. Pour l'instant, ajoute-t-il, *« tout reste possible »*. *« Le militaire et le politique ont chacun 50 % de chances de prévaloir. Il faut attendre. »*

En tout cas, à Beyrouth, l'absence de toute condamnation par M. Tarassov de la présence de la flotte française en Méditerranée orientale a été particulièrement remarquée au moment où tous les alliés de Damas demandent le retrait pur et simple de cette flotte. Après M. Salim Hoss, chef du gouvernement à majorité musulmane, M. Hussein Husseini, c'est, vendredi soir, dans une démarche peu habituelle que les trois chefs des communautés religieuses musulmanes du Liban ont demandé l'annulation de l'opération française.

Ces demandes interviennent toutefois au moment où Paris a nettement fait reculer sa flotte, le porte-avions *Foch* et son escorte se trouvant entre la Crète et Chypre, soit très loin des côtes libanaises.

Ce regain d'activité diplomatique ne suffit pas cependant à rassurer la population de Beyrouth qui, malgré une dizaine de jours de relative accalmie, continue à fuir la capitale. Le temps paraît loin où, quelques heures après un bombardement ou des accrochages, Beyrouth retrouvait son aspect normal. L'après-midi, la capitale libanaise, particulièrement dans sa partie ouest à majorité musulmane, beaucoup plus touchée par l'exode que l'Est chrétien, demeure quasi déserte. Redevenus traditionnels, les accrochages aux armes de tous calibres sur la ligne de démarcation qui sépare Beyrouth ont encore fait vendredi en début de soirée deux morts et quatre blessés civils.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Dans les territoires occupés

Treize Palestiniens âgés de moins de seize ans ont été tués par balles depuis début août

Le nombre croissant de jeunes Palestiniens tués par balles en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis le début du mois d'août est « préoccupant », a estimé, vendredi 25 août, Mme Zehava Galon, directrice du Centre d'information israélien pour les droits de l'homme dans les territoires occupés (« Batselem »). Dans une lettre adressée à M. Itzhak Rabin, ministre israélien de la défense, Mme Galon estime que treize Palestiniens âgés de moins de seize ans ont été tués par les tirs de soldats ou de colons israéliens depuis le début du mois. La directrice de « Batselem » affirme, en outre, que de nombreux Palestiniens tués depuis trois semaines l'ont été dans des circonstances encore non éclaircies.

On apprend, d'autre part, de source militaire israélienne, que cent vingt Palestiniens considérés comme des « activistes de l'intifada » ont été arrêtés au cours des derniers jours en Cisjordanie occupée, au cours d'une série d'opérations de ratissage. Plus de neuf mille Palestiniens sont actuellement sous les verrous, pour participation au soulèvement, selon des sources concordantes palestiniennes et militaires israéliennes. L'armée israélienne a dynamité, vendredi matin, dans la bande de Gaza quatre maisons où logeaient des Palestiniens accusés d'avoir assassiné d'autres Palestiniens qu'ils soupçonnaient de collaborer avec Israël.

Enfin, le négociant en or israélien, qui avait été enlevé mercredi par des inconnus en Cisjordanie, a été retrouvé sain et sauf vendredi par l'armée israélienne, au fond d'un puits desséché dans le village d'Abush près de la ville de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Société

Avant de poursuivre sa course dans l'espace

La sonde Voyager-2 a envoyé d'étonnantes images de Triton

Au terme de son « grand tour » de douze ans, la sonde Voyager-2 a comblé les scientifiques, vendredi 25 août, en leur envoyant des images étonnantes de Triton, le plus gros satellite du système neptunien, qui « *pourrait concourir pour le prix des corps célestes intéressants* », selon les termes de M. Bradford Smith, chef de l'équipe d'analyse des images au Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena (Californie).

D'un rayon d'environ 1 400 kilomètres – apparemment plus petite qu'on ne le soupçonnait jusqu'à présent, – cette lune de Neptune intrigue depuis longtemps les astrophysiciens. Elle est, en effet, la seule à se déplacer en orbite en sens contraire de celui de la rotation de la planète, ce qui tendrait à prouver qu'il s'agit d'un corps extérieur – peut-être un astéroïde – capté par la force gravitationnelle de Neptune.

Triton est apparu, aux yeux émerveillés des scientifiques, encore plus étrange que prévu. Un monde glacé se divisant en deux parts bien distinctes, séparées par ce qui semble être une zone de fracture. L'une est assez lisse, d'une texture rappelant une peau de melon, l'autre, beaucoup plus tourmentée, avec une chaîne de montagnes ou un glacier de méthane, et, surtout, un volcan de glace. La rareté des cratères semble prouver que Triton a une surface relativement molle et changeante. Il pourrait être formé d'un noyau rocheux entouré d'une épaisse couche de glace comprenant peut-être de l'eau, le tout étant recouvert de méthane et d'azote gelés, à une température de moins 200 degrés environ. L'atmosphère de Triton, très ténue, pourrait contenir de l'oxyde de carbone, en plus de l'azote ou de méthane déjà détectés, estimait vendredi M. Daniel Gauthier, un astronome français. Elle serait, dans ce cas, plus épaisse que prévu.

M. Gauthier se déclare très impressionné par les gros plans de Neptune envoyés vendredi par Voyager-2, qui l'a frôlée à moins de 5 000 kilomètres (*le Monde* du 26 août), cinq heures avant de survoler Triton à 38 000 kilomètres d'altitude. « *Cette planète, extrêmement différente des autres, est en plus très belle*, explique-t-il, *Nous avons vu des nuages blancs, composés d'hydrogène sulfuré ou de méthane, flotter à haute altitude au-dessus de la surface bleuverdâtre de Neptune et nous avons même pu, à un moment, suivre leur ombre au sol.* »

GAMMA

AFP

Ces deux clichés, sont les premières images de Triton, le plus gros satellite de Neptune. Le premier (ci-dessus) date du 22 août dernier, alors que Voyager-2 se trouvait à 4 millions de kilomètres de distance. Le gros plan (ci-contre) a été pris vendredi 25 août, alors que la sonde survolait, à 38 000 kilomètres d'altitude, la partie la plus tourmentée de cet étrange corps céleste, qui comporte des montagnes ou des glaciers de méthane gelé, et des volcans de glace. Ces photographies ont été prises sur les écrans du JPL (Jet Propulsion Laboratory de Pasadena, Californie), ce qui explique leur manque de netteté.

Deux heures avant son passage au plus proche de Neptune, Voyager-2 a subi un bombardement serré de particules, trop fines cependant pour l'endommager. Le survol de Triton marque, en principe, la fin du voyage commencé en 1977 par cette sonde spatiale (*Le Monde* du 16 août). Elle poursuit maintenant sa course folle vers les confins du système solaire, puis de l'espace interstellaire, où elle pourrait errer pendant plusieurs millions d'années, porteuse d'un disque métallique contenant des messages à l'intention d'hypothétiques êtres extraterrestres. Elle continuera cependant à envoyer des images et des informations sur Neptune jusqu'au 2 octobre. Ensuite, si elle fonctionne toujours et ne fait pas de mauvaises rencontres avec des météorites, les techniciens du JPL pourront encore la suivre jusqu'en 2017, date à laquelle ses générateurs d'électricité au plutonium seront épuisés, la condamnant définitivement au silence et la rendant ingouvernable.

J.-P. D.

FAITS DIVERS

Un ancien employé municipal de Charvieu-Chavagneux affirme que la destruction de la mosquée était préméditée

Devant plusieurs journalistes, un ancien employé municipal de Charvieu-Chavagneux (Isère) a affirmé, vendredi 25 août, que la destruction de la mosquée avait été préméditée. « *En 1986, alors que j'étais encore employé par les services techniques municipaux, le maire RPR, Gérard Dezempte, avait déjà demandé à une entreprise de détruire la mosquée en faisant croire à une erreur mais cette firme avait refusé* », a affirmé l'ancien employé municipal, qui souhaite apporter les preuves de ce qu'il avance à un juge d'instruction.

Interrogé par l'AFP, le maire de Charvieu maintient « *que cette personne se trompe, car nous avions demandé à l'époque des devis pour la destruction de toute l'ancienne usine Tréficable, y compris les locaux occupés par les musulmans, sans vouloir détruire ces derniers* ».

De son côté, le président de l'association islamique de Charvieu-Chavagneux, M. Abdelaï Benyahia, a confirmé qu'il avait entendu parler d'un projet de destruction prétendument accidentelle de la mosquée. Il avait alors averti la sous-préfecture que, « *en ce cas, la prière du vendredi serait organisée devant la mairie de Charvieu* ».

Dans la matinée, M. Bruno Megret, délégué national du Front national, a réuni une conférence de presse pour affirmer que « *l'islam ne peut être présent en France que s'il est marginal* ». Selon lui, « *notre pays n'échappera pas à cette loi de la nature qui fait qu'il n'y a pas de coexistence pacifique possible entre des communautés ethniques et religieuses radicalement différentes* ».

Affirmant qu'en détruisant la mosquée, le 16 août, « *M. Dezempte avait fait ce qu'aucun maire du Front national n'aurait osé faire* », il a ajouté qu'il ne voulait pas que la liberté de culte « *serve à l'islamisation de la France avec aujourd'hui des lieux de culte, demain des mosquées, après des minarets et des muezzin.* »

Peu après, la prière du vendredi a rassemblé deux cents musulmans devant la mairie de Charvieu. L'imam a remercié le président du conseil général de l'Isère et maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon, qui avait annoncé jeudi (*le Monde* du 26 août), l'installation, dès le mardi 29 août, d'un lieu de culte provisoire à Charvieu avec le prêt, par le département, d'un local transportable à l'emplacement même de la mosquée détruite.

Jeudi soir, M. Dezempte avait rencontré, pour la première fois depuis la destruction de l'édifice religieux, M. Benyahia pour discuter de la création d'un lieu de culte permanent.

Attentat à l'explosif à la sous-préfecture de Barcelonnette

BARCELONNETTE
de notre correspondant

A la veille de la manifestation qui devait rassembler, samedi 26 août à Digne les habitants de la vallée de l'Ubaye et tous les opposants à la dissolution du 11e bataillon de chasseurs alpins, un attentat à l'explosif a détruit la grande porte de la sous-préfecture de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence). La bombe, de fabrication artisanale, a explosé vers 4 h 20 dans la nuit du jeudi 24 au vendredi 25 août.

L'attentat n'a pas été revendiqué, mais une inscription était tracée à la peinture sur les murs du garage de la sous-préfecture : « *Chevènement, tu nous mens. C'est parti !* » La brigade territoriale de gendarmerie, avec le concours de la brigade de recherches de Digne, a ouvert une enquête et entendu de nombreux membres du Comité de soutien proches des milieux commerçants. Un chien policier, spécialisé dans la détection des explosifs, a été dépêché sur place. Par deux fois dans l'après-midi de vendredi, des commerçants se sont rendus devant les portes endommagées de la préfecture, pour manifester leur soutien à ceux qui y avaient été amenés par les gendarmes, afin d'être interrogés.

C'est le 31 août que prend fin le délai fixé par les conseillers généraux des Alpes-de-Haute-Provence au premier ministre pour que celui-ci leur accorde une entrevue avant de recourir à la grève administrative (comportant notamment le refus de désigner les grands électeurs pour les sénatoriales du 24 septembre). Les élus de la vallée de l'Ubaye, qu'il s'agisse de Mme Françoise Meyrand-Bouscarle, maire UDF de Barcelonnette, de M. Jean Chabre, conseiller général RPR, ou de M. Jean-Pierre Aubert (divers gauche) ont été unanimes pour désapprouver l'attentat, « *tout en le comprenant* ».

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

● **La municipalité de Carcassonne refuse de rembourser un emprunt contracté par un promoteur.** – Le conseil municipal de Carcassonne (Aude), réuni jeudi soir 24 août, a refusé l'inscription à son budget d'une dépense de 6 millions de francs destinée à couvrir le remboursement de la première annuité de la dette de 71 millions de francs contractée pour la construction, dans la cité médiévale, d'un centre international de séjour. Le prêt de 71 millions de francs avait été obtenu, avec garantie d'emprunt de la ville, par un promoteur bordelais, André Orta, qui, en fait, en avait détourné la quasi-totalité (67,4 millions de francs) pour financer d'autres opérations déficitaires, et qui a été condamné pour cette affaire à quatre ans de prison ferme, le 26 juin dernier, par le tribunal de Montpellier (*le Monde* du 29 juin 1989).

● **Le fils d'industriels de la porcelaine est écroué pour vols et recel.** – Me Brigitte Queyla, juge d'instruction à Limoges, a inculpé, jeudi 24 août, Vincent Coquet, vingt-quatre ans, de vols, recel de vols et recel d'escroquerie. Il a été écroué en compagnie de trois complices. Un important butin d'objets de toutes sortes et notamment de matériels hi-fi a été retrouvé au domicile de Vincent Coquet, à Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne) où est installée l'usine de porcelaines de Limoges très renommées appartenant aux parents de Vincent Coquet.

SPORTS

Après la disqualification pour dopage d'un lanceur de poids

L'URSS exclue de la Coupe du monde d'athlétisme

La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a confirmé, vendredi 25 août à Londres, que le lanceur de poids soviétique Alexander Bagach était dopé à la testostérone (hormones naturelles) lors de la finale de la Coupe d'Europe des nations qui a eu lieu à Gateshead (Grande-Bretagne) les 5 et 6 août (*le Monde* du 25 août). Sa disqualification a pour effet d'exclure l'URSS de la Coupe du monde.

La procédure ordinaire prévoit la disqualification automatique de l'athlète concerné lorsque la contre-expertise de ses urines ne dément pas les résultats de la première analyse. Celle-ci aurait donc dû être annoncée dès que l'Association européenne d'athlétisme a été en possession des deux résultats.

Exceptionnellement, l'IAAF a retardé l'annonce de la disqualification pour que son comité médical puisse examiner le dossier. La testostérone étant une hormone naturelle, l'appréciation des dosages décelés dans l'organisme peut être délicate (en fait, il semblerait que le taux révélé par les contrôles ait été de nature à mettre en danger la santé de l'athlète).

En l'occurrence la prudence de l'IAAF a été motivée par d'autres soucis que scientifiques. La disqualification de Bagach entraîne en effet d'autres conséquences que la suspension pendant deux ans du lanceur de poids.

Lors de la Coupe d'Europe, l'URSS s'était classée deuxième derrière la Grande-Bretagne, avec quatre points d'avance sur la RDA. Les points sont attribués, dans chaque épreuve, de huit pour une victoire à un pour une dernière place. Une équipe dont un athlète est disqualifié perd les points que celui-ci a marqués. Or Bagach, troisième du concours avec un jet de 20,08 mètres, avait rapporté à l'URSS six points. Ceux-ci étant soustraits du total soviétique, la RDA passe en deuxième position du classement avec deux points d'avance sur l'URSS.

C'est la sanction directe. Elle en induit une seconde : en perdant la deuxième place du classement de la Coupe d'Europe, l'Union soviétique perd du même coup sa qualification pour la Coupe du monde d'athlétisme, qui doit avoir lieu à Barcelone du 8 au 10 septembre. C'est la RDA qui alignera sa formation tandis que les Soviétiques seront intégrés à titre individuel dans l'équipe d'Europe.

Possibilité de pourvoi

Plutôt que d'appliquer ses règlements à la lettre (1), la Fédération internationale a préféré s'entourer de garanties afin de ne pas s'exposer à une réclamation soviétique pour vice de forme. Mais en agissant avec prudence elle fragilise du même coup le dispositif qu'elle a mis en place pour lutter contre le dopage. Elle vient, en effet, d'admettre que son comité médical pouvait intervenir pour apprécier les résultats de l'expertise et de la contre-expertise des urines. Elle a ainsi ouvert une possibilité de pourvoi devant une instance plus « politique » que scientifique.

Reste à savoir maintenant comment les Soviétiques réagiront. Dans un mouvement de mauvaise humeur retireront-ils leur équipe féminine de la Coupe du monde ? Ou, conformément à leur récente déclaration sur la lutte contre le dopage, accepteront-ils les conséquences de la faute de Bagach ?

Dans un cas semblable, les Bulgares ont réagi avec vigueur : lors de la finale de la Coupe d'Europe d'épreuves combinées en juillet dernier, l'heptathlète Svetlana Dimitrova a été suspendue deux ans ; son entraîneur, Pishtikov, a été suspendu à vie, et le responsable de l'équipe nationale d'épreuves combinées, Slavkov, a dû démissionner.

A. G.

(1) Le paragraphe 8 de l'article 144 du règlement de l'IAAF stipule que « *tous concurrent coupable d'avoir une substance dopante dans son urine à une réunion d'athlétisme sera disqualifié avec effet immédiat, et ce fait sera signalé à l'IAAF et à sa fédération nationale* ».

En raison d'une épizootie de peste en Espagne

Les sports équestres menacés aux Jeux de Barcelone

Deux cent cinq chevaux au total sont morts ou ont été abattus en Andalousie (sud de l'Espagne) à la suite de l'épizootie de peste équine qui s'est déclarée dans cette région au début du mois d'août. La province de Huelva est la plus touchée.

Plusieurs milliers de chevaux ont été vaccinés ces dernières semaines en Andalousie. Toutefois des symptômes de peste ont été décelés chez huit pur-sang qui avaient été vaccinés au début de la semaine. Outre les vaccinations, les autorités régionales ont interdit le transport des chevaux et ordonné la désinfection des écuries. Les associations d'éleveurs souhaiteraient néanmoins que la vaccination soit étendue à toute l'Espagne et que les transports clandestins de chevaux soient réprimés.

C'est la deuxième fois qu'une telle épizootie se déclare en Espagne depuis deux ans : en 1987, cent soixante-huit chevaux étaient déjà morts de la peste équine. L'Organisation internationale des épizooties (OIE) a décidé d'interdire à nouveau la sortie de tout cheval d'Espagne pendant deux ans.

Cette mesure, applicable jusqu'en 1991, ne remettrait donc pas en question l'organisation des sports équestres à Barcelone lors des Jeux olympiques de 1992, à condition qu'aucun nouveau cas ne se déclare. Mais aucune « répétition » des épreuves ne serait possible, ce qui pourrait hypothéquer le bon déroulement de compétitions comme le concours complet.

Les organisateurs des Jeux pourraient avoir le choix entre deux solutions. La première consisterait à déplacer dans un autre pays les épreuves équestres. En 1956, pour des raisons sanitaires analogues, celles-ci n'avaient pas été disputées à Melbourne (Australie) mais à Stockholm (Suède). Pour 1992, les villes d'Aix-la-Chapelle (RFA), Rome (Italie), Stoneleigh (Grande-Bretagne), la région du Languedoc-Roussillon et le Maroc se sont déclarés prêts à les recevoir. Resterait alors à déterminer si elles auraient lieu pendant la période des Jeux ou à une autre date.

La seconde solution, plus radicale, consisterait à supprimer les sports équestres du programme olympique. Cette disposition aurait la faveur de ceux qui estiment que l'équitation est un sport trop coûteux à organiser et qu'il est seulement accessible aux pays les plus riches.

Le Comité international olympique, qui est maître du programme des Jeux, devrait prendre prochainement une décision.

Les habits de l'eau à Paris

« Château-Chirac »

DEPUIS la construction, en 1370, du premier égout maçonné et voûté de Paris, rue Montmartre, bien de l'eau – plus ou moins ragoûtante – a coulé sous les ponts. La lettre d'information de la Mairie de Paris (1) a rassemblé dans son numéro de juillet de précieuses informations sur l'étonnante gestion des eaux propres et des eaux usées et nous indique ainsi, dans la langue la plus aseptisée qui se puisse trouver, que, de 20 km en 1800, le réseau des égouts passa à 600 à la mort de l'ingénieur Belgrand, pour atteindre 2100 aujourd'hui.

Que ramasse-t-on dans cet appétissant labyrinthe ? 3,1 millions de mètres cubes d'eau polluée. Et que fait-on de ces eaux polluées ? On les traite, on les retraite, on les lance sur le valeureux champ d'épandage d'Achère, on en extrait les boues, on les brasse et rebrasse tant et si bien que à la sortie, la Seine, qui jusqu'en 1970 devait assimiler telles quelles 80 % des eaux usées, n'en accueille plus que 25 % grâce au projet « Seine propre », et ne devrait plus recevoir en 1994 qu'une eau limpide et vivifiante en sus des précipitations. Les crevettes d'eau douce ne s'y sont pas trompées qui réapparaissent aux bords à nouveau verdoyants du fleuve. (2)

En amont, la prouesse des gestionnaires de l'eau propre, de sa production et de sa distribution – organismes relevant depuis deux à quatre ans du secteur privé « *le Monde* du 20 février 1989) – n'est pas moins étonnante pour 6,30 F le mètre cube ; 60% de l'eau parisienne est en fait composée d'eau de source –, l'eau souterraine est acheminée par trois aqueducs vers les réservoirs de la ville, zones mystérieuses, sévèrement surveillées, et qui sont autant de taches gazonnées, vierges de construction – sur la carte de Paris.

L'eau est utilisée à toutes sortes de fins, sous toutes sortes de forme. Elle dort, elle jaillit, elle se vaporise, provoque des innondations et des drames de voisinage. Elle inspire les poètes, fait réfléchir les psychanalystes, et travailler les pompiers. Mais en noir et blanc, sans couleur olfactive, elle cache bien son jeu.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) *Paris en toutes lettres*, juillet 1989, nº 16. Distribution gratuite dans les mairies de Paris.

(2) Le Musée des égouts, installé place de la Résistance, au pont de l'Alma, a été inauguré le 20 juin dernier. Pour la visite des mêmes égouts, départ au même endroit (93, quai d'Orsay, 75007) les lundis, mercredis et le dernier samedi du mois de 14 h à 17 h. Rens. : 43-20-14-40.

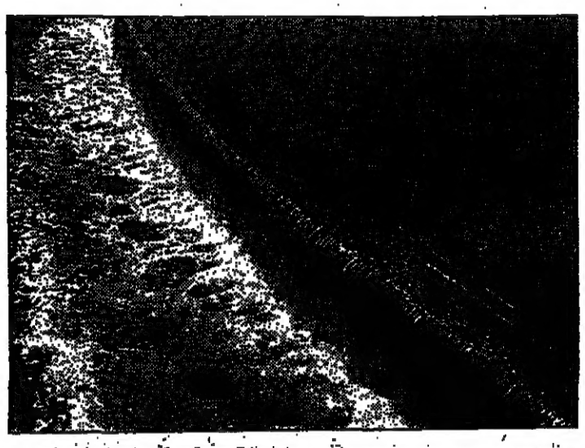

Nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour.
Bossuet.
(Achères)

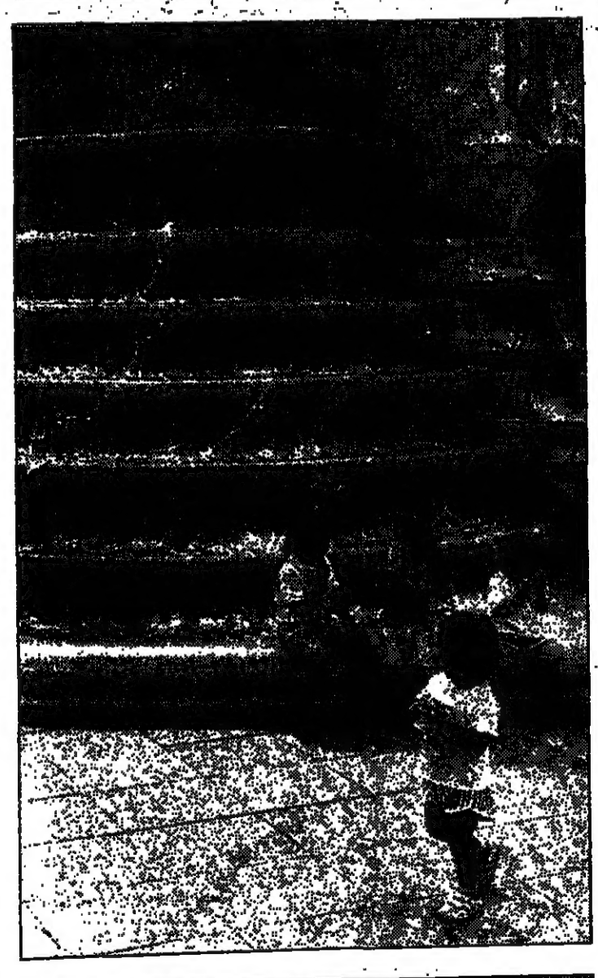

L'eau est la condition première indispensable à toute manifestation vitale, comme à toutes manifestations des phénomènes physico-chimiques.
Cl. Bernard.
(Fontaine des Innocents, aux Halles)

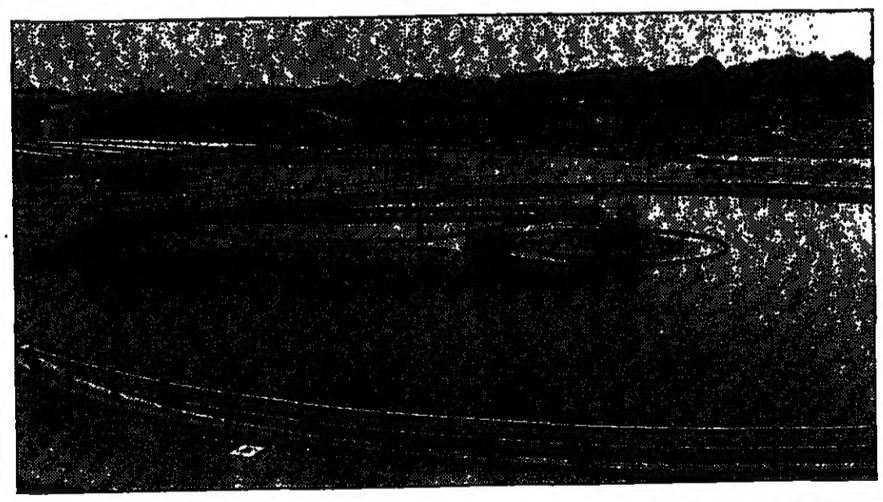

Il s'agissait de faire un long crochet sur les territoires des cercles de Boghar, Djelfa et Bou-Saada pour déterminer les points d'eau.
Maupassant.
(Fontaine Canal de l'Ourcq)

Je suis en eau
Prenons un peu d'haleine.
Molière.

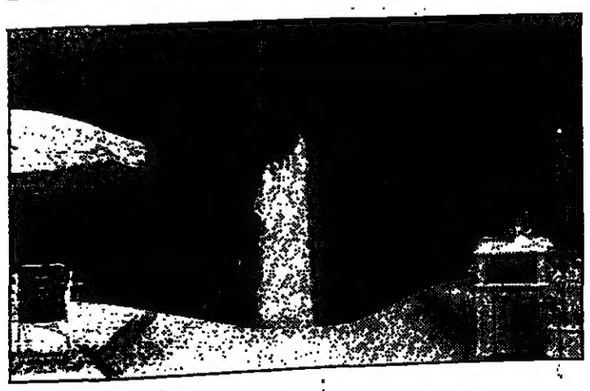

Il plongea un instant son regard dans les beaux yeux, un peu trop grands, un peu trop ronds, mais d'une eau si pure...
R. Martin du Gard.
(Achères)

Quelques Russes et une famille de Lyonnais vinrent prendre les eaux à son établissement.
A. France.
(Réservoir de Montsouris)

L'eau porte vingt noms. Pendant que le pharmacien la déguise sous l'appellation scientifico-commerciale de protoxyde d'hydrogène, l'ironie populaire l'affuble de sobriquets caustiques, de « sirop de grenouille » à « Château-la-Pompe ».
Brunot.
(Fontaine de Marie Pan)

REPORTAGE PHOTO
DE KAMEL DRIDI

هكذا من الأصل

Spectacles

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

BAPTÊME. Film français de René Féret : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES BOIS NOIRS. Film français de Jacques Deray : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CALME BLANC. Film américain de Phillip Noyce, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMMENT FAIRE L'AMOUR AVEC UN NÈGRE. Film franco-canadien de Jacques W. Benoît : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-75-79-79).

L'INVITÉ SURPRISE. Film français de Georges Lautner : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MEN'S CLUB. Film américain de Peter Medak, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

POUR LA GLOIRE. Film britannique de Martin Stellman, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

YAABA. Film Burkina-Faso d'Idrissa Ouedraogo, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Les Aventures du roi Pausole (1933), d'Alexis Granowsky, 15 h ; Repérages (1977), de Michel Soutter, 17 h ; Et vogue le navire (1983, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, 19 h ; Rendez-vous avec la peur (1957), de Jacques Tourneur, 21 h 30.

DIMANCHE

Chéri-Bibi (1937), de Léon Mathot, 15 h ; Liberty Belle (1983), de Pascal Kané, 17 h ; Jour de fête (1949), de Jacques Tati, 19 h ; Faces (1968, v.o.), de John Cassavetes, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Si vous avez manqué le début : 45e anniversaire de la libération de Paris : la Longue Nuit (1965), de Paul Seban, la Libération de Paris (1944), d'un collectif, 14 h 30 ; Actualités Gaumont, 1944-1945 (1944-1945), 16 h 30 ; Paris Liberated ! (1944), d'un anonyme, Paris levé, debout (1974), de Claude Robrini et Jean-Jacques Bloch, 18 h 30 ; la Longue Nuit (1965), de Paul Seban, la Libération de Paris (1944), d'un collectif, 20 h 30.

DIMANCHE

Si vous avez manqué le début : 45e anniversaire de la libération de Paris : Actualités Gaumont, 1944-1945 (1944-1945), 14 h 30 ; Paris Liberated ! (1944), d'un anonyme, Paris levé, debout (1974), de Claude Robrini et Jean-Jacques Bloch, 16 h 30 ; la Longue Nuit (1965), de Paul Seban, la Libération de Paris (1944), d'un collectif, 18 h 30 ; Actualités Gaumont, 1944-1945 (1944-1945), 20 h 30.

Les exclusivités

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

ARISE MY LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

BAL POUSSIÈRE (ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHIEN DE FLIC (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CIEL S'EST TROMPÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CONFESSION CRIMINELLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

COOKIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE CRIME D'ANTOINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DÉSIR MEURTRIER (*) (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE PLUS ESCROC DES DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

RAIN MAN (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROSALIE FAIT SES COURSES (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SCANDAL (*) (Brit., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SKINHEADS (**) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SPLENDOR (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

STREET OF NO RETURN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

Samedi 26 - Dimanche 27 août

YOUNG GUNS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné 1, 10e (47-70-21-71).

ZUCKER BABY (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Les grandes reprises

A DEUX MINUTES PRÈS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ACCATTONE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE CIRQUE (A.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ÉQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA GRANDE COMBINE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

HOLIDAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME DES HAUTES PLAINES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LOLITA (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

PLEIN SOLEIL (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE RIDEAU DÉCHIRÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOP GUN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN MORT EN PLEINE FORME (Brit., v.o.) : La Champo, 5e (43-54-51-60).

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

YAM DAABO, LE CROIX (Burkina-Faso, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

théâtre

Les autres salles

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). La Belle Carlo : 20 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Courant d'air show : 20 h 45.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Maître de Santiago : 20 h 30, dim. 17 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 18 h et 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Marcella : 20 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Maboul-Ragoût ou l'opéra de quat' fous : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Lettres d'amour : 20 h. Molly Bloom : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Les Eaux et Forêts : 20 h. Laurent Violet : 21 h 30. Théâtre rouge. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). La Butte et l'Abbesse (89, tu verras Montmartre) : 18 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Bal de N'Dinga : 21 h, dim. 16 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Au secours... tout va mieux ! : 17 h 30 et 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Monsieur Songe : 18 h et 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Aqua : 21 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Comment devenir une mère juive en dix leçons : 20 h 45, dim. 15 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Muriel Robin est au Splendid ! : 21 h.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Relâche : 15 h et 20 h 30, dim. 19 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-82-08-39). Le Barbier de Séville : 19 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Le Banquet du bouffon : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15. C'est dingue : 21 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30, dim. 15 h.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Arou = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. 100 % Polyamide : 22 h 30. Salle II. Les Secrets Menstres : 20 h 15. J'ai pas d'amis : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins II : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Trachot a disparu : 22 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache. Spectacle renouvelé toutes les heures : 20 h 30 et 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on aime : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Eric Thomas : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Ma mère aime beaucoup ce que je fais : 22 h 45 et 24 h.

Les concerts

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Frank Barbut. 16 h 30, dim. Orgue. Œuvres de J.-S. Bach.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Raj Bhimani. 18 h, dim. Piano. Œuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Kohn, Duffilieux.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Elsa Musa. 21 h, sam. ; 17 h, dim. Guit. Œuvres de Giuliani, Albeniz, Paganini, Sor. Dans le cadre du Festival Musique en l'Ile. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Strings and Co. 21 h, sam. ; 17 h, dim. Œuvres de Beethoven, Mozart, Reiche. Dans le cadre du Festival Musique en l'Ile. Téléphone location : 45-23-18-25.

KIOSQUE DE L'HÔPITAL LARIBOISIÈRE. Véronique Borowiec. 18 h, dim. Piano. Œuvres de Bach, Brahms, Chopin, Debussy.

NOTRE-DAME-DE-PARIS. Paul C. Eis. 17 h 45, dim. Récital d'orgue. Œuvres de Guilmant, Couperin, Franck, Langlais, Muset, Vierne.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars Antiqua de Paris. 19 h 15 et 21 h 15, sam. ; Musiques des XVIe et XVIIe siècles. Téléphone location : 43-40-55-17. Gabriel Fumet, Richard Siegel. 21 h, dim. Flûte, clavecin. Intégrale des sonates pour flûte et clavecin de Bach. Dans le cadre du Festival Musique en l'Ile. Téléphone location : 45-23-18-25.

THÉATRE DU RANELAGH (42-88-64-44). Spectacle traditionnel. 20 h 30, sam. Chant, musique, danse et acrobatie traditionnels chinois. Dans le cadre de la Semaine chinoise.

Danse

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS (4e). Ensemble Perceval et le Bal perd. Les 25, 26, 27 août, 1er, 2, 3 septembre. 21 h 30 ven., sam., dim. Chorégraphie de Marcte Pichon. Maître Colantonio à la cour du roi René. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Téléphone location : 48-04-98-01.

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE (19e). Compagnie Alain Germain. 13 h et 15 h 30, ven., sam., dim. « Les Savants et la Révolution ». Mise en scène et chor. Alain Germain. Textes Yves Laissus. Musique Isabelle Aboulker. Avec Nathalie Berboy, Philippe Bialat, Patrice Bouret, Patrick Florentin, Florence Guignolet. Espace Diderot

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (5e). (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française. 21 h ven., sam., lun. Chansons à la carte tous les soirs.

THÉATRE GRÉVIN (9e). Vivez la Révolution. 20 h et 22 h, ven., sam., dim. Revue de danse, chansons, magie, sur la petite histoire du quartier de la Bastille. Téléphone location : 42-46-84-47.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (1er). (42-33-58-37). Elles en étaient. 20 h 30, ven., sam. Chanson-cabaret sur la Révolution française.

Jazz, pop, rock

AU DUC DES LOMBARDS (42-36-51-13). Spanky Wilson Quartet, 23 h, sam. Stéphane Persiani Trio, 23 h, dim.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Idrissa Diop Group, 22 h 30, sam., dim.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Greg Hunter, 22 h 45 sam., dim. Piano, chant. Olivier Hutman (piano), Luigi Trussardi (cnb), Philippe Combelle (batt.).

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Serge Raboerson Trio, 22 h, sam.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Maxim Saury Jazz Music, 21 h 30, sam., dim.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-15). Bobby Helms & The Hot Band, 1 h, dim. Soul.

CITY ROCK (43-59-52-09). Look de Paris. 22 h 30, dim.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Jazz d'échappement, 22 h, sam., dim. Patrick Bebey (clav.), Toups Bebey (sax., fl.), Etienne Mbappe (basse), Luis Augusto (batt.), Sydney Thiam (perc.).

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Franck Weisz Trio, 22 h, sam. Piano, Jean Cortes (basse), Jean-Marie Lagache (batt.).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h, sam. Clar.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Nevada, 22 h 30, sam. Caroline Sanin (chant), Dominique Robert (basse), Francis Poillot (clav., synth.). Marie et François Debecker, 22 h 30, dim. Piano, chant.

MÉRIDIEN-MONTPARNASSE (43-20-15-51). Sharon Evans, 22 h 30, sam.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Stardust, 22 h 30 sam., dim.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Dominique Bertrand, 22 h, sam., dim. Sax. Avec Pierre Calligaris et son orchestre.

NEW MORNING (45-23-51-41). Archie Shepp, 21 h 30, sam.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Christian Ramet, 21 h. sam. « Stories ».

LA PINTE (43-26-26-15). Mad Brass Band, 22 h 30, sam.

PULLMAN SAINT-JACQUES. Bar Takouga (45-89-89-80). Christian Brenner, 18 h, sam. Piano.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Jean-Paul Amouroux Sextet, 21 h 30, sam., Boogie-woogie.

THE HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Hadiza Dockeray, 22 h, sam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Opus 4, 22 h 30, sam. Musiques d'Argentine.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). John Ratliken, 22 h, sam.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Bernard Maury Trio, 22 h, sam. Bonnie Lowdermilk, 22 h, dim. Piano, chant.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

PARIS EN VISITES

LUNDI 28 AOUT

« Une heure au Père-Lachaise », 11 h ; « Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau. Carte d'identité (Mme Cazes).

« Jolies demeures du Marais et leurs jardins secrets », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Histoire de la franc-maçonnerie des origines à nos jours », 15 h, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La pagode du bois de Vincennes », 15 h, métro Liberté, angle avenue de Paris-avenue de la Liberté (Paris et son histoire).

L'été des musées nationaux

« Des animaux ou des ancêtres ? » (5-12 ans), 14 h 30, musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil.

« L'été, une journée d'un paysan » (5-12 ans), 14 h 30, Musée des arts et traditions populaires, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne).

« Bethsabée ou l'histoire d'une séduction », 11 h ; « Tapisseries de la Renaissance », 14 h, Musée de la Renaissance, château d'Ecouen (s'assurer auprès du musée que la visite a bien lieu).

Monuments historiques

« Panthéon, basilique de Saint-Denis, Conciergerie, crypte archéologique du parvis de Notre-Dame, Sainte-Chapelle », 11 h, à l'entrée de chaque monument.

« L'immeuble du Parti communiste, chef-d'œuvre d'O. Niemeyer », 14 h 30, sortie métro Colonel-Fabien.

« Ponts, quais, hôtels (extérieurs) de l'île Saint-Louis », 15 h, sortie métro Pont-Marie.

Bicentenaire

Un entretien avec M. Jeanneney

(Suite de la première page.)

– On a surtout lu dans les commentaires médiatiques que cela servait la popularité du président Mitterrand.

– Si le double pari Sommet-Bicentenaire a été gagné, c'est au bénéfice de la France. Il est bien naturel que le chef de l'Etat, qui a été élu par une majorité de Français et qui a suivi la préparation de très près, en soit crédité. S'il s'était placé en retrait de l'événement, qui le lui aurait pardonné ?

– Comment expliquez-vous l'attitude négative, hostile, de l'opposition ?

– Il ne faut pas généraliser. Le clivage passe à l'intérieur des droites. Toute une partie a adhéré, j'en ai de multiples témoignages, et quantité de responsables de l'opposition ont fait beaucoup pour le Bicentenaire dans leur ville ou leur région.

» Mais pour d'autres, la conviction que le défi des fêtes de juillet ne pouvait être surmonté les a conduits à se mettre en position de tirer profit politiquement de l'échec qu'ils attendaient : ils ont perdu leur pari, quel bonheur!

– N'y a-t-il pas aussi une réticence à accepter l'héritage de la Révolution, une tendance à perpétuer la guerre des Blancs et des Bleus ?

– Il y a encore des opposants à la Révolution, mais beaucoup moins qu'il y a un siècle. La tendance actuelle, sur ces bords, est de mettre l'accent sur le problème de la violence, de façon obsessionnelle et largement anachronique. On braque ainsi l'attention sur la violence d'Etat en faisant appel à divers trucages rhétoriques. Par exemple, il y aurait un enseignement officiel qui occulterait cette violence. Pure imagination!

» Ou bien, on condamne les révolutionnaires au nom des débordements de certains, tels les bolcheviks de 1917, qui s'en sont déclarés les descendants : c'est comme si on condamnait le libéralisme économique parce que Pinochet s'en réclame. Ou encore on établit des comparaisons indues entre les hommes de la Terreur et les SS : quelles que soient les horreurs qui ont été commises pendant la guerre de Vendée, il ne s'agissait pas d'un système d'extermination mais d'une affreuse aberration condamnée par les révolutionnaires eux-mêmes.

» Toute linéarité du type Robespierre-Staline-Hitler-Pol Pot est fallacieuse. Mais cette attaque indirecte du message de 1789 ne touche pas seulement quelques intégristes : il sera intéressant d'étudier cela de près.

Un contrat respecté

– On a critiqué aussi les dépenses excessives de ces festivités.

– En ce qui concerne la Mission, j'ai passé un contrat avec le premier ministre et l'on ne dépassera pas les 327 millions de francs qui ont été attribués par l'Etat pour l'ensemble de notre activité.

– Mais la Mission n'est pas seule à dépenser ? La défense, l'éducation nationale...

– Il y a aussi les régions, les communes, des mécènes, des entrepreneurs privés, etc. Le calcul des dépenses et des recettes sera difficile à faire. Mais l'on sait déjà que les rentrées supplémentaires de devises, en raison de l'afflux de touristes étrangers, sont considérables. J'ai encore dans l'oreille les prévisions catastrophiques et les philippiques que j'ai entendues il y a un an, lors de mon arrivée ici, à propos du tourisme. Je constate avec satisfaction que ces critiques ont disparu.

– Certaines critiques ont porté sur les produits commerciaux « labellisés » par la Mission. Qu'en est-il ?

– Le PDG de Waterman avait effectivement mené une campagne contre la Mission. Nous avons pu vérifier son chiffre d'affaires sur ses produits « labellisés » ; depuis, un silence complet s'est établi de ce côté-là.

» Je crois que personne ne prétend que les oiseaux de Folon ne sont pas connus, et l'ensemble des royalties reversés par les entreprises qui ont contracté avec nous rapportera à la Mission environ 8 millions de francs. Bien sûr, certains objets se vendent bien et d'autres moins bien : je ne suis pas responsable de l'adéquation d'un produit au marché.

» Quant à la critique inverse – « tout cela n'est que futilité et bimbeloterie », – j'observe que le commerce est libre en France et qu'il n'est pas de grand mouvement de sensibilité collective qui ne crée pas un flux d'objets multiples. Dans cent ans, les collectionneurs se les disputeront.

– Qu'est-ce qui vous apparaît aujourd'hui comme le plus important dans cette commémoration ?

– Inséparablement: l'éclat du 14 juillet et le travail d'autopédagogie du peuple français, et aussi cette joie que l'étranger ait été au diapason de Paris. Il y a eu des sessions exceptionnelles du Parlement dans une dizaine de pays. A Santiago-du-Chili, quatre mille personnes se sont rassemblées dans un théâtre construit sur les plans de Gustave Eiffel pour écouter la Déclaration des droits de l'homme et reprendre en chœur la Marseillaise. Aux Etats-Unis, le 14 juillet a été déclaré par le président Bush journée nationale de commémoration... Sauf dans certains pays, notamment les pays islamiques, l'adhésion a été magnifique. Et je sais que la prochaine commémoration de Valmy attire déjà l'attention à l'étranger.

» Quant au travail en profondeur en France, je pense, comme historien, que le Bicentenaire aura contribué à mieux poser les problèmes d'aujourd'hui, on s'en rendra compte dans la longue durée. Il s'agit de donner un contenu plus réfléchi à notre devise républicaine « liberté-égalité-fraternité ». Beaucoup d'organisations de défense des droits de l'homme y travaillent avec ardeur et nous allons leur rendre hommage, samedi à l'Arche de la Défense.

» J'ajoute qu'une des tâches majeures de la Mission est de conserver la mémoire de l'événement. Nos archives seront laissées bien en ordre. Nous préparons un livre-bilan et nous avons fait tourner divers documents audiovisuels. Le Bicentenaire, après coup, renseignera en profondeur sur la France de 1989.

Propos recueillis par
YVES AGNÈS.

La Déclaration des jeunes d'AD 89

Les jeunes de quatre-vingts pays réunis en juillet à Strasbourg (*le Monde* du 25 juillet) autour de l'Association pour la déclaration du 26 août 1989 (AD 89) ont voulu actualiser, pour le présent et pour l'avenir, la réflexion sur les droits de l'homme. On retrouve dans ce texte, dont ils ont rédigé un abrégé, la générosité humaniste des ancêtres de la Révolution.

PRÉAMBULE. – Que celui qui a des yeux regarde,
Que celui qui a des oreilles écoute.

Nous, jeunes des quatre coins de la planète, réunis en convention par notre seule volonté, sans autre légitimité que le désir ardent d'être actuellement des citoyens du monde ; persuadés de ne pas avoir atteint la perfection ni de détenir la vérité ; proclamons avec le ferme engagement d'en rechercher l'application, les Droits et Devoirs suivants :

Article premier. – Tous les êtres sont universellement égaux et particulièrement différents.

Art. 2. – Le fondement du pouvoir au sein de l'Etat réside dans l'assentiment de toute sa population. Les individus, associations et institutions ont le devoir de veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte aux droits fondamentaux de l'être humain.

Art. 3. – Tout être humain a le droit à au moins une citoyenneté et le droit de changer cette citoyenneté. Nul ne peut en être déchu.

Art. 4. – L'être humain possède une identité physique, génétique et mentale dont la diversité doit être respectée et protégée. Il ne doit pas être agent de sélection de sa propre espèce. Aucune intervention ni expérimentation sur l'être humain ne peut en elle-même être source de profit.

Art. 5. – Tout individu a le devoir de conserver l'environnement en faveur des générations présentes et futures, en particulier par l'utilisation responsable des ressources naturelles.

Art. 6. – L'espace extra-atmosphérique et tous les corps célestes doivent être préservés, car d'eux dépend la survie de l'humanité.

Art. 7. – Aucun individu, aucune organisation publique ou privée ne peut rassembler ni enregistrer des données personnelles sur des individus sans leur consentement préalable.

Art. 8. – Le droit à la liberté d'expression et de communication exige l'accès garanti aux moyens culturels et techniques pour chaque être humain.

Art. 9. – Doivent être préservés en toutes circonstances et de manière permanente l'intégrité physique et psychologique des femmes et la libre disposition de leur corps.

Art. 10. – Tous les enfants doivent être égaux entre eux, quelle que soit leur filiation. L'enfant a droit à une nutrition saine, à un logement décent, à être vêtu, à une protection suffisante de sa santé et de son intégrité physique. Il a le droit d'être représenté et défendu devant la justice.

Art. 11. – Toute personne a droit à une assistance adéquate en cas de chômage, de maladie, d'invalidité. Nul ne doit subir de discrimination liée à une maladie.

Art. 12. – Toute personne a un droit égal à rechercher un travail, à l'obtenir et à le conserver dans la dignité.

Art. 13. – Les handicapés ont droit à l'égalité des chances, à la dignité, à la citoyenneté et à la reconnaissance de l'égalité d'accès à tous les domaines de la vie sociale.

Art. 14. – La peine de mort et la torture sont incompatibles avec les droits de l'être humain. Les organisations non gouvernementales doivent avoir les moyens de vérifier que les Etats agissent conformément aux principes précédents.

Art. 15. – La démocratie est une condition du développement. Le développement contribue à l'établissement de la démocratie. Tout pays a le droit de déterminer librement sa politique économique en accord avec les caractéristiques de sa société.

Art. 16. – Toute personne craignant des persécutions de toutes natures du fait de ses opinions, ou de son appartenance à un groupe social, a droit à un territoire d'accueil.

Art. 17. – Tous les Etats ont l'obligation de prévenir et d'empêcher tout conflit armé. Toute tentative, externe ou interne, d'extermination et de destruction du patrimoine culturel d'une communauté ethnique, culturelle ou religieuse est un crime contre l'Humanité.

Art. 18. – Tout groupe culturel ou ayant un système socio économique distinct de la population d'un Etat souverain dont il fait partie a droit à une reconnaissance officielle et à la libre détermination de son statut politique. La non-assistance à peuple en danger est sanctionnée par un droit international des minorités auquel tout peuple peut avoir recours en cas d'agression.

Art. 19. – L'école doit être instrument de paix. Chaque être humain peut créer en tout endroit du monde des lieux du savoir accessibles à tous et se placer à tout âge de sa vie en situation d'enseignant ou d'enseigné.

La France équipera le centre pour les droits de l'homme de l'ONU en moyens informatiques

GENÈVE
de notre correspondante

Au cours d'une réception donnée à l'occasion du Bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, l'ambassadeur Jean-David Levitte, chef de la mission de la France auprès des Nations unies à Genève, a lu vendredi 25 août un message de M. Michel Rocard dans lequel le premier ministre, après avoir déclaré qu'il suivait de près les travaux de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU et félicité les experts qui la composent, annonce que *« le gouvernement français a décidé de fournir au centre pour les droits de l'homme les moyens de l'informatique »*.

La nouvelle est d'importance, car, comme l'a précisé M. Jan Martenson, secrétaire général adjoint des Nations unies, l'ONU consacre moins de 0,7 % de ses ressources budgétaires à tout ce qui touche aux droits de l'homme. Or le centre a reçu, depuis le début de l'année, plus de deux cent mille plaintes en violation des droits de l'homme. Il s'agit de communications personnelles, qui sont reportées sur des fiches, classées dans des boîtes. Il ne dispose que de sept spécialistes et d'un secrétariat de sept autres personnes pour trier ces plaintes. Ce travail de bénédictin est certes émouvant à voir, mais ne fait guère avancer l'intérêt des victimes parce qu'il prend trop de temps.

Le centre des droits de l'homme, partie intégrante de l'ONU, a, entre autres fonctions, celles de centraliser toutes les activités des Nations unies en ce domaine, d'en informer l'Assemblée générale, de fournir son assistance à divers organes, dont le comité contre la torture et le groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, d'assurer la liaison avec les organisations non gouvernementales (ONG), d'organiser diverses réunions.

Le système informatique prévu coûtera à la France 700 000 francs.

ISABELLE VICHNIAC.

Le Carnet du Monde

Décès

– Denise Berneide-Raynal,
son épouse,
Odile et Frank Bujerkhoit,
France et Bernard Hugret,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude BERNEIDE-RAYNAL,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
officier de la Résistance,
président d'honneur de *Presse-Océan*,
administrateur de *Nice-Matin*,
ex-administrateur de *Midi libre*,

survenu le 20 août 1989.

Ses obsèques ont été célébrées à Paris, le 24 août, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Alberic-Magnard,
75016 Paris.
Oslo (Norvège).
86, rue de Sèvres,
75007 Paris.

– Ecully.

Mme Antoine Chambaz,
Tous ses enfants et petits-enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine CHAMBAZ,

notaire honoraire,
inspecteur national
des études de notaire,

survenu le 24 août 1989, en domicile, 49, parc des Sabines, 69130 Ecully.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 28 août, à 10 h 30, en l'église d'Ecully.

Condoléances sur registre.

La famille ne recevra pas de visites au domicile.

– Fontaines-Saint-Martin.

M. et Mme Claude Dutilleul,
Le docteur et Mme Bruno Dutilleul
et leurs enfants,
M. et Mme Nicolas Dutilleul,
M. et Mme Xavier Dutilleul
et leur fils,
M. et Mme Pierre Baizeau
et leurs enfants,
Mlle Magali Dutilleul,
Mme François Dutilleul,
Mme Paul Bertaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Vincent DUTILLEUL,

trente ans.

Messe de funérailles en l'église de Fontaines-Saint-Martin, mardi 29 août 1989, à 10 h 30.

– *Le Concours médical*,
a le regret de faire part du décès du

docteur Raymond JODIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
du *Concours médical*.

– M. et Mme Martin Fink,
Christiane Sacase-Merhar,
Vania, Katia et Stanislas Merhar,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Bogdan MERHAR,

survenu le 23 août 1989.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet (Paris 514), le lundi 28 août, à 15 h 30, où l'on se réunira.

34, rue des Bourdonnais,
75001 Paris.

– M. Franck Moderne,
son époux,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Franck MODERNE,
née Jacqueline Magne,

le 20 août 1989.

Selon sa volonté, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Eynesse (33).

Villa Sadas,
30, avenue Régina,
64000 Pau.

– Odette Flaesch-Moraine,
sa sœur,
Catherine et Philippe Mougin,
Bruno, Fleur et Marie,
ses neveux
et arrière-petits-neveux,
Sa famille
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marc MORAINE,

survenu à Caen, le 25 août 1989, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 28 août, à 15 h 45, en l'église Saint-Etienne de Caen.

9, rue J.-F-Boursault,
35700 Rennes.

– Paris. Sydney. Dijon.

Louis-François Plassa
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne PLASSA.

Les obsèques ont eu lieu à Bussy-la-Pesle (Côte-d'Or).

– Mme Jean Reyre,
son épouse,
Mme Sophie Reyre-Heymann,
M. Philippe Heymann
et leur fille Laura,
M. et Mme Denis Reyre
et leurs filles Gaël et Louise,
M. Nicolas Reyre,
Mme Marguerite de Lamotte de Reges,
Mlle Simone Reyre,
ses sœurs,
Et Mme Jean-Pierre Vivet,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean REYRE,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris le 24 août 1989, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Une messe aura lieu le mardi 29 août, à 14 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, 75015 Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 26 août.)

– Le président,
Le conseil d'administration de la Compagnie financière de Paribas,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jean REYRE,
ancien directeur général et président de la Compagnie financière de Paribas,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 24 août 1989, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Une messe aura lieu le mardi 29 août, à 14 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, 75015 Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

– Le président,
La direction générale,
Le conseil d'administration et ses collaborateurs de la Banque Paribas,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jean REYRE,
ancien directeur général et président de la Banque Paribas,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 24 août 1989, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Une messe aura lieu le mardi 29 août, à 14 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, 75015 Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

– Mme Georges Vathaire,
M. et Mme Jean-Claude Vathaire
et leurs enfants,
M. et Mme Richard Vathaire,
Les familles Hourdé, Pichot, Vigneaux et Vincent-Genod,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Georges VATHAIRE,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu à Cannes (Alpes-Maritimes), dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La célébration religieuse aura lieu le mardi 29 août 1989, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

– Mme J. Mention,
Mme H. Verdier,
Nathalie et Stéphane Le Gall,
Mathieu et Céline Verdier,
La famille et les amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis VERDIER,
directeur du département
de mathématiques
de l'université Paris-VII,

et de

Yvonne VERDIER,
son épouse,
chercheur au CNRS,

survenu accidentellement le 25 août 1989.

Les obsèques ont eu lieu le 26 août, dans l'intimité, à Saint-Etienne, Vallée française.

Mme Verdier,
73, rue Myrha,
75018 Paris.

Anniversaires

– Voici trois ans disparaissait

Gérard BOUGHOURLIAN,

rappellent Hélène, Eva, Samuel.

Le souvenir de celui qui œuvra pour une pédagogie de la réussite ne s'éteindra pas.

Ses collègues et amis.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

(*Publicité*)

MUSÉE RODIN
77, rue de Varenne (7e) — Mo Varenne
QUAND RODIN EXPOSAIT
tous les jours, sf lundi, 10 h-17 h 45, 13 juin – 17 septembre

VENTE AUX ENCHERES LUXEMBOURG
16.+17.9.89
Foires Internationales
200 - 250 VOITURES COLLECTION
OLDTIMER + PICKUPS
* AUTOMOBILES *
Samedi + Dimanche à partir de 10 h
* PICKUPS *
Pierroni Collection
Samedi à partir de 17 heures
* INFORMATIONS *
Tel 1941 56 910 101
Fax 1941 56 911 922
Pierre Meierhofer
Temps d'inclure votre véhicule
ORGANISATEUR
Kruse Int., Auburn USA
191 - 219 - 925 - 5600
* * *
1928 Hispano Suiza Cabrio (unique), 1936 Mercedes500K Cabrio, 1931 Cadillac 12 Zyl Cabr., 1929 Rolls-Royce Phantom 1, Porsche 597 Volt. de chasse 4 x 4, 1953 Cadillac Cabrio 8 Zyl, 3 x 1955/57 Mercedes 500 SL, BMW 503 Coupé, 1974 Jaguar XKY 12 Zyl Automat. 1928 Cadillac Cabrio, 1928 Rolls-Royce Playboy Roadster, 1958 Corvette Cabrio, Harley David., Buick Century Straight 8 Porsche 959 Vers. Course, Ferrari GTO ...

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 AOUT 1989 A 0 HEURE TU

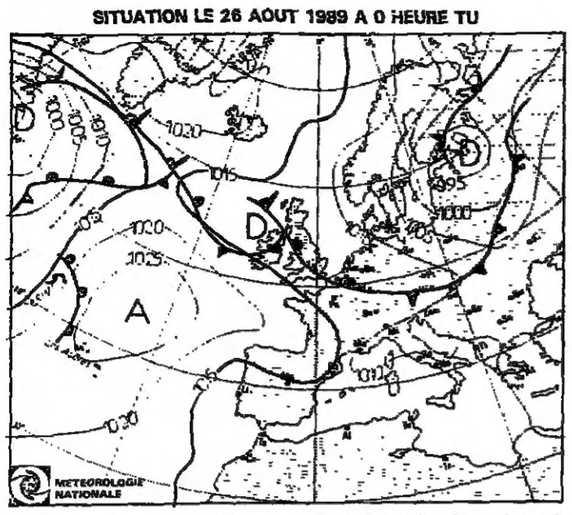

Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 août à 0 heure et le dimanche 27 août à 24 heures.

Situation générale :

La dépression qui intéresse le nord de la France, aujourd'hui samedi, donne un temps humide sur ces régions et toujours un temps relativement sec sur les régions au sud de la Loire. Demain dimanche, ce temps perturbé va gagner le sud du pays.

Dimanche : Demain matin les régions bordant les côtes de la Manche se réveilleront sous un ciel gris avec des petites pluies éparses. Sur les autres régions du nord du pays, le ciel sera le plus souvent nuageux et brumeux. Il n'y a que sur le pourtour méditerranéen que le soleil brillera dès le matin.

Ce temps nuageux et pluvieux gagnera les régions au sud de la Loire en cours de journée et touchera les régions allant de l'Aquitaine à la Provence en fin de journée. Petite possibilité d'avoir quelques flocons de neige au-dessus de 2 500 mètres sur le relief.

Sur les côtes de la Manche se dessineront dès la mi-journée des éclaircies. Celles-ci se développeront sur toutes les régions au nord de la Loire au cours de l'après-midi. Elles seront toutefois entrecoupées d'averses. Sur les côtes de la Manche, il soufflera un petit vent de nord-ouest modéré.

Sur le pourtour méditerranéen, mistral et tramontane continueront de souffler assez fort avec des rafales atteignant toujours 60 à 70 km/h, ce qui permettra de garder un ciel peu nuageux.

Après les températures relativement douces de la nuit : de 13 à 15 degrés du nord au sud avec de 15 à 19 degrés sur le pourtour méditerranéen, dans l'après-midi, le thermomètre indiquera de 17 à 22 degrés sur la moitié nord et de 22 à 25 degrés sur la moitié sud, de 25 à 28 degrés sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 28 AOUT 1989 A 12 HEURES TU

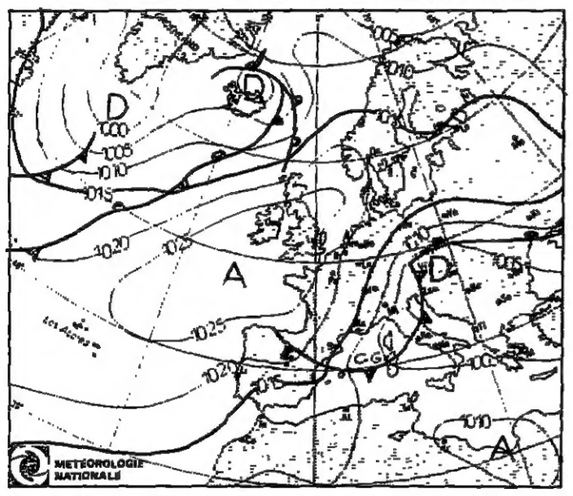

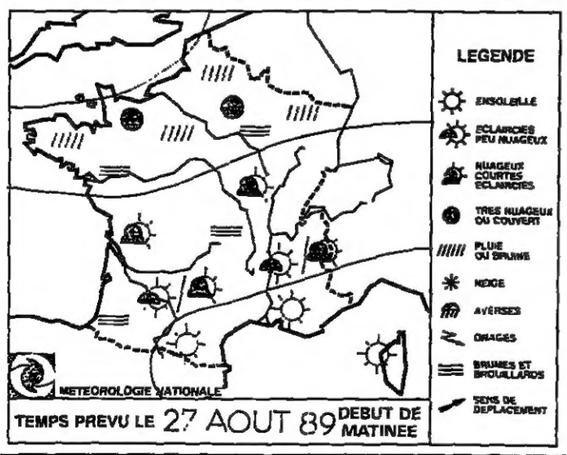

TEMPS PREVU LE 27 AOUT 89 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-8-1989 à 6 heures TU et le 28-8-1989 à 6 heures TU — le 25-8-1989

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	29	19	D	TOURS	26	18	C	LOS ANGELES	23	17	D
BIARRITZ	24	15	D	TOULOUSE	29	15	D	LUXEMBOURG	16	13	P
BORDEAUX	29	15	C	POINTE-A-PITRE	32	23	N	MADRID	33	21	D
BOURGES	27	18	C					MARRAKECH	42	23	D
BREST	21	17	P	ALGER	34	22	P	MEXICO	21	12	B
CAEN	20	18	–	AMSTERDAM	15	8	C	MILAN	31	19	N
CHERBOURG	20	17	P	ATHÈNES	34	22	D	MONTRÉAL	20	5	C
CLERMONT-FERR.	28	11	C	BANGKOK	34	26	N	MOSCOU	18	14	A
DIJON	27	17	C	BARCELONE	31	20	N	NAIROBI	23	13	C
GRENOBLE S-M-B	30	28	D	BELGRADE	30	17	C	NEW-YORK	27	17	D
LILLE	21	13	P	BERLIN	18	7	D	OSLO	18	6	D
LIMOGES	25	14	D	BRUXELLES	19	13	C	PALMA-DE-MAL.	32	20	D
LYON	29	14	N	LE CAIRE	36	23	D	PÉKIN	28	22	D
MARSEILLE-MAR.	32	21	D	COPENHAGUE	19	15	D	RIO-DE-JANEIRO	28	24	N
NANCY	22	16	P	DAKAR	26	24	P	ROME	30	22	N
NANTES	26	16	C	DELHI	34	27	C	SINGAPOUR	28	23	C
NICE	29	21	D	DJERBA	32	24	C	STOCKHOLM	13	9	A
PARIS-MONTS	22	18	C	GENÈVE	30	12	N	SYDNEY	17	8	N
PAU	27	13	N	HONGKONG	31	28	A	TOKYO	26	22	A
PERPIGNAN	33	21	D	ISTANBUL	31	21	D	TUNIS	33	21	D
RENNES	23	18	C	JÉRUSALEM	30	17	D	VARSOVIE	21	8	N
ST-ETIENNE	27	11	C	LISBONNE	29	17	D	VENISE	29	20	C
STRASBOURG	26	16	P	LONDRES	22	14	P	VIENNE	27	14	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5074

HORIZONTALEMENT

I. Rendu comme de l'argent. Vulgaire, n'est qu'une affection de jeunesse. – II. Un gouffre. Pris. Est abattu par le bourreau. – III. – Des endroits où l'on ne trouve plus aucun charme. Court mais ne vole pas. – IV. Possessif. Largeur de crêpe. Garçon bouché. Dieu. – V. Très rigoureux. Peut qualifier le bon temps. – VI. Pas conservée. Pour le bleu. – VII. Conjonction. Peuvent être assimilés à des coureurs de fonds. – VIII. Qui n'a pas bavé. Un morceau. Peut se mettre à gémir quand la caisse est pleine. – IX. Son ramage est en rapport avec son plumage. La belle étoile. Ville étrangère. – X. Quartier de Paris. Présentées sur un plateau. Dans le nom d'un fleuve de Suède. – XI. Utile pour boucler. Marguerite au jardin, Claude au verger. Qui a donc circulé. – XII. Laisse échapper le gaz. Comme les affaires quand on arrête tout. – XIII. Ont besoin de lampes pour travailler. Couture dans un tissu précieux. – XIV. Symbole. Est évidemment plein quand on en a par-dessus la tête. Supplément pour un homme. – XV. Salutations distinguées. Machine à diviser.

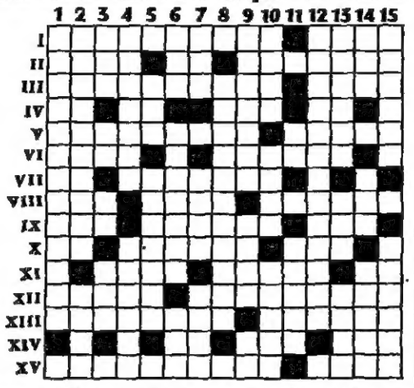

VERTICALEMENT

1. Sont particulièrement utiles quand on est en train de nager. – 2. Font parfois la haie. Lactée, n'est évidemment pas ferrée. – 3. Se mouilla. Démonstratif. Symbole. Quantité insuffisante. – 4. C'est parfois une mignardise. Tomber bien bas. – 5. Crie comme une bête. Qu'on peut trouver très brillante. – 6. Fait partie des affaires étrangères. Quand elle est lourde, peut être assimilée à une boulette. On y voit parfois du sang. – 7. Végétal. Pays. Matière dont on fait des gants. – 8. Des femmes qui entretiennent bien leurs dents. – 9. Un homme à qui il vaut mieux ne pas faire de confidences. Qui ont beaucoup circulé. Préposition. – 10. Dialecte. Qui ont peut-être besoin d'être remplacés. Darios y fut vaincu. – 11. Fait « dodo » quand il est doublé. De grands paresseux. – 12. Lettre pour réclamer de l'argent. – 13. Un ornement pour le coq. Poisson. Il est très fort, mais n'a pas une bonne tête. – 14. Fait l'innocent. Comme la bouche quand on reste assis. D'un auxiliaire. – 15. Escamoter. Auteur d'une Histoire ecclésiastique.

Solution du problème n° 5073

Horizontalement

I. Verrières. – II. Odeur. Ede. – III. Ira. Orvet. – IV. Tel. Naine. – V. Udine. – VI. Rose. Beau. – VII. Enamouré. – VIII. Test. Da ! – IX. Taie. Taël. – X. Elonger. – XI. Sens. Sage.

Verticalement

1. Voiturettes. – 2. Edredon. Ale. – 3. Réalisation. – 4. Ru. Néméens. – 5. Irone. Os. – 6. Ré. Buttes. – 7. Réviser. Ara. – 8. Eden. Aède. – 9. Sète. Alpe.

GUY BROUTY.

Communication

MM. Rousselet et Berlusconi vainqueurs
M. Murdoch défait

Le gouvernement espagnol autorise trois chaînes privées

Canal Plus et son allié espagnol Prisa (groupe auquel appartient le quotidien *El País*) ; le groupe Finanvest de M. Silvio Berlusconi et l'éditeur Anaya ; le quotidien *La Vanguardia* et la radio Antena 3 : les noms de la nouvelle télévision privée espagnole sont désormais connus. Après trois mois de suspense et deux discussions acharnées en conseil des ministres, le gouvernement a officiellement annoncé, vendredi 25 août, le nom des groupes qui géreront les trois canaux privés désormais autorisés.

Ils ont été choisis parmi les cinq candidats qui s'étaient présentés en mai dernier (un sixième, dirigé par le groupe de presse espagnol Grupo 16, avait été éliminé, car il ne réunissait pas les conditions légales requises).

MADRID
de notre correspondant

Le premier canal a été attribué à Gestevision – Telecinco, dont font notamment partie la maison d'édition espagnole Anaya, l'empereur de la télévision italienne, M. Silvio Berlusconi, ainsi que l'Organisation des aveugles d'Espagne (ONCE) qui détiennent chacun, 25 % du capital de la nouvelle société. Le deuxième canal est revenu à Antena 3, un groupe où figurent, entre autres, le plus important quotidien de Barcelone, *La Vanguardia*, la chaîne de radio Antena 3, ainsi que plusieurs publications de province. Les intérêts espagnols y sont très largement majoritaires (80 %), mais le capital étranger y est notamment représenté par Rothschild (France), Dilon Limited et Scottish Equitable Stein (GB), Rabobank (Pays-Bas) et Fidelity International (E-U.).

Enfin, la troisième chaîne a été attribuée à Canal Plus, Sociedad de Television, qui compte notamment parmi ses actionnaires la société française du même nom (25 %), ainsi que Prisa, éditrice du quotidien *El País* (25 %), la Banque de Bilbao-Biscaye (15 %) et plusieurs groupes financiers espagnols dont le groupe March (15 %). Des trois candidats retenus, c'est le seul qui appliquera le système payant du décodeur, un système qui n'était pas prévu par la législation espagnole, mais que celui-ci ne semble pas non plus interdire.

La situation des deux autres candidats restés sur la touche est très différente. Si l'élimination de Canal C, présenté par un groupe d'industriels proches des milieux nationalistes catalans, n'a pas surpris, il n'en va pas de même de celle d'Univision, un projet présenté, entre autres, par le puissant groupe de presse espagnol ZETA, qui possède déjà deux quotidiens nationaux et deux hebdomadaires et par le magnat de la presse anglo-saxonne, M. Rupert Murdoch. Les responsables du groupe ZETA ont d'ailleurs très mal pris la chose et annoncé qu'ils déposeraient un recours devant les tribunaux contre le choix du gouvernement.

Tout portait à croire que la décision des autorités, fondée tout à la fois sur des critères politiques, techniques et financiers, risquait de provoquer la polémique. Le gouvernement avait tenté, pour éviter ce choix délicat, de convaincre les cinq candidats de fusionner, afin de constituer seulement trois groupes mais en vain.

Les trois candidats élus disposent maintenant d'un délai maximum de six mois pour commencer à émettre sur Madrid et Barcelone d'abord et, progressivement, vers l'ensemble du territoire national. Ils loueront les services du réseau de transmissions et des chaînes de télévision publiques, dont ils deviennent désormais les nouveaux concurrents. Reste à savoir si le marché publicitaire espagnol est suffisamment ample pour permettre, à long terme, la coexistence d'un tel nombre de chaînes. Les grands groupes de presse espagnols, qui figuraient pour la plupart parmi les candidats, semblent, en tout cas, en être persuadés.

THIERRY MALINIAK.

La sœur jumelle de Canal Plus

Canal Plus Sociedad de Television ressemblera comme un clone à sa sœur française, qui ne détient pourtant que 25 % d'un capital qui s'élève à 10 milliards de pesetas. Les Espagnols la connaîtront, en effet, sous le même nom et le même logo. Les programmes, qui dureront vingt-quatre heures sur vingt-quatre, seront jumeaux. La chaîne ibérique diffusera trente-deux heures d'émissions en clair par semaine, fera des flashs d'information et s'essaiera aux magazines.

A terme – et c'est la seule différence notable avec la France, – elle pratiquera des décrochages régionaux. Mais pour un abonnement de 3 000 pesetas par mois (180 francs), ce sont, bien sûr, le sport (le football principalement) et le cinéma qui constitueront l'ossature d'une grille qui appliquera les mêmes principes de rediffusion que la chaîne française. Si le nombre de films programmés sera, lui aussi, identique, les quotas de nationalité changeront : 40 % seront d'origine européenne, 20 % espagnols (lors du dépôt de candidatures, Canal Plus Sociedad de Television s'est engagé à faire mieux (25 %) que le pourcentage exigé par la loi).

Côté technique, les décodeurs nécessaires au décryptage de la nouvelle chaîne payante seront les mêmes que ceux utilisés par la société française à partir de l'an prochain. La chaîne espagnole devrait également louer un canal sur le satellite Hispasat. Au total, ce sont 700 millions de francs d'investissements qui sont prévus. La chaîne comptera deux conseillers délégués – le représentant de Prisa, M. Cabrian, et le Français Marc Tessier, de Canal Plus Satellite, – un directeur général dont le nom n'est pas encore connu et un directeur des programmes, M. Juan Cueto.

Télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 26 août

TF 1

20.35 Théâtre : Quelle famille ! 22.55 Série : Dans la chaleur de la nuit. 23.50 Magazine : Formule sport. 0.40 Journal. 1.00 Série : Mannix.

A 2

20.40 Concert : Le premier rêve de l'Arche. 23.00 Journal. 23.20 Série : La loi est la loi. 0.10 Soixante secondes.

FR 3

20.35 Samdynamite. 21.50 Journal. 22.15 Magazine : Le divan. Invité : Alain Peyrefitte. 22.30 Magazine : Musicales. 23.30 Magazine : Sports 3.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Au-delà de la passion. 22.05 Super model 89. 23.25 Cinéma : Phantasm. ■ 0.50 Cinéma : Suicide-toi, docteur ! ■ 2.30 Cinéma : La travestie. □ 4.10 Cinéma : Cérémonie d'amour. □ 6.10 Documentaire : Les esprits de la forêt.

LA 5

20.35 Téléfilm : Chasseurs d'ombres. 22.10 Téléfilm : Vengeance posthume. 23.05 Magazine : Samedi foot. 23.10 Sport : Cyclisme (résumé). 23.40 L'enquêteur (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 L'enquêteur (suite). 0.40 Amicalement vôtre (rediff.). 1.30 Téléfilm : Double assassinat dans la rue Morgue. 3.00 Journal de la nuit. 3.05 Bouvard et compagnie (rediff.). 3.35 Série : Peau de banane. 4.20 Bouvard et compagnie (rediff.). 4.35 Voisin, voisine (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Le fantôme de Bestie Bow. 22.00 Téléfilm : Le droit à la justice. 23.40 Magazine : Charmes. 0.10 Variétés : You can dance. 2.00 Magazine : Charmes. 2.25 Magazine : Le glaive et la balance. 2.55 Magazine : Ondes de choc. 3.50 Le glaive et la balance. 4.15 Documentaire : Grandes chasses et pêches. 4.40 Le glaive et la balance. 5.05 Ondes de choc (rediff.).

LA SEPT

20.30 Théâtre : Nathan le sage. Pièce de Gotthold Ephraim Lessing. Avec Pascal Bougard, Bernard Freyd. 22.40 Documentaire : Chroniques de France. De Jean-Claude Bringuier. Pays de Caux, pays de quoi ?, de Claude Santelli. 23.40 Théâtre : Madame de La Carlière, de Diderot, avec Catherine Sellers, Pierre Tabard. 0.50 Concert : Couleurs Brésil. De Gilles Combet.

Dimanche 27 août

TF 1

11.05 Magazine : Auto-moto. 11.35 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 13.00 Journal. 13.20 Série : Un flic dans la Mafia. 14.05 Magazine : Spécial sports. 14.25 Sport : Automobile. 16.05 Magazine : Spécial sports (suite). 16.25 Tiercé à Deauville. 16.35 Série : Tonnerre mécanique. 17.25 Dessins animés : Disney parade. 18.40 Série : Vivement lundi. 19.05 Série : Harry Fox, le vieux renard. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : Un amour de Swann ■■■ 22.25 Magazine : Ciné dimanche. 22.30 Cinéma : le Bateau d'Emile ■ 0.10 Journal. 0.25 Série : Drôles d'histoires. 0.50 Série : Drôles d'histoires.

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. 9.00 Emissions religieuses. 12.05 Spectacle : Il était une fois le cirque. 13.00 Journal. 13.25 Série : Privée de choc. 14.10 Documentaire : La planète des animaux. 15.05 Feuilleton : Ces beaux messieurs de Bois-Doré. 16.30 Série : Madame le juge. 18.00 Série : Papa catcheur. 18.25 Magazine : Stade 2. 19.30 Série : Les pique-assiette. 20.00 Journal. 20.35 Téléfilm : Vous êtes avec moi, Victoria. 22.25 Magazine : Etoiles. 23.25 Musiques au cœur de l'été. 0.10 Journal. 0.35 Soixante secondes.

FR 3

9.30 Dessin animé : Petit ours brun 9.32 Dessin animé : Ulysse 31 (rediff.). 10.02 Documentaire : Splendeurs sauvages. 10.30 Magazine : Sports 3 (rediff.). 11.30 RFO hebdo. 12.00 Magazine : Musicales (rediff.). 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. 13.30 Forum RMC-FR 3. 14.30 Magazine : Sports loisirs vacances. 17.03 Magazine : Montagne. 17.30 Amuse 3. 19.05 Série : La loi selon McClain. 20.02 Série : Benny Hill. 20.35 Documentaire : Optique. 21.30 Documentaire : Le rossan de France. 21.55 Journal. 22.20 Dessin animé : Petunia natural park. 22.30 Cinéma : la Vie de plaisir ■■ 0.00 Musiques, musique.

CANAL PLUS

7.00 Cinéma : Du riffifi à Panama □ 8.45 Documentaire : Hippocampes, les chevaux de la mer. 9.10 Cinéma : A la recherche de Garbo ■■ 10.50 Cinéma : Bonjour l'angoisse ■ *En clair jusqu'à 13.30.* 12.31 Magazine : Exploits. 13.00 Série : Frog show. 13.35 Dessins animés : Décode pas Bunny. 15.00 Série : Taggart. 16.30 Sport : Moto. 17.30 Série : Mister Gun. 18.00 Cinéma : Contrôle □ *En clair jusqu'à 20.30.* 19.40 Les superstars du catch. 20.30 Cinéma : le Sicilien □ 23.00 Cinéma : Le soleil des voyous □ 0.40 Cinéma : La septième dimension ■ 2.05 Surprises.

LA 5

12.30 Sport : Cyclisme (suite). 13.00 Journal. 13.30 Sport : Cyclisme (suite). 18.00 Série : Supercopter. 18.50 Journal images. 19.00 Série : Supercopter (suite). 19.55 Les inconnus. 20.00 Journal. 20.30 Les inconnus. 20.35 Cinéma : Pattes ■ 23.30 Magazine : Ciné Ciné. 23.35 Sport : Cyclisme. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Opération Julie. 1.45 Téléfilm : Zone rouge. 3.20 Journal de la nuit. 3.25 Bouvard et compagnie (rediff.). 3.40 Série : Peau de banane. 4.00 Série : Voisin, voisine.

M 6

12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Série : Mon ami Ben. 12.30 Série : Les routes du paradis. 13.20 Madame est servie (rediff.). 13.45 Téléfilm : Une femme libérée. 15.20 Téléfilm : Les cavaliers de l'enfer. 17.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.10 Série : Vegas. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Clair de lune. 19.00 Série : Espion modèle. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Téléfilm : L'opération de la dernière chance. 22.15 Capital. 22.20 On se dépêche d'en rire. 22.30 Cinéma : L'oiseau au plumage de cristal ■ 0.00 Magazine : Charmes. 0.30 Concert : Le groupe ZIA. 1.15 Boulevard des clips. 1.50 Les masters des découvertes du Printemps de Bourges 1989. 2.00 Magazine : Charmes. 2.25 Magazine : Le glaive et la balance. 2.50 Magazine : Ondes de choc. 3.45 Série : Messieurs les jurés. 5.35 Le glaive et la balance.

LA SEPT

19.10 Espagnol : Méthode Victor, n° 5 et 6. 19.30 Documentaire : Le corps à l'ouvrage. De Philippe Niang. 3. Citoyens à vos marques. 20.30 Téléfilm : Gesualdo, the prince. De Nears Colin. Biographie de Don Carlo Gesualdo, madrigaliste italien du seizième siècle. 21.35 Documentaire : From east to west. De Barrie Gavin. 3. La flûte de jade. 22.30 Magazine musical : Méganix. 23.00 Magazine culturel : Dynamo. 23.30 Documentaire : Les artisans de Renoir, d'Yves Laumet.

AFFAIRES

Thomson est prêt à se lancer dans la télévision haute définition commerciale

A cause de la tiédeur des « broadcasters » (diffuseurs de programmes télé), la télévision haute définition (TVHD) ne verra peut-être pas le jour avant le vingt et unième siècle. Mais les industriels, eux, sont prêts. Le groupe français Thomson, un des trois grands avec Philips et Bosch à s'être lancé dans l'aventure, l'affirme et le prouve en exposant dans le cadre du Funkausstellung, la plus grande foire électronique du Vieux Continent ouverte le 25 août, à Berlin, un appareil de télévision multiformats et multistandards capable de capter en outre n'importe quelle émission en provenance des satellites, également un car vidéo doté des toutes dernières nouveautés technologiques.

La volonté d'en découdre avec les Japonais, qui exercent d'importantes pressions pour imposer MUSE, leur propre standard de TVHD – « *illogique* », assure M. Pierre Garcin, PDG de Thomson Consumer electronic, dans la mesure où son adoption obligerait à mettre à la casse tout le matériel existant de télévision (récepteurs, émetteurs...) – est en tout cas très forte. Invité au Funkausstellung à s'exprimer dans le cadre d'Eurêka, M. Paul Quilès, ministre français des postes, des télécommunications et de l'espace, a réaffirmé, lui, avec quelques-uns de ses collègues européens, la détermination sans faille des pays du Vieux Continent à développer leur propre standard de TVHD basé sur la norme D2-Mac Paquets pour faire pièce aux prétentions japonaises.

Le cheminement suivi par les industriels européens possède une supériorité : il est, lui, logique. Car les techniques mises en œuvre sont évolutives et compatibles avec les matériels existants. « *Notre logique s'impose de jour en jour à celle des Japonais* », a insisté M. Quilès. « *La volonté de la France et de l'Allemagne de développer la TVHD ne peut être mise en doute* », a encore ajouté le ministre, et de conclure : « *Les industriels peuvent trouver dans cette situation une raison d'entreprendre.* » C'est chose faite.

A. D.

KPMG à nouveau premier cabinet d'audit mondial

Le cabinet d'audit américain Ernst and Young, issu le 29 juin dernier de la fusion entre Ernst and Whinney et Arthur Young, ne sera resté que deux mois en tête de son secteur. KPMG, fruit de la fusion de KMG et Peat Merwick en 1986, vient en effet de lui ravir la place de leader, en réussissant à attirer dans son réseau la firme Thorne, premier cabinet d'audit et de conseil canadien. Ce dernier, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 284 millions de dollars (1,9 milliard de francs environ) en 1988, porte ainsi à 4,18 milliards de dollars (23 milliards de francs environ) le chiffre d'affaires de KPMG, contre désormais 4 milliards de dollars (26 milliards de francs environ) pour Ernst and Young. Thorne, qui, avant la formation d'Ernst and Young, était l'affilié de Ernst and Whinney, voyait en effet d'un assez mauvais œil le rapprochement avec son homologue chez Arthur Young, deuxième sur le marché canadien.

En revanche, la fusion avec l'affilié canadien de KPMG, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 166 millions de dollars (1,1 milliard de francs), en 1988, devrait poser moins de problème vu sa taille plus réduite et également le fait que dans un passé plus lointain Thorne avait fait parti du réseau KMG. Ce qui peut donc apparaître comme un simple retour au bercail illustre bien les difficultés propres aux fusions dans des cabinets d'audits ou de conseil où les affiliés-associés sont libres de changer de partenaires. Des difficultés qui expliquent pourquoi Arthur Andersen et Price Waterhouse ont préféré faire précéder leur annonce de fusion, qui les placeraient alors, et de loin, en tête du classement avec un chiffre d'affaires de 5 milliards de dollars (33 milliards de francs environ), d'une période de réflexion avec leurs associés.

A. K.

Les investisseurs étrangers relancent les ventes françaises de pur-sang

Après trois années de déprime, les chevaux de pur-sang français sont-ils repartis du bon pied ? On peut le croire au vu des résultats des ventes de Deauville de yearlings (chevaux d'un an) cette semaine. Chaque année, elles donnent la température et le bilan de santé d'un marché très délicat et très particulier. Il est fondé, en effet, sur le caractère hautement spéculatif de quelques grands courants de pur-sang hypersélectionnés. La cote des reproducteurs (étalons et juments) monte ou descend selon la réussite en courses de leurs productions aux Etats-Unis, en Angleterre, en Irlande, en France principalement.

Ainsi, par exemple, les cinq journées d'enchères ont concerné exclusivement 142 acheteurs différents et 102 haras vendeurs de 408 sujets, pour un chiffre d'affaires de 131,55 millions de francs (en hausse de + 26 % sur l'année dernière) et une moyenne de 322 466 F (+ 19 %). Une remontée des cours spectaculaire qui avait déjà été ressentie aux Etats-Unis en juillet, mais qui est encore bien éloignée du score de Deauville 1985 où l'on avait totalisé 180 millions de francs. Entretemps, il y a eu d'abord la baisse du dollar, puis le krach boursier.

Les clients étrangers, selon une première estimation, ont apporté plus de 90 % des sommes dépensées. Ce sont des Arabes, des Américains, des Britanniques, des Français non résidents et, pour la première fois, des Allemands alors que les Italiens étaient pratiquement absents.

Chez les Français, paradoxalement, les propriétaires et entraîneurs de province ont acheté davantage que les Parisiens. Pour ceux-ci il est pratiquement impossible maintenant d'amortir des budgets courses au galop. Outre l'investissement initial du yearling, les frais d'entretien se montent au minimum à 130 000 francs par an. Or les prix de courses ne sont plus en proportion. La nette reprise due aux efforts de sélection des éleveurs et à la promotion des organisateurs redonne néanmoins le moral aux jeunes professionnels très engagés, les Normands surtout. A tel point que lors de l'Assemblée générale de leur syndicat, vendredi 25 août, ils ont un peu chahuté leur président, M. Jean-Marie Mercier. Ils lui reprochaient de ne pas soutenir suffisamment la réforme de la profession proposée par M. Lecerf (*le Monde* du 22 août). Une attitude impensable il y a quelques années dans un milieu très conservateur. Les caciques étaient sur la sellette. Un contestataire, M. Evain, leur a même lancé : « *J'ai l'impression que vous avez cloué vos chaises sur le pont du Titanic* ».

GUY DE LA BROSSE.

SECTEUR PUBLIC

Les PTT pourraient être divisées en deux sociétés

(Suite de la première page.)

Témoignant de l'importance accordée par Matignon à la question, il chargeait M. Prévot – ami du premier ministre et ancien syndicaliste – de cette tâche. A la suite d'une première série de rencontres, celui-ci ébauchait une position : dans un pré-rapport, en avril dernier, il soulignait la nécessité d'une mutation en douceur des PTT (*le Monde* du 12 avril). Aujourd'hui, l'idée est reprise et creusée : dans son document final, M. Prévot se prononce clairement pour un changement de la gestion actuelle des PTT, exercée directement par l'Etat. Il estime qu'il faut doter la poste et France Télécom d'une personnalité juridique relevant du droit public. Mais il ne prononce pourtant pas le nom d'EPIC, qui fait figure de chiffon rouge aux yeux de plusieurs syndicats.

Donner à la poste et à France Télécom une personnalité juridique relevant du droit public signifie, en clair, que l'hypothèse de la société nationale (type SEITA ou Air France) est écartée... et, à plus forte raison celle d'une « *privatisation* », – hypothèse d'ailleurs repoussée à plusieurs reprises par le gouvernement. M. Paul Quilès, ministre des PTT, a récemment déclaré qu'il fallait faire preuve d'imagination et préparer du « *sur-mesure* » pour les PTT.

Trouvera-t-on une formule juridique totalement insolite ou ne s'agirait-il pas plutôt d'une sorte d'EPIC qui ne dit pas son nom ? Ce sera au législateur et, avant lui aux négociateurs et au gouvernement d'en décider. Mais la forme juridique des PTT n'est pas le seul sujet important : celui du statut de ses 435 000 fonctionnaires l'est tout autant. M. Prévot laisse, semble-t-il, la porte ouverte à une évolution afin de permettre une gestion plus souple des hommes. Une question qui relèvera elle aussi de la négociation, encore qu'on n'ait jamais vu en France un grand service de l'Etat changer de forme juridique sans que le personnel ait le choix de garder s'il le désire son statut antérieur. Des assurances ont d'ailleurs été données, le gouvernement répétant à l'envi une petite phrase sibylline : « *les garanties fondamentales du statut seront conservées.* »

Une fois le rapport Prévot publié, ce sera au gouvernement d'engager ou non la mutation des PTT. Le premier ministre l'a dit le 24 juin, il faut « *rechercher des solutions adaptées* » en ayant « *une grande ambition pour le service public* ». Reste que la tâche sera rude : alors que la CGT continue de s'opposer à ce qu'elle s'obstine à dénommer « *privatisation* », FO menaçait implicitement d'une grève, il y a quarante-huit heures. Et chacun a encore en mémoire le grand conflit de la fin 1974 qui coûta son poste au ministre des postes de l'époque.

Autre problème que le gouvernement devra résoudre : trouver une majorité pour faire adopter un éventuel texte de loi sur les PTT... et la bonne majorité, c'est-à-dire ne pas le faire voter grâce aux voix d'une partie de l'opposition. Or il n'est pas sûr que tous les socialistes apprécieront un changement de statut des PTT, et le congrès est au printemps. Enfin, et peut-être surtout, le climat social de la rentrée ne s'annonce pas très bon. L'Etat-patron est encore brocardé, mais cette fois ce sont les « grognards » qui montent en ligne... Pour la première fois, la gauche a devant elle trois ans sans élection pour mener une évolution de fond des PTT qui demandera du temps. Le gouvernement laissera-t-il passer cette occasion pour cause de rentrée sociale chaude ?

FRANÇOISE VAYSSE.

Etat, EPA, EPIC, SN...

Il existe, pour simplifier, trois grands types de gestion d'un service public : soit directe, soit indirecte, soit par le biais d'un établissement ou d'une société nationale.

Les services de voirie ou de police par exemple relèvent du premier type, la gestion directe par l'Etat ou une collectivité publique. Les PTT aussi, même si le budget annexe devait initialement atténuer un peu la tutelle de l'Etat.

L'établissement public est une personne morale de droit public, placée sous la tutelle de l'Etat ou d'une collectivité locale, dotée d'une autonomie de gestion mais ayant un domaine de compétences spécialisé, défini soit par la loi, soit par des textes réglementaires. On distingue les EPA (établissements publics administratifs) – comme les lycées ou les hôpitaux, soumis au droit public dans leurs relations avec les usagers – des EPIC (établissements publics à caractère industriel et commercial) comme EDF, la SNCF ou l'Office national des forêts (ONF), soumis au droit commercial dans leurs relations avec leurs clients. Dans le domaine financier, le régime de l'EPA est assez proche de celui des collectivités publiques (ils supportent en particulier un contrôle *a priori* de leurs dépenses). Bénéficiant de leurs ressources propres, fruit de leur activité, les EPIC ne subissant ce contrôle qu'*a posteriori*. C'est un conseil d'administration tripartite (conformément à la loi de démocratisation du secteur public) composé d'un tiers de représentants de l'Etat, d'un tiers de personnalités qualifiées et d'un tiers de salariés, qui examine les dépenses et les ressources.

Enfin, la Société nationale (SEITA, Air France...) est un organisme de droit privé dont la majorité du capital appartient soit à l'Etat, soit aux collectivités publiques ou à des sociétés du secteur public. Ces sociétés ne peuvent être privatisées que par une loi.

Le régime auquel est soumis le personnel de ces établissements varie également. Ainsi, les salariés des EPA relèvent du droit public et sont soit fonctionnaires, soit agents publics. Exception faite du directeur et de l'agent comptable, les personnels des EPIC relèvent du droit privé (sauf pour ceux de l'ONF et de l'Office national des céréales, qui sont fonctionnaires). Ils peuvent être classés en deux catégories : ceux dépendant d'une convention collective ou ceux soumis à un statut réglementaire (comme EDF ou la SNCF). Les statuts propres définissent les conditions d'embauche, de carrière, les congés... Depuis les lois Auroux, des accords d'entreprise introduisent une marge contractuelle dans ce cadre. De même, les salariés d'une société nationale relèvent soit d'une convention collective, soit d'un statut propre. C'est le cas, par exemple, pour Air France. La SEITA, pour sa part, a évolué d'une formule à l'autre.

Lors de la transformation en EPIC, les fonctionnaires peuvent choisir de conserver ou non leur statut. Mais les nouveaux arrivants seront régis par les nouvelles dispositions. Enfin, certains établissements comme les Ports autonomes ont un statut mixte d'EPA et d'EPIC. D'autres, encore, comme la Banque de France ou la Caisse des dépôts relèvent de formules tout à fait spécifiques.

F. V.

Un mouvement mondial de déréglementation

Poussés par l'évolution technologique qui a permis une large diversification des services offerts (transports de données et d'images, minitel...), tous les pays ont fait évoluer leur législation sur les télécommunications ces dernières années. Le principe a été partout que face à une diversité des services il fallait introduire une diversité des offres, c'est-à-dire de la concurrence. Les monopoles d'Etat (ou aux Etats-Unis de la firme privée d'ATT qui était un Etat dans l'Etat) constitués autour de celui plus ancien, de la poste ont donc été remis en cause, chaque pays répondant à sa manière.

Aux Etats-Unis, pionnier de ce mouvement de « *déréglementation* », ATT a été démantelé en 1984. En Grande-Bretagne, le British Post Office était devenu un établissement public dès 1969. Mais c'est en 1981 que Mme Thatcher prend la décision fondamentale de séparer la poste et les télécommunications et de créer deux nouvelles sociétés (les services financiers seront ensuite détachés de la poste en 1988). British Telecom perd son monopole – on lui créé un concurrent de toutes pièces, Mercury en 1982 – et est privatisée à partir de 1984. Le bilan est aujourd'hui contrasté : à côté de meilleures dispositions pour les entreprises, les utilisateurs privés se plaignent d'une baisse de qualité et des hausses de prix.

En RFA, une loi de 1988 a découpé en trois la Bundespost considérée comme un « bunker », notamment par les Américains, qui ont multiplié les pressions pour obtenir une déréglementation plus favorable à leurs grandes firmes (IBM surtout et ATT). La poste (Postdienst), les télécommunications (Telekom) et les services financiers (Postbank), aujourd'hui administrations, vont devenir des établissements publics. Aucune privatisation n'est prévue, mais Telekom ne conservera de monopole que sur les services de base (téléphone, telex...), conformément d'ailleurs à un Livre vert adopté par les Douze sur le sujet.

Tous les autres pays européens ont ou sont en train de modifier leur réglementation, la France étant la dernière à évoluer, reculant depuis cinq ans devant les réticences des syndicats.

E.L.B.

BIBLIOGRAPHIE

Un numéro de « Droit social » sur le revenu minimum d'insertion

Le revenu minimum d'insertion (RMI) représente la grande innovation de ces dernières années en matière de protection sociale : la revue *Droit social*, dirigée par M. Jean-Jacques Dupeyroux, vient d'y consacrer son dernier numéro. M. Bertrand Fragonard, délégué interministériel au RMI, en décrit avec précision le champ et les montants. On a en particulier recherché la « *neutralité* » à l'égard des situations familiales, du logement et du SMIC. Cela n'empêche pas que le public, à l'issue de six mois de « montée en charge » de l'allocation, apparaisse sensiblement différent des prévisions : en particulier la relative absence des familles, qui n'est peut-être que provisoire.

Le revenu minimum va-t-il être le départ d'une nouvelle forme d'action et d'aide sociales ? La question soulevée par M. Fragonard est reprise sous différents angles, notamment sur le plan juridique. C'est surtout à travers l'insertion dans les mois à venir qu'on le verra, la prestation elle-même ayant, semble-t-il, atteint son rythme de croisière. En effet, l'insertion n'est pas seulement conçue comme une condition pour obtenir l'allocation, mais aussi un engagement de la collectivité, un devoir. A partir de là, le RMI, souligne M. Michel Laroque, peut évoluer dans des sens différents : vers une quasi-disparition de l'aide sociale traditionnelle ou vers un retour à une conception originelle de celle-ci, concentrant les différentes prestations (avec le risque de substituer le RMI aux autres prestations au lieu d'en faire l'ultime recours).

La loi, d'autre part, a laissé subsister des ambiguïtés sur la nature du contrat d'insertion, comme le soulignent M. Jean-Pierre Laborde, professeur à l'université Bordeaux-I, et Mme Mathieu-Caboual : l'aspect contractuel devra être renforcé si l'on veut sortir de l'assistance traditionnelle. Autre ambiguïté : les relations avec les collectivités locales. La loi, sans remettre en cause la décentralisation, comme l'ont affirmé certains sénateurs, donne à l'Etat un rôle « *tutélaire* », comme l'indique M. Philippe Ligneau, professeur à l'université de Poitiers, en imposant des verrous à la participation des collectivités.

(1) *Droit social*, n° 7-8 juillet-août 1989, 3, rue Soufflot, 75005 Paris. Tél. : 46-34-10-30.

AUTOMOBILE

Les trente ans de l'Austin-Mini

La première Mini est sortie des chaînes du constructeur Austin le 26 août 1959. Elle allait, durant vingt ans, inspirer tous les concurrents à la recherche de petits modèles. Voiture de l'extrême – plus des deux tiers des ventes au début, la moitié désormais, – elle est aussi voiture de ville, voire, comme en France, voiture des beaux quartiers. Austin, devenu Rover, en a fabriqué plus de cinq millions d'exemplaires.

En 1981, elle est un temps menacée par la nouvelle génération la Metro, mais le constructeur décide de continuer à la produire. L'an dernier, il en a vendu 40 000 exemplaires dans le monde.

REPÈRES

Construction

Hausse de 1,2 % des ventes de logements aux Etats-Unis

Les ventes de logements ont augmenté de 1,2 % en juillet après le rebond de 5,9 % qui, en juin, avait marqué la fin d'une période de recul de cinq mois consécutifs, annonce l'association américaine des agents immobiliers. Cette remontée illustre essentiellement la détente sur les taux d'intérêt. Mais le prix médian des logements continue d'augmenter pour se situer à 96 400 dollars en juillet, soit 3,2 % de plus qu'en juin et 6,3 % de plus qu'en juillet 1988.

Investissements

Le quart des placements de Hongkong vont au Canada

Le Canada devrait bénéficier en 1989 de 3,7 milliards de dollars canadiens (660 millions de francs), soit le quart des investissements réalisés par Hongkong à l'étranger, estime, dans un rapport, le secrétariat d'Etat canadien aux affaires extérieures. En 1988, les placements des investissements de Hongkong avaient totalisé 2,4 milliards de dollars canadiens sur une enveloppe globale de 12 milliards. Cette accélération, liée à l'inquiétude des habitants de la colonie britannique à l'égard de la situation en Chine, profite à hauteur de 60 % à Vancouver, en Colombie britannique. Toronto, qui tenait la vedette il y a deux ans, a été détrônés si l'on en croit le rapport. L'immobilier n'est plus le seul secteur à intéresser les investisseurs de Hongkong, qui diversifient leurs placements, notamment dans le prêt-à-porter.

Inflation

Baisse de 0,2 % des prix japonais

Les prix japonais à la consommation ont diminué de 0,2 % en juillet par rapport au mois précédent, portant à 3 % l'inflation sur douze mois, annonce l'agence de coordination. Il s'agit de la deuxième baisse mensuelle consécutive enregistrée par les prix au Japon. Une tendance qui devrait rassurer les autorités monétaires nipponnes.

FAITS ET CHIFFRES

● **Les banques américaines autorisées à acquérir des caisses d'épargne.** – La Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé, jeudi 24 août, qu'il était désormais possible pour les banques d'acquérir des caisses d'épargne en bonne santé financière. Une loi votée au lendemain du krach de 1929 pour protéger les épargnants délimitait très strictement les activités entre ces deux types d'institutions. En 1982, les banques s'étaient vu accorder le droit de prendre le contrôle des caisses d'épargne en difficulté. La législation sur le sauvetage des caisses d'épargne a permis à la Réserve fédérale d'obtenir cet élargissement qu'elle réclamait depuis deux ans. Selon l'un des responsables fédéraux de la surveillance de l'épargne, M. James Barth, ce nouvel assouplissement devrait aider les caisses d'épargne dans la quête de fonds rendue obligatoire pour répondre aux nouvelles exigences en matière de capital, applicables à la fin de 1989. La moitié des 2 600 organismes qui, jusqu'à présent, ont évité la crise financière touchant le secteur de l'épargne aux Etats-Unis ne répondent pas aux nouvelles normes et devront se procurer au total environ 30 milliards de dollars (195 milliards de francs).

● **Faible affluence pour la manifestation CGT pour les libertés.** – La manifestation organisée, vendredi 25 août à Paris, par la CGT, place de l'Opéra, pour la Journée d'action pour les droits de l'homme et les libertés syndicales, n'a réuni que quelques milliers de personnes (cinq mille, selon les organisateurs). Après avoir détruit symboliquement une Bastille de carton, les manifestants se sont approchés de l'Elysée, où une délégation n'a pas été reçue, en dépit de la demande formulée par M. Henri Krasucki. Le secrétaire général de la CGT a réitéré son appel en faveur de l'unité, pour aussi « *défendre les libertés syndicales* », et notamment obtenir la réintégration des « *dix* » de Renault-Billancourt.

● **M. François Guillaume « scandalisé par l'insuffisance des mesures » anti-sécheresse.** – M. François Guillaume, ancien ministre de l'agriculture du gouvernement Chirac, ancien président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), s'est déclaré, vendredi 25 août, « *scandalisé par l'insuffisance des mesures décidées (...) pour faire face à une sécheresse dont la gravité, dans les régions concernées, dépasse très largement celle de 1988 et s'apparente à celle de 1976* ». Dans un communiqué, M. Guillaume, député européen, a dénoncé le « *caractère approximatif* » de ces mesures et la « *confusion entretenue entre les avances sur le fonds de calamité et la dotation budgétaire* ».

هكذا من الأصل

Économie

FINANCES

L'OPA de Suez sur la Compagnie industrielle

Le tribunal de commerce se prononcera le 30 août sur le séquestre des actions d'autocontrôle

Le tribunal de commerce de Paris, qui devait se prononcer vendredi 25 août, à la demande de la Compagnie financière de Suez, sur le séquestre des actions d'autocontrôle détenues par les filiales du groupe d'assurances Victoire, a mis son jugement en délibéré. La décision a été reportée au 30 août. Jusqu'à cette date, les titres continueront d'être gelés.

La décision du tribunal de commerce sera l'un des nœuds de la plus grande empoignade qui ait eu lieu à la Bourse de Paris. La Compagnie financière de Suez a, en effet, demandé aux juges de prononcer le séquestre des 14,9 % d'actions d'autocontrôle détenues par six filiales du groupe Victoire. Autrement dit, les avocats de la banque d'affaires ont demandé aux juges que ces titres soient isolés du conflit et mis entre parenthèses. Comme la Compagnie financière de Suez est actionnaire de la Compagnie industrielle, holding sur lequel elle a lancé une OPA, elle estime anormal que des titres d'autocontrôle demeurent disponibles et puissent être *« cédés ou placés »* dans des mains proches de M. Vernes. Elle estime également anormal que ces titres puissent profiter à M. Vernes. Elle estime également anormal que ces titres puissent profiter à M. Vernes à la fin de l'OPA, lors du décompte final. La tradition veut, en effet, que les titres d'autocontrôle votent généralement en bloc avec le président de la société, c'est-à-dire avec M. Vernes, au lieu d'être partagés équitablement entre les différents actionnaires.

Les avocats de M. Vernes ont expliqué que ce séquestre était parfaitement inutile, dans la mesure où les filiales détentrices des titres avaient, le 18 août dernier, pris l'engagement devant la Commission des opérations de Bourse de ne pas céder leurs actions.

Le représentant de la COB, qui est venu déposer devant le tribunal de commerce, a expliqué au président, M. Philippe Grandjean, que l'application des textes ne nécessitait pas la mise sous séquestre de l'autocontrôle. Il a conclu en expliquant que le problème *« des droits de vote ne se posera qu'à la fin de l'OPA. Il devra être exercé dans le sens de l'intérêt social des sous-filiales qui les détiennent »*. Selon un responsable de la COB interrogé à Paris, *« les 14,9 % d'autocontrôle ne représentent que 10 % des droits de vote »*. Si les titres ne sont pas mis sous séquestre, a-t-il ajouté, le tribunal sera sans doute saisi à la fin de l'OPA pour statuer sur la manière dont ils auront été répartis entre les protagonistes.

En attendant la décision du tribunal, la situation en Bourse reste bloquée. Pour la deuxième séance consécutive, l'excès de la demande (336 846 actions) par rapport à l'offre (2 665) a empêché la Société des Bourses de France de coter les titres Compagnie industrielle. Un cours indicatif de 14 060 F a néanmoins été affiché, supérieur de 1 000 F au prix proposé par Suez. La COB a également rappelé au tribunal que M. Vernes n'a pas le droit d'intervenir directement ou indirectement sur le marché boursier autrement qu'en lançant une OPA. Pour sa part, Suez ne pourra se porter acquéreur sur le marché qu'au prix de l'OPA plus 5 %. Sinon la Compagnie financière devra surenchérir sur sa propre OPA et offrir ce faisant un nouveau délai à M. Vernes. Celui-ci devra annoncer clairement ce qu'il compte faire le 30 août.

Y. M.

M. Hans Philippi nommé président de Ciba-Geigy France

Ciba-Geigy France change de président. M. Pierre Douaze, qui exerçait cette fonction depuis 1982, quittera ce poste le 30 septembre prochain pour prendre dès le 1er octobre la direction de la division pharmaceutique du groupe suisse Ciba-Geigy à Bâle. Dès cette date, il sera remplacé à la tête de Ciba-Geigy France (5,9 milliards de francs de chiffre d'affaires, 4 300 personnes) par M. Hans Philippi, cinquante et un ans, actuellement chef de la filiale mexicaine de la firme bâloise.

[Entré chez Ciba-Geigy en 1963, M. Hans Philippi a occupé plusieurs postes de responsabilité dans le domaine du contrôle et de la planification pour la division pharmaceutique à Bâle et en France, puis pour la division matières plastiques, pigments et additifs à Bâle, avant de devenir chef de cette division au Brésil en 1981, puis de passer au Mexique en 1987].

[Français et ingénieur de l'école polytechnique de Lausanne, M. Pierre Douaze serait, dit-on dans les milieux industriels, assez bien placé pour, dans quelques années, prendre la succession de l'actuel PDG du groupe Ciba-Geigy à Bâle, M. Alexandre Krauer, quand ce dernier atteint par la limite d'âge prendra sa retraite.]

Record historique à Wall Street et à Paris

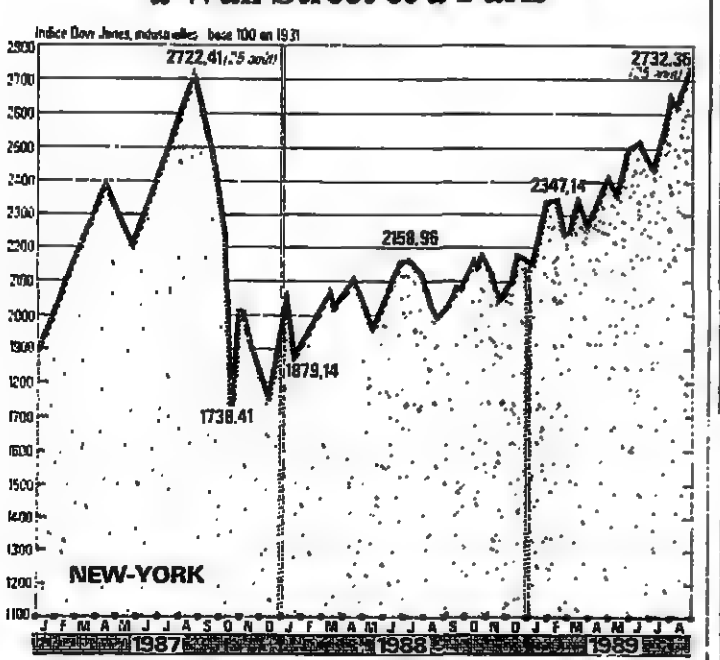

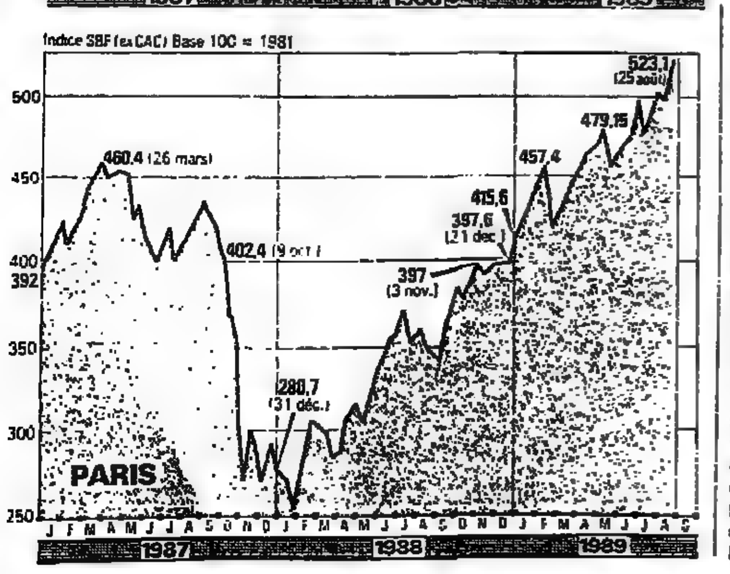

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 21 au 25 août

Record et victoire

LE cocktail de rentrée à la Bourse de Paris promet d'être excitant. Dans une ambiance de retour de vacances détendue, mais pleine d'énergie, on verse un fond d'optimisme économique (bonnes performances des entreprises) et une bonne dose de stabilité des taux d'intérêt. On ajoute une large part de fortes *« situations spéciales »* (OPA et restructurations de capital diverses) et l'on pimente le tout d'un record historique à Wall Street... servir frais et sans attendre, dès le début du mois boursier. L'effet est garanti : après avoir doucement franchi la troisième liquidation générale gagnante consécutive (+ 3 % le 23 août, contre 2,7 % en juillet et 2,7 % en juin), le marché a entamé avec entrain le nouveau mois boursier en affichant les indices record de 516,5 jeudi et 523,1 vendredi. Le seuil symbolique des 500 points franchi le 28 juillet (base 100 le 31 décembre 1981) paraît aujourd'hui bien avalé. Il n'avait d'ailleurs à l'époque suscité que peu d'affolements. On verra dans les jours qui viennent si le fameux « seuil de résistance » signalé à 520 il y a un mois par les analystes sur graphiques fera réfléchir les boursiers. Pour l'instant, c'est l'ambiance de rentrée avant la rentrée : on prend de bonnes résolutions et l'on affûte ses crayons. L'indice a progressé de plus de 10 % en trois mois et de 23 % depuis le 1er janvier. Si l'on ne force pas au rythme des 48 % de hausse de 1988, du moins n'en est-on pas trop éloigné. Et certaines voix d'évoquer dans cette ambiance le seuil de 550 dépassé dans la foulée. L'optimisme de la rentrée, sans doute...

La semaine pourtant avait commencé dans le calme et l'attentisme : la réunion du comité d'Open Market de la Réserve fédérale le lendemain et celle de la Bundesbank jeudi donnaient de la timidité aux quelques bronzés présents lundi rue Vivienne. La journée s'achevait sur un étonnant + 8,00 de l'indicateur instantané. Le mardi fut plus sombre puisqu'il clôtura sur un triste – 0,68, peu significatif il est vrai tant les volumes étaient faibles. Simple mouvement de réaction au recul de Wall Street la veille et préparation dans le calme de la liquidation du lendemain. Mercredi cependant la cote remontait de 0,42 % comme pour finir sereinement le mois boursier. Une telle résistance laissait augurer une belle fin de semaine. En effet, la rentrée fut brillante, avec un gain de 1,32 % jeudi. L'indice de la Société des Bourses françaises atteignait 516,5 points, dépassant haut la main sa précédente performance de 509,8 du 16 août dernier. Dopé par le niveau historique de Wall Street de la veille (le Dow Jones à 2 734,63, soit plus haut que les 2 722 du 25 août 1987, record d'avant le krach), l'indicateur affichait vendredi un gain de 1 % en fin de journée.

En plus de la belle santé de Wall Street, la dissipation des craintes de durcissement de la politique monétaire allemande et l'arrivée sur le marché parisien d'investisseurs étrangers venus profiter de la bonne tendance ont joué sur la hausse de cette fin de semaine. Mais ce qui a pimenté le tout et donné ce supplément d'âme propre à galvaniser les énergies boursières, ce fut la multiplication en cinq jours de « situations spéciales » d'autant plus visibles que le reste de la cote évoluait calmement.

L'OPA de Suez sur la Compagnie industrielle de M. Jean-Marc Vernes, holding contrôlant le groupe d'assurances Victoire, fournit cette semaine la trame des discussions des investisseurs adossés aux piliers du palais Brongniart. On rejoua en quelque sorte *En attendant Godot*. Tandis que les regards se fixaient sur la ligne vide de la Compagnie industrielle, suspendue deux jours supplémentaires les 22 et 23 août, puis incotable les 24 et 25, on ne perdit pas complètement son temps. Eurotunnel, sujet aux rumeurs de surcoût galopant et devenu un titre hautement spéculatif, se fit remarquer. Lundi, il perdait 1,6 % à 89,90 F (1,6 million d'actions échangées) et mardi il tombait à 83,05 F avec plus de 3 millions de titres échangés. Une belle chute par rapport à son plus haut de 126,90, mais il ne faut pas oublier qu'il fut émis à 35 F...

Du mystère Au Bon Marché

A peine Eurotunnel enterré, les regards se tournaient brusquement vers Hachette : surprise de rentrée, un holding suisse inconnu, Montana Management Inc., avait fait savoir qu'il détenait 8,4 % de actions du groupe. L'opération très discrète a pu avoir lieu il y a très longtemps (en mars dernier, dit-on), la SBF fut informée de ce franchissement de seuil le 11 août et en avertit le marché le 22. C'est ce qu'on appelle un franchissement en douce du seuil de 5 %... Montana Management, société de droit panaméen couvrant selon une rumeur des intérêts irakiens, est devenue le deuxième actionnaire d'Hachette, dans la plus parfaite tranquillité, et cela ne semble guère émouvoir les gendarmes de la Bourse. Décidément sereins, ils observent d'un œil patelin les divers mouvements qui secouent les abords des titres concernés par l'OPA sur la Compagnie industrielle (toujours pas cotée).

Jeudi et vendredi, tandis que la Compagnie industrielle était incotable (ordres d'achats massifs), c'était, sous les colonnes, le retour de vacances d'une nébuleuse bien connue : celle de Bernard Arnault. Le Bon Marché s'envolait, Financière Truffaut (de MM. Worms, actionnaire elle aussi de Dior) le suivait et la Financière Agache était suspendue, réservée à la hausse.

Certes, les analystes estiment généralement le titre Au Bon Marché sous-évalué, mais est-ce suffisant pour le voir ainsi s'envoler au-delà de 1 050 F ?

Les ordres d'achat étant passés de Londres, les boursiers y virent – fort logiquement – une manœuvre de Guinness qui tenterait, via le Bon Marché et Dior, d'accroître sa participation dans le holding Jacques Rober, où le brasseur cohabite avec Bernard Arnault. Le piment du mystère excite toujours les opérateurs, mais point trop n'en faut. Les opérations sur le capital des sociétés de la galaxie Arnault gagneraient sans doute à un peu plus de transparence. C'est d'ailleurs ce que l'on peut reprocher, plus généralement, à ce cocktail de rentrée : d'Hachette au Bon Marché, en passant par la Compagnie industrielle, c'est une mixture piquante mais bien trouble.

DIDIER POURQUERY.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21 août	22 août	23 août	24 août	25 août
RM	1 576 929	2 346 357	3 938 486	2 679 549	–
Comptant					
R. et obl.	4 806 906	4 242 928	4 410 933	5 808 244	–
Actions	212 669	188 719	242 110	166 360	–
Total	6 596 504	6 778 004	8 591 529	8 654 153	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 30 décembre 1988)					
Françaises	118,9	120,4	120,7	122,4	–
Étrangères	120,6	119,4	118,8	120,3	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 30 décembre 1988)					
Tendance	121,5	120,8	121,3	122,9	124
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	506,3	509,7	509,7	516,5	523,1
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 815,50	1 807,15	1 817	1 845,53	1 864,86
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50	508,98	505,79	507,98	517,11	523,08

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 août 1989
Nombre de contrats : 34 917.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 89	Déc. 89	Mars 90	Juin 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	109,46	109,24	108,94	NC
+ bas	109,32	109,14	108,88	NC
Dernier	109,44	109,24	108,92	NC
Compensation	109,44	109,24	108,94	108,63

● **Avis Europe se rapproche d'Avis Inc. et de General Motors.** – Le loueur de voitures Avis Europe (76 000 véhicules) annonce qu'il est l'objet d'une OPA amicale de 896,5 millions de dollars (5,8 milliards de francs) de la part de la société luxembourgeoise Cilva Holdings qui souhaite acquérir la totalité des 66,4 % que ne détiennent pas l'ancienne maison mère Avis Inc. et Lease International. Cette dernière société, le constructeur américain General Motors et Avis Inc. possèdent respectivement 64,7 %, 26,5 % et 8,8 % du capital de Cilva. General Motors détient une participation comparable dans le capital d'Avis Inc. De son côté, celle-ci estimait indispensable de renforcer les liens avec son ancienne filiale qu'elle avait vendue en 1986 au consortium Wesray.

● **Moulinex rachète un britannique.** – Le groupe français d'électroménager Moulinex a annoncé, vendredi 25 août, le rachat de Swan Housewares, la division petit électroménager du groupe britannique Astec/BSR, qui regroupe les activités de Swan (bouilloires, grille-pains...), en Grande-Bretagne, et de Girmi (robots...), en Italie. Cette acquisition conforte le groupe dans deux pays européens et lui donne une implantation qu'il juge désormais *« satisfaisante en Europe, tant sur le plan commercial que sur le plan industriel »*.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Société génér.	1 501 410	767 997 533
Midi (Cie du)	457 772	726 152 626
Eurot. SA-PLC	8 186 586	711 453 493
Bon Marché	654 895	614 458 556
Suez financière	1 352 345	501 548 305
Groupe Vict.	253 346	484 436 011
Navig. Mixte	391 138	379 248 341
CGE	768 475	342 947 024
Lafarge Cop.	146 358	253 537 973
Peugeot SA	267 778	241 791 568
ALSPI	354 857	241 331 427
LVMH Moët-H.	54 664	237 576 948
Saint-Gobain	350 366	233 505 903
ELF Aquitaine	428 475	209 452 327

(*) Du vendredi 18 au jeudi 24 août inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Bon Marché	+ 22,6	Locafrance	– 4
Ingenico	+ 18,7	Bq Inter. Plac.	– 3,8
Berger	+ 16,8	Chargeurs SA	– 2,8
Saulnes-Regr.	+ 14,4	Locabail Imm.	– 2,6
Dassault SA	+ 13,2	De Dietrich Cie	– 2,5
Duménil Leblé	+ 11,9	Printemps (Le)	– 2,3
Carrefour	+ 9,5	Occident. (Gle)	– 2,1
Truffaut (Fin.)	+ 8,7	Sefimeg	– 2
Accor	+ 8,2	Suez Finan.	– 1,9
Skis Rossignol	+ 8,2	Europe 1	– 1,8
Eurocom	+ 8	Sille	– 1,8
ALSPI	+ 7,8	Inst. Mérieux	– 1,5
Ciments franç.	+ 7,7	Sextant avion.	– 1,5
Spie Batig.	+ 7,3	Synthélabo	– 1,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18-8-89	Cours 25-8-89
Or fin (kilo en barre)	78 450	77 050
– (kilo en lingot)	78 300	77 200
Pièce française (20 fr.)	449	447
● Pièce française (10 fr.)	365	368
Pièce suisse (20 fr.)	465	461
Pièce latine (20 fr.)	445	444
● Pièce tunisienne (20 fr.)	435	447
Souverain	572	560
● Souverain Elisabeth II	563	565
● Demi-souverain	436	435
Pièce de 20 dollars	2 780	2 710
– 10 dollars	1 410	1 390
● – 5 dollars	875	860
– 50 pesos	2 920	2 870
● – 20 marks	563	553
– 10 florins	465	466
● – 5 roubles	311	311

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Record absolu

Après deux semaines de vaines tentatives, Wall Street a réussi ces derniers jours à battre son record d'altitude établi deux ans auparavant très exactement. Jeudi, l'indice des industrielles s'établissait au niveau historique de 2 734,64 avant de revenir, à la veille du week-end, à 2 732,36.

La semaine avait pourtant mal commencé, en liaison avec les tensions enregistrées sur le front des taux d'intérêt.

Mais les programmes d'achats lancés par les ordinateurs et le retour à une certaine confiance autour du « Board », liée à la confirmation par les indicateurs économiques de la poursuite d'une croissance modérée avec une inflation parfaitement contenue, ont balayé les dernières hésitations. D'autant que la baisse du loyer de l'argent a repris. Nombre d'investisseurs ont repris des positions, tandis que les analystes tablent sur une poursuite du mouvement.

	Cours 18 août	Cours 25 août
Alcoa	74 1/2	76
ATT	39 1/2	39 3/4
Boeing	53 5/8	55
Chase Man. Bank	38 7/8	39
Du Pont de Nemours	117 3/4	118 3/4
Eastman Kodak	50 1/4	49 1/8
Exxon	43 7/8	43 7/8
Ford	51 1/2	52 5/8
General Electric	58	58 5/8
General Motors	45 3/8	47 7/8
Goodyear	54 1/2	53 1/2
IBM	115 1/8	116 1/8
ITT	62 1/4	43 5/8
Mobil Oil	53 3/4	54 3/8
Pfizer	67 1/2	68 1/8
Schlumberger	42 7/8	44 3/8
Texaco	53	53 3/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	270	277 5/8
Union Carbide	28 1/8	29 3/8
USX	34 1/8	34 3/8
Westinghouse	68 1/4	69 3/8
Xerox Corp	67	68 1/8

LONDRES

Huitième hausse

Pour la huitième fois consécutive, les cours ont monté cette semaine à Londres de 1 % en moyenne. Singulièrement, l'aggravation du déficit de la balance des paiements en juillet n'a exercé aucun effet sur le marché, qui n'a eu d'yeux que pour Wall Street.

L'attention s'est concentrée sur ICI. Des rumeurs ont circulé au sujet de ce groupe, numéro quatre mondial de la chimie, qui en faisaient la prochaine cible d'une vaste OPA destinée à le démembrer (?). Des bruits ont également été entendus sur un rapprochement d'ICI et de Wellcome, fabricant de l'AZT, un médicament destiné à retarder les effets du sida.

Indices « FT » du 25 août : 100 valeurs, 2 397,4 (contre 2 375,1) ; 30 valeurs 1 981 (contre 1 979) ; mines d'or, 197 (contre 204) ; fonds d'Etat, 87,14 (contre 87,60).

	Cours 18 août	Cours 25 août
Bowater	523	498
BP	294 1/2	305 1/2
Charter	571	569
Courtaulds	377	389
De Beers (*)	14 1/2	–
Free Gold (*)	8,62	–
Glaxo	15,27	15,70
GUS	10,84	11,80
ICI	12,69	13,19
Reuters	964	956
Shell	437	432 1/2
Unilever	649	671
Vickers	239	238
War Loan	38 7/8	38 9/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

La hausse reprend

Après une semaine d'interruption, le marché a repris ces derniers jours sa progression. Non sans avoir beaucoup hésité. Mais finalement la performance a été très satisfaisante, avec une hausse de 1 % environ. L'encouragement à monter est, comme sur les autres places, venu de New-York. La demande en provenance de l'étranger a été importante.

Indice du 25 août : DAX-30, 1 604,38 (contre 1 575,77) ; Commerzbank, 1 928,6 (contre 1 945,2).

	Cours 18 août	Cours 25 août
AEG	240,50	242,30
BASF	298	301,50
Bayer	310	313,50
Commerzbank	254,80	254
Deutschebank	654,50	660
Hoechst	293,60	298,70
Karstadt	594,50	603
Mannesman	256,50	260
Siemens	593	601,50
Volkswagen	471	484,40

TOKYO

Repli

Le marché japonais est un des rares, cette semaine, à s'être replié. Il venait, il est vrai, de battre record sur record. En l'absence de nouvelles fondamentales pour le pays du Soleil-Levant, les investisseurs ont préféré rester dans l'expectative, l'arme au pied. En moyenne, les cours ont fléchi de 1 %.

Indices du 25 août : Nikkei, 34 739,93 (contre 35 063,14) ; Topix, 2 622,70 (contre 2 652,50).

	Cours 18 août	Cours 25 août
Akai	768	749
Bridgestone	1 780	1 730
Canon	1 860	1 780
Fuji Bank	3 700	3 700
Honda Motors	2 130	1 940
Matsushita Electric	2 490	2 440
Mitsubishi Heavy	1 200	1 190
Sony Corp.	8 890	8 900
Toyota Motors	2 650	2 650

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La couronne suédoise en vedette

Les taux d'intérêt élevés ont toujours exercé un très grand attrait sur les investisseurs privés d'Europe continentale qui cherchent à placer des fonds en titres à revenu fixe. Toute rémunération faciale supérieure à 10 % a sur eux un pouvoir de séduction considérable. Cela les conduit parfois à prendre des risques de change importants car, souvent, c'est la faiblesse même d'une monnaie qui commande un rendement supérieur à celui que procurerait un investissement de nature comparable mais libellé en une devise forte. Or les progrès rapides de l'unification européenne font attendre un rapprochement des niveaux de l'intérêt et une stabilisation des cours des monnaies de notre continent. Les prêteurs sont maintenant bien conscients de cette évolution et c'est certainement pour cela qu'ils tendent à délaisser les titres libellés en dollars australiens, néo-zélandais et même canadiens pour se tourner vers la peseta espagnole, la lire et surtout les monnaies scandinaves qui rapportent plus de 10 % l'an.

Cette attitude, récente, est particulièrement mise en évidence par le solide appétit des prêteurs allemands pour des placements en couronnes suédoises. Cette devise n'est pas directement arrimée au mark par les liens du système monétaire européen, mais le sentiment prévaut que ses fluctuations de cours demeureront limitées. Stockholm a pris récemment d'importantes mesures de libéralisation pour ce qui est des marchés obligataires en couronnes. Moins de deux mois après leur mise en vigueur, ces mesures ont permis de drainer un énorme flux de capitaux. Rien qu'en provenance d'Allemagne fédérale, quelque 3 à 4 milliards de deutschemarks s'y seraient dirigés ces dernières semaines. Ces estimations, que l'on doit à l'économiste de Mitsubishi Finance International, M. Brendan Brown, sont partagées par la plupart des spécialistes.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, de voir la liste des débiteurs en euro-couronnes suédoises se remplir de noms bancaires allemands. La West LB en avait inauguré la série en juillet et voici que la Deutsche Bank suit son exemple. La plus puissante des banques d'outre-Rhin ne s'y présente toutefois pas directement mais par l'intermédiaire de sa filiale luxembourgeoise, qui est elle-même une des principales banques étrangères du grand-duché. La transaction porte sur 400 millions de couronnes, sa durée est de cinq ans et trois mois. Le taux d'intérêt facial est de 11 % pour un prix d'émission de 101,75 %. L'opération est dirigée par l'eurobanque londonienne de la Deutsche Bank.

Ce même compartiment de l'euro-couronne suédoise vient d'ailleurs d'accueillir un débiteur bancaire finlandais, Kansallis-Osake-Pankki (KOP), et il est probable qu'il soit imité bientôt par d'autres établissements financiers de son pays. D'un montant de 400 millions de couronnes suédoises pour une durée de cinq ans, les obligations KOP, émises à 101,375 % du pair, portent intérêt au taux de 11,125 % l'an.

Le marché de l'euro-couronne suédoise jouit de la plus grande liberté possible. Le rôle de teneur de plume d'une opération internationale libellée dans la monnaie suédoise peut être assumé par toutes sortes d'eurobanques, indépendamment du lieu de leur implantation.

Dès lors, on peut s'attendre à une évolution semblable à celle qu'a connue le marché de l'euro-couronne danoise quand ce dernier proposait encore des coupons d'intérêt supérieurs à 10 % (ils sont maintenant de l'ordre de 9,50 %). L'attrait de ce type d'euro-obligations était alors tel que de nombreux prêteurs les préféraient aux titres émis sur le marché national danois. Le fait de pouvoir disposer physiquement d'obligations au porteur est déterminant à cet égard, les investisseurs acceptant en échange un rendement moindre que sur le marché national (ou les titres ne sont pas physiquement disponibles). Plusieurs débiteurs internationaux n'ont pas manqué de tirer parti de la situation. Puisqu'on voulait bien leur prêter des fonds contre une rémunération inférieure à celle que procurait le gouvernement danois lui-même sur son propre marché, pourquoi ne pas les accepter ? Pourquoi ne pas réinvestir immédiatement ces fonds en obligations du Trésor et encaisser la différence ?

Recourir à l'emprunt dans ces conditions ne correspond en fait, on le voit aisément, pas toujours à un besoin précis d'argent. Pour ce qui est de la couronne suédoise, il est très tentant de procéder de la sorte. Un débiteur de premier plan peut dans la conjoncture actuelle y gagner jusqu'à 0,375 % par an, ce qui est très appréciable. D'aucuns n'hésitent pas dès lors à prévoir que pour cette seule raison, le marché de l'euro-couronne suédoise est appelé à une rapide expansion.

Des arbitrages bien tentants

D'autres, plus prudents, se souviennent du coup d'arrêt porté en 1984 à des opérations de ce genre que des débiteurs américains s'apprêtaient à effectuer en Allemagne. Certaines des plus grandes entreprises des Etats-Unis songeaient alors à lancer des émissions en marks dans le seul but d'en placer le produit en fonds d'Etat de la République fédérale. Elles envisageaient d'y gagner jusqu'à 0,65 %. Les investisseurs internationaux, surtout ceux dont les portefeuilles étaient gérés en Suisse, appréciaient tant le crédit des entreprises industrielles américaines qu'ils le préféraient souvent à celui des meilleurs débiteurs souverains. Il suffisait alors d'exploiter une telle préférence. Les autorités américaines cependant ont été promptes à mettre le holà à de telles pratiques, justifiant notamment leur interdiction par l'éventualité d'un remboursement anticipé des fonds d'Etat qui, le cas échéant, risquerait de laisser l'entreprise face à une dette réelle qu'elle aurait à servir de façon imprévue.

Quoi qu'il en soit, force est de remarquer que dans le cas des couronnes danoises ou suédoises, les services de la trésorerie de Copenhague ou de Stockholm ne sont nullement en cause. Le Trésor allemand ne l'était pas davantage en 1984. Les arbitrages entre les marchés nationaux et internationaux d'une même monnaie ne sont rendus possibles que par l'attitude et les préférences des investisseurs. Tout autre est la situation des marches obligataires des emprunts libellés en ECU. A intervalles réguliers, le Trésor italien lui-même provoque des arbitrages de ce genre. Parce qu'il prend en considération le précompte mobilier de 12,5 % retenu à la source sur les intérêt de sa dette en Italie, il lui faut offrir une rémunération très élevée sur les certificats en ECU (CTE) qu'il émet presque chaque mois sur son marché national des capitaux.

Plusieurs banques internationales profitent de la « générosité » de ces CTE pour y adosser des emprunts euro-obligataires qui, parce qu'ils sont exempts d'impôt à la source, voient le jour à des conditions beaucoup plus exigües. Trois euro-emprunts de ce type ont été lancés, jeudi 24 août, tous pour des durées de cinq ans. La Commerzbank cherche à lever pour 75 millions d'ECU d'obligations rémunérées au taux facial de 8,75 % ; la Banque nordique d'investissement propose le même coupon d'intérêt pour un emprunt de 100 millions (par le truchement du CCF). Les télécommunications britanniques recherchent 150 millions d'ECU qui seront rémunérés à 8,50 % l'an (l'opération est dirigée par la Deutsche Bank Capital Markets). Ces trois transactions sont apparemment toutes liées à l'émission de 1 milliard d'ECU de certificats du Trésor italien à cinq ans sur lesquels sera servi un taux d'intérêt de 9,65 %.

CHRISTOPHE VETTER.

DEVISES ET OR

Le brio du franc

Face à un dollar presque atone cette semaine, le franc français a tenu la vedette, en progressant vivement contre le deutschemark. Le vendredi 25 août, la monnaie française a atteint son plus haut niveau depuis un an, le deutschemark s'échangeant à 3,3707 F à Paris à la cotation officielle et même 3,3680 en fin de séance, contre 3,3775 F une semaine plus tôt, et près de 3,42 en décembre dernier. La poussée des derniers jours est d'autant plus remarquable qu'elle intervient en période de fermeté, mais point de hausse, de la devise américaine.

Les opérateurs expliquent toujours le brio de la devise française par les taux d'intérêt attrayants offerts sur la place de Paris, comparée surtout à celle de Francfort. Et la déclaration de M. Pierre Bérégovoy le jeudi 24 août sur les bords du lac de Tegernsee (Bavière) à l'occasion du conseil économique et financier franco-allemand a vraisemblablement servi de prétexte à de nouveaux achats de francs. Le ministre a en effet déclaré qu'en cas de réalignement du système monétaire européen (SME) – et bien qu'une telle éventualité ne soit pas à l'ordre du jour – le franc français suivrait le deutschemark dans le réajustement de sa position.

Le seul élément qui pourrait constituer actuellement une raison de révision du SME réside dans la très grande fermeté de la peseta espagnole qui, depuis son entrée, dans le système, le 19 juin dernier, parade en tête des devises et contraint la Banque d'Espagne à acheter quotidiennement des monnaies concurrentes pour faire baisser son cours. Cependant, certains cambistes estiment que cet intérêt pour la devise espagnole devrait se calmer progressivement, car de seuls taux d'intérêt élevés ne peuvent justifier un tel attrait pour une monnaie. Les déséquilibres importants qui persistent dans l'économie espagnole (forte demande interne, déficits des comptes extérieurs) devraient appeler à davantage de modération.

D'ailleurs, la livre sterling, elle aussi assortie de rendements élevés, ne provoque pas un tel engouement, loin de là. La Banque d'Angleterre a même dû acheter du sterling pour soutenir son cours après l'annonce, le mercredi 23 août, d'une nette détérioration du déficit des paiements courants de la Grande-Bretagne en juillet (il a atteint 2,06 milliards de livres, son montant le plus élevé depuis le mois record d'octobre 1988). Le cours de la devise britannique est ainsi tombé à 10,3370 F le 23 août contre 10,3855 F le 18. Le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, a rappelé que le gouvernement n'entendait pas diminuer les taux d'intérêt avant d'avoir jugulé l'inflation.

Un dollar ferme

Les opérateurs se plaignent habituellement d'être abreuvés de multiples statistiques économiques qui les obligent à réagir au jour le jour, et les empêchent de mener une stratégie de long terme ; ils ont démontré cette semaine qu'ils ont du mal à travailler sans ces indices. Pas une donnée importante sur l'état de l'économie américaine n'a en effet été publiée, à l'exception des commandes de biens durables en juillet (en baisse de 1,9 %). Résultat, le marché était mort, ou presque. La devise américaine s'échangeait le 25 août à 6,6015 F et 1,96 DM contre 6,5960 F et 1,9565 DM une semaine auparavant. Et les opérateurs attendent, comme il se doit, la publication de la prochaine statistique, en l'occurrence la révision de la croissance du PNB américain au deuxième trimestre (initialement annoncée à 1,7 %) qui doit intervenir le 29 août.

Malgré ce manque de dynamisme, la fermeté de la devise américaine, acquise il y a une quinzaine de jours avec la généralisation du sentiment que les États-Unis sont en passe de réussir leur atterrissage en douceur, est toujours de mise. A court terme, la fermeté des taux d'intérêt américains, après plusieurs semaines de baisse, ainsi que le record historique atteint le 24 août par l'indice Dow Jones, contribuent également à soutenir le dollar.

Seuls les Japonais s'inquiètent actuellement publiquement de la vigueur du dollar. Le gouverneur de la Banque centrale nippone, M. Satoshi Sumita, a déclaré le 23 août que la devise américaine était surévaluée, et a souhaité que la Banque du Japon intervienne, aux côtés des autres banques centrales, afin d'enrayer toute ascension excessive. Malgré cet appel, l'institution gouvernée par M. Sumita a été la seule, cette semaine, à vendre de la devise américaine.

Si le calme qui prévaut actuellement sur les marchés des changes se prolonge jusqu'à la fin septembre, on peut imaginer que les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales qui se réuniront alors à Washington à l'occasion de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale passeront peu de temps sur le sujet. Car si le billet vert semble avoir dépassé la parité maximale, que l'on estime fixée par les accords du Louvre à 1,90 deutschemark environ, son niveau actuel paraît cependant sinon satisfaire tous les gouvernements du moins éviter des controverses majeures.

FRANÇOISE LAZARE.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 AU 25 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	ECU	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5700	–	15,1469	59,2066	51,8595	2,4426	45,3881	0,0712
	1,5645	–	15,1263	59,2066	51,8334	2,4390	45,2693	0,0710
Paris	10,3651	6,6020	–	390,88	337,09	16,1260	299,07	4,6980
	10,3429	6,6110	–	391,41	337,38	16,1243	299,27	4,6953
Zurich	2,6517	1,6899	25,5832	–	86,2395	4,1255	76,5119	1,2021
	2,6424	1,6890	25,5486	–	86,1954	4,1195	76,4399	1,1995
Francfort	3,0748	1,9585	29,6653	115,96	–	4,7838	88,7283	1,3940
	3,0656	1,9595	29,6481	116,01	–	4,7792	88,7053	1,3916
Bruxelles	64,2758	40,94	6,2012	24,2372	20,9037	–	18,5459	2,9139
	64,1445	41,00	6,2018	24,2747	20,9237	–	18,5684	2,9119
Amsterdam	3,4558	2,2075	334,378	130,69	112,71	5,3928	–	1,5712
	3,4559	2,2090	334,148	130,78	112,73	5,3878	–	1,5688
Milan	2202,85	1405	212,91	831,95	717,39	34,3185	636,47	–
	2202,81	1408	212,97	833,62	718,55	34,3414	637,39	–
Tokyo	225,38	143,59	217,36	84,9615	73,2784	3,4951	65,0857	65,0957
	223,72	143,09	216,31	84,6654	72,9778	3,4878	64,7351	0,1615

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 août, 4,6007 F contre 4,6230 F le vendredi 18 août.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN :
AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT À LA PLUS FORTE

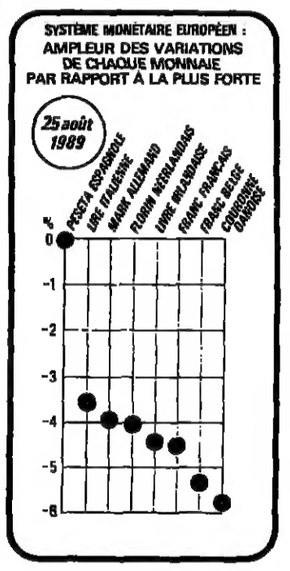

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'indépendance de la Réserve fédérale

La Réserve fédérale doit-elle abandonner un peu de son indépendance au nom d'une meilleure gestion de l'économie américaine ? Le gouvernement des Etats-Unis devrait-il avoir un droit de regard plus important sur la conduite de la politique monétaire ? Ces questions, auxquelles il est peu probable qu'une réponse soit apportée prochainement, sont soulevées par une proposition parlementaire émanant principalement du représentant démocrate Lee Hamilton, président de la commission mixte pour les questions économiques. Selon cette proposition, le secrétaire au Trésor serait autorisé à participer aux réunions du conseil de la Réserve fédérale – ce qui ne s'est pas produit depuis cinquante ans – et les décisions de ce dernier seraient connues immédiatement après les rencontres, et non après le respect d'un délai de six semaines, comme c'est le cas actuellement.

Un tel projet a bien peu de chances d'être accepté ; il reflète cependant les interrogations actuelles sur les rôles respectifs du gouvernement et de la Réserve fédérale dans la conduite de la politique économique et monétaire. L'équipe de M. Bush, en place depuis moins d'un an, aurait en effet du mal à accepter la responsabilité d'une récession économique, si récession il doit y avoir. Les pressions exercées depuis quelque temps par l'administration afin d'obtenir une baisse des taux d'intérêt sont en tout cas très nettes.

Pourtant, à l'issue de leur réunion de cette semaine, les membres du comité de l'open market de la Réserve fédérale ont probablement décidé de maintenir la politique monétaire inchangée. Et s'il faut attendre début octobre (lorsque les minutes seront publiées) pour en avoir le cœur net, le maintien des taux sur les fonds fédéraux autour de 9 % prouve que les gouverneurs de la Fed n'ont pas jugé bon d'abaisser le coût du crédit, ainsi qu'ils l'ont fait à plusieurs reprises en juin et en juillet. Ironiquement, le conseil de la Bundesbank (connu pour son indépendance vis-à-vis du gouvernement de Bonn) se réunissait le jeudi 24 août et conviait à ses délibérations, comme il le fait parfois, le ministre des finances, en l'occurrence M. Theo Waigel !

Convaincus qu'une nouvelle diminution des taux d'intérêt n'est pas probable dans l'immédiat, les opérateurs sur le marché américain sont restés très prudents au cours des derniers jours. En conséquence, le rendement de l'emprunt phare du Trésor américain à trente ans 8 1/8 % est resté tendu, terminant la semaine à 8,14 % contre 8,16 % le 18 août. Il est même monté à 8,25 % le 22 août. La raison d'une telle morosité réside également dans l'ampleur des émissions primaires auxquelles a procédé le Trésor au cours des derniers jours. Alors que l'adjudication trimestrielle du début du mois s'était médiocrement placée (à l'exception de la tranche à trente ans), l'Etat a émis entre mercredi et vendredi pour plus de 25 milliards de dollars de titres à un, deux et cinq ans. Or, le marché n'était pas suffisamment haussier pour absorber convenablement une telle quantité d'obligations. Les rendements obtenus confirment en tout cas la nouvelle inversion de la structure des taux aux Etats-Unis, après un retour à la normale en juillet : 7,68 % pour les bons à un an, 8,37 % pour les notes à deux ans, et 8,26 % pour celles à cinq ans. Le taux des emprunts d'Etat à dix ans avoisine actuellement 8,20 %. Cette inversion concrétise la confiance des investisseurs dans l'atterrissage en douceur de l'économie, sans lequel les tensions inflationnistes s'aviveraient, et les taux à long terme progresseraient davantage que ceux à court terme.

Le marché parisien a répercuté la faiblesse ressentie par la place américaine au début de la semaine. Il s'est cependant comporté très honorablement, et le contrat notionnel échéance septembre a clôturé à 109,22 contre 109,16 le 18 août, après être tombé à 108,96 le 23 août. La présence étrangère et la bonne tenue du franc continuent à soutenir le marché, et seul le taux au jour le jour demeure tendu (à 8 7/8 – 9 % vendredi). La décision des gouverneurs de la Bundesbank de ne pas durcir les conditions du crédit a permis une détente sur le marché monétaire de la RFA, dont les taux ont baissé jusqu'à 6,70 %. En revanche, le marché obligataire est toujours très « lourd », selon l'expression consacrée, et le taux de l'emprunt d'Etat a dix ans est passé de 6,75 % (et non 8,75 % comme indiqué la semaine dernière par erreur) à 6,80 %.

Sur le marché primaire, en dehors de deux emprunts de la Caisse autonome de refinancement, la seule émission notable a été celle du Crédit local de France. Celui-ci a émis 1,140 milliard de francs à 8,50 % nominal. L'emprunt, bien accueilli sur le marché, est ressorti à un taux actuariel de 8,71 %.

F. L.

MATIÈRES PREMIÈRES

Trop de café et de cacao

Faute de mécanisme de stabilisation des cours, l'assainissement du marché des denrées tropicales n'est pas pour demain. Tant sur le café que sur le cacao, les excédents chroniques poussent les prix toujours plus bas. Sur les marchés à terme de Londres, les cours du robusta ont ainsi touché leur plus bas niveau depuis huit ans avant de se redresser légèrement vendredi pour clôturer à 750 livres la tonne (échéance novembre). Guère mieux loti, le cacao a terminé à 800 livres la tonne sur décembre après être tombé à 792 livres, un niveau de dépression jamais vu depuis deux ans et demi.

Le marché du cacao avait pourtant, un moment, bénéficié des achats massifs de fèves ivoiriennes de la part des maisons de négoce américaine Philipp Brothers (300 000 tonnes) et française Sucres et Denrées (200 000 tonnes). Mais, très vite, il s'est avéré qu'une bonne partie de ces volumes étaient déjà placés chez des utilisateurs finaux, ce qui réduit d'autant les débouchés des autres origines. Pour couronner le tout, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) vient d'annoncer que la production mondiale excéderait la consommation pour la cinquième année consécutive en 1988-1989 (octobre-septembre). La production est ainsi estimée à 2,40 millions de tonnes, un volume record, pour une consommation de 2,11 millions de tonnes. L'ICCO prévoit donc un surplus de 263 000 tonnes pour cette campagne, compte tenu de la perte de poids traditionnelle de l'ordre de 1 % des fèves de cacao. Pour 1989-1990, les perspectives sont encore floues, mais il apparaît d'ores et déjà que la campagne sera une nouvelle fois excédentaire. Le cacao devenant de moins en moins rentable, les planteurs commencent à se tourner vers d'autres cultures. Au Brésil, les récoltes de fèves diminuent, par exemple, depuis deux ans. Le second producteur mondial, derrière la Côte-d'Ivoire, aura récolté moins de 4,5 millions de sacs de 60 kilos en 1988-1989 contre 4,99 millions en 1987-1988 et 6,62 millions en 1986-1987. « *Au cours de ces trois dernières années, le marché international a découragé la production* », remarque M. Paulo Roberto Barbosa de Oliveira, le président de l'Association brésilienne des industries du cacao, qui souligne, cependant, que les pays consommateurs pourraient connaître des problèmes d'approvisionnement en raison de la chute des cours. Avec un stock régulateur de 250 000 tonnes de fèves, l'accord international du cacao est paralysé depuis le début 1988.

PRODUITS	COURS DU 25-8
Cuivre l. g. (Londres) Trois mois	1 915 (+ 137) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 843 (+ 68) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	12 000 (+ 50) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Oct.	2 800 (+ 140) Francs/tonne
Café (Londres) Sept.	752 (inch.) Livres/tonne
Cacao (New-York) Sept.	1 066 (– 88) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Sept.	390,4 (– 1,8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Sept.	232,6 (– 2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Sept.	190,9 (+ 0,8) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

L'impasse est totale puisque les finances de l'ICCO font apparaître un trou de quelque 120 millions de dollars en raison des contributions impayées par certains membres, notamment la Côte-d'Ivoire.

La faiblesse du robusta

Les mécanismes de l'accord international du café sont également enrayés. Depuis la suspension des quotas à l'exportation le 3 juillet dernier, le marché est libre et les exportateurs se livrent à une guerre commerciale pour accroître leurs débouchés. Résultat, le café a perdu 30 % de sa valeur et, en termes réels, se retrouve à son plus bas niveau depuis... quarante ans. Numéro un mondial de la catégorie, le Brésil pèse de tout son poids dans la balance, et l'Institut brésilien du café vient de réviser à la hausse son estimation de la récolte en cours (1989-1990). Celle-ci atteindrait 23,6 millions de sacs de 60 kilos, alors qu'une estimation précédente tablait sur 22,9 millions de sacs.

Cette dégringolade des cours inquiète d'ailleurs les organismes internationaux. Selon un rapport de la Banque mondiale, elle pourrait être « *dévastatrice* » pour les exportateurs de café. Dans sa dernière lettre d'information hebdomadaire, la Banque mondiale précise que « *les pays producteurs de robusta seront les plus touchés* ». Il s'agit principalement de l'Indonésie, de la Côte-d'Ivoire, de l'Ouganda et du Cameroun. En février dernier, cet organisme avait déjà prévu qu'une suspension de l'accord international du café affecterait plus particulièrement la Colombie, l'Equateur, le Salvador, l'Angola, la Côte-d'Ivoire et l'Ethiopie.

ROGER RÉGUER.

Le Monde

ÉTRANGER

3 Pologne : M. Walesa essaie d'obtenir l'arrêt des grèves.
4 Angola : rencontre entre les chefs d'Etat sud-africain et zaïrois.
– Colombie : arrestations, saisies et perquisitions.
5 Liban : l'émissaire soviétique à Beyrouth.

BICENTENAIRE

9 La déclaration des jeunes d'AD 89.

DATES

2 Il y a vingt ans, le coup d'Etat du colonel Kadhafi.

SOCIÉTÉ

6 La sonde Voyager-2 et les étonnantes images de la planète Triton.
– Sports : l'URSS exclue de la Coupe du monde d'athlétisme.

CULTURE

7 « Château-Chirac » : les habits de l'eau à Paris.

COMMUNICATION

10 Les autorisations de chaînes privées en Espagne.

ÉCONOMIE

11 Thomson prêt à se lancer dans la télévision haute définition commerciale.
12 L'OPA de Suez sur la Compagnie industrielle.
– Record historique à Wall Street et à Paris.
– Revue des valeurs.
13 Crédits, changes, grands marchés.

SERVICES

Abonnements 2
Carnet 9
Météorologie 10
Mots croisés 10
Spectacles 8
Télévision 10

TÉLÉMATIQUE

Les événements du Liban heure par heure
3615 tapez LEMONDE

Les offres d'emplois du Monde
3615 tapez LM

M. Rocard achève son voyage dans le Pacifique par une visite sur l'atoll de Mururoa

RANGIROA
(archipel des Tuamotu-Gambier)
de notre envoyé spécial

« Si vous allez là-bas, vous allez prendre des couleurs, même à l'ombre ! » A Papeete, on prévient le visiteur. S'il veut les cocotiers, le sable blanc, le soleil aveuglant, les lagons transparents où se balancent les goélettes au mouillage, Rangiroa, à 355 kilomètres de Papeete, c'est le « must ». Il suffit d'oublier la misère qui affleure, les cases en tôle rouillée derrière la plage, la jeunesse désœuvrée, les canettes de bière qui défilent.

Du reste, en arrivant sur l'atoll, vendredi 25 août, pour la deuxième journée de son séjour polynésien, M. Michel Rocard – à qui on n'avait vanté que la « vitrine » – l'a avoué sans ambages. Bien sûr, il est venu jusqu'ici pour montrer que *« tout ne se passe pas dans les capitales »*, pour expliquer que les archipels de la Polynésie française ne doivent pas être les oubliés du développement. Mais c'est aussi tout simplement pour une raison *« touristique »*, tant on lui a décrit la beauté de l'atoll.

L'inconvénient de Rangiroa, c'est que les habitants y montrent une imagination débordante. Loin de s'en tenir aux traditionnels colliers, auxquels M. Rocard a bien dû s'habituer, ils ont inventé une forme d'accueil encore plus perverse : le *tifaifai, qui consiste à emmitoufler le visiteur dans une pièce de tissu coloré, comme si on venait de le repêcher d'une eau glacée, ce qui, ici, ne risque pas d'arriver ! M. Rocard, qui aura tout subi, s'est retrouvé dans cette posture devant les caméras...*

Libéré de son paréo, le premier ministre est ensuite allé visiter l'Etablissement pour la valorisation des activités aquacoles et maritimes (ÉVAAM). Il y a découvert que cet atoll du bout du monde est le siège d'une recherche scientifique active. On y cultive la perle noire avec une technologie qui met la France au rang du Japon, grand spécialiste en ce domaine. On y a découvert récemment l'algue microscopique responsable de la ciguaterra – dans un lapsus de grand fumeur, M. Rocard dira d'abord « cigaretta »... – plus communément appelée la gratte, maladie grave transmise à l'homme dans la zone par les poissons qui se nourrissent sur le corail.

Des conseils d'archipel

Le ministre de la recherche, M. Hubert Curien, peut s'attendre à une bonne surprise : le premier ministre, dès lundi à 8 h 30, présidera dans son bureau de l'hôtel Matignon aux derniers arbitrages budgétaires. Or M. Rocard a été tellement impressionné par ce qu'il a vu à l'ÉVAAM qu'il serait étonnant, a-t-il confié, que M. Curien soit mal traité dans cet arbitrage...

Avant de changer d'atoll, le premier ministre s'est fait présenter la station terrienne – l'une des plus importantes de la zone, qui en est progressivement équipée – grâce à laquelle les villages de l'île peuvent recevoir les programmes de télévision par satellite. Puis, tandis qu'une partie de sa suite cédait aux délices de la plage, M. Rocard a changé d'archipel en allant passer l'après-midi sur l'atoll de Raiatea. Il y a visité le *marae* (monument sacré) de Taputapuatea, réputé être le berceau de toute la Polynésie.

Dans la commune d'Uturoa, le premier ministre a souligné que *« le désenclavement »* des archipels est *« une des clés du développement harmonieux du territoire »* et nécessite *« un effort important, soutenu, régulier »*. Cette action doit donc être *« planifiée »*, ce qui justifie, selon M. Rocard, la création de *« conseils d'archipel »* prévue dans l'avant-projet de *« toilettage »* du statut du territoire (*le Monde* du 3 août).

De retour à Tahiti, M. Rocard a visité, vendredi soir, le Musée des îles. Il devait, samedi matin, quitter définitivement Papeete – où il a été le premier chef de gouvernement à se rendre en visite officielle depuis vingt-cinq ans – pour s'arrêter à Mururoa, avant de rejoindre Paris dans la nuit de dimanche à lundi.

A l'occasion d'un changement d'appareil, après la visite du site d'essais nucléaires, le premier ministre devait faire une brève escale technique dans l'atoll d'Hao, ancien lieu de « détention » des faux époux Turenge, après l'affaire du *Rainbow-Warrior*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **RECTIFICATIF.** – Dans *le Monde* du 26 août, nous avons commis une erreur en évoquant la remise de décorations, par M. Rocard, à MM. Jean Juventin et Paul-Emile Victor. Le maire de Papeete a été fait chevalier de la Légion d'honneur et l'explorateur grand-officier du même ordre, et non l'inverse.

Dans une lettre anonyme

Des sous-officiers de l'armée de l'air réclament de meilleures conditions de travail

Le mouvement de protestation des gendarmes semble faire des adeptes dans d'autres corps d'armée. Dans une lettre anonyme adressée à M. Jean-Pierre Chevènement et rendue publique le 25 août, un « groupe de sous-officiers de l'armée de l'air » demande ainsi une amélioration de ses conditions de travail et une augmentation des rémunérations. Ces militaires de la base aérienne 705 de Tours (Indre-et-Loire) affirment qu'ils n'auraient pas utilisé ce moyen de communication si leur commandement avait tenu compte de leurs aspirations. *« Nous n'avons pas de treizième mois et aucune prime de compensation »*, déplorent-ils avant de se plaindre de la lenteur de l'avancement, des mutations trop fréquentes et de l'attitude de leurs supérieurs.

Une autre lettre adressée à M. Chevènement par une « association des officiers subalternes pour la défense sociale des militaires », affirme : *« Il n'est que temps de faire entendre, avant la rentrée, la voix de la « grande muette »*. Les auteurs de la lettre estiment qu'*« aujourd'hui, non seulement le militaire n'a plus aucun avantage sur les autres citoyens, mais il n'a plus que des inconvénients »*. L'association souligne que les militaires ne disposent d'aucune garantie quant aux conditions de travail, et supportent des horaires très chargés sans récupération ou paiement des heures supplémentaires.

D'autre part, un groupe de gendarmes de Bretagne s'estime *« profondément déçu »* par la réunion organisée par M. Chevènement et a décidé de poursuivre la contestation.

L'affaire Elie Chouraqui

La guerre franco-américaine sur les tournages de films s'apaise

Simple trêve ? Véritable armistice ? Le différend franco-américain sur le tournage des films était sur la voie de l'apaisement, vendredi soir 25 août, après une journée marquée par une brusque aggravation de la tension et une vraie cacophonie. Le premier, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, avait annoncé dans un communiqué qu'il avait décidé de *« suspendre toutes les autorisations de films américains actuellement en tournage à Paris »* tant que le cinéaste français Elie Chouraqui et son équipe ne recevraient pas de visas pour tourner aux Etats-Unis *Miss Missouri*, leur prochain long métrage avec Richard Anconina. Des visas qu'Elie Chouraqui, bloqué à Paris, attendait en vain depuis dix jours, accumulant retards et difficultés financières.

Représailles américaines après la fameuse affaire des quotas européens ? Tradition corporatiste des professionnels d'outre-Atlantique ? Difficile à dire, mais l'administration américaine et surtout le Director's Guild of America (l'Association des réalisateurs américains) traînaient des pieds. Consulté, « pour avis », par les services de l'immigration, le DGA avait même été jusqu'à déclarer que le cinéaste français *« était un inconnu ne figurant pas dans ses registres et que ses films avaient eu de mauvaises critiques dans la presse américaine »*. Sollicité par Elie Chouraqui, M. Chirac, qui était déjà intervenu sans succès auprès de ses amis américains, artistes ou hommes politiques, avait choisi la manière forte. *« En plein accord avec le ministère de la culture »*, affirmait-il.

Las ! M. Jack Lang faisait aussitôt savoir qu'il n'en était rien. Que la mesure adoptée par la mairie de la capitale tenait beaucoup à l'effet d'annonce, puisque l'Hôtel-de-Ville n'avait pas autorité sur la voirie parisienne (c'est le préfet de police). Et qu'il n'était pas favorable à ce que des grands artistes *« soient victimes par ricochet de l'arbitraire administratif américain »*. Le ministre entendait ainsi protéger le tournage à Paris de *Mr and Mrs Bridge*, le dernier film de James Ivory avec Paul Newman et sa femme Joanne Woodward. *« Ils sont les hôtes et les amis de la France »*, concluait, dans un communiqué, M. Lang, sans préciser toutefois que la société...Gaumont avait accordé un gros « a-valoir » au projet américain.

Mais le ministre, qui était déjà intervenu en faveur d'Elie Chouraqui, en profitait pour demander de l'aide à son « ami » Jack Valenti, président de l'Association américaine du cinéma, et pour menacer. Estimant que l'attitude américaine constituait *« une offense pour l'ensemble de la communauté cinématographique française »* et une *« atteinte incompréhensible à la liberté d'un artiste »*, il affirmait que *« si l'affaire Chouraqui n'était pas réglée dans les prochaines heures, l'administration française sera appelée à prendre d'autres mesures »*. Dans la soirée, la menace était apparemment entendue. M. Valenti faisait savoir que *« tout devrait être réglé »* cette fin de semaine...

P.-A. G.

Dans les Hauts-de-Seine

Sept morts et dix-sept blessés dans l'incendie d'un hôtel à Clichy

Peu avant 23 h 30, vendredi 25 août, un très violent incendie s'est déclaré dans un hôtel de Clichy (Hauts-de-Seine). Sept personnes ont été tuées et dix-sept blessées dont quatre très grièvement brûlées.

L'hôtel haut de trois étages, situé 35, rue Villeneuve à Clichy, comportait trente-deux chambres, occupées pour la plupart par des travailleurs d'origine maghrébine.

Six casernes de pompiers, soit soixante-dix hommes au total, ont été mobilisées pour combattre le feu dont l'origine n'avait pas encore été déterminée samedi matin. L'incendie a, semble-t-il, pris naissance dans la cage de l'escalier de l'hôtel. L'ensemble du bâtiment a été rapidement envahi par les flammes. Les sapeurs-pompiers ont dû combattre pendant deux heures avant de venir à bout du sinistre.

Sur décision du parquet de Nanterre, une enquête a été ouverte. Elle a été confiée au service départemental de la police judiciaire des Hauts-de-Seine.

Le projet de budget pour 1990

M. Emmanuelli : la baisse de l'impôt sur les sociétés n'est pas une priorité

Alors que le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, doit présenter son projet de budget pour 1990 au bureau exécutif du PS le 6 septembre prochain, M. Henri Emmanuelli numéro deux du parti, indique, dans un entretien publié par *la Tribune de l'Expansion*, vendredi 25 août, que les députés socialistes seront *« très attentifs »* aux *« modalités »* et à la *« répartition »* des 15 milliards de francs d'allégements fiscaux envisagés.

M. Emmanuelli explique qu'il *« accepte la baisse de la TVA si elle est justifiée par les contraintes européennes »*, mais qu'il n'est *« pas certain »* qu'il faille diminuer le taux moyen de cette taxe. Quant à la TVA sur l'automobile, *« ne pourrait-on pas*, demande-t-il, *la réduire en tenant compte de la puissance fiscale des véhicules »*, cela dans un souci de *« justice sociale »* ? Le député des Landes s'interroge aussi sur la suppression de la taxe sur les conventions d'assurance-vie, dont il doute qu'elle soit une *« priorité »*.

S'agissant de la baisse de l'impôt sur les sociétés, M. Emmanuelli déclare : *« Je n'ai pas le sentiment – je peux me tromper – que, dans la situation actuelle, la priorité soit là. »* Le numéro deux du PS estime, d'autre part, que, puisque les échéances européennes imposent que *« certaines catégories sociales bénéficient d'avantages sur l'épargne »*, il convient de *« taxer davantage leurs patrimoines »*. *« Il n'y a pas de raison*, dit-il, *qu'on « s'aligne » sur l'épargne et qu'on ne « s'aligne » pas sur les patrimoines. »*

M. Emmanuelli estime, enfin, que *« l'on doit s'efforcer de prendre en compte l'attente qui existe dans la fonction publique »*. *« Je crois*, déclare-t-il, *que les fonctionnaires sont suffisamment responsables pour que l'on puisse bâtir avec eux des projets à trois, quatre ou cinq ans. Sans prétendre au miracle, on doit pouvoir construire un schéma convenable par la négociation. »*

Pour une « politique globale de la sécurité »

Le Syndicat des commissaires de police souhaite une concertation entre les ministères de l'intérieur et de la défense

Le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (majoritaire chez ceux-ci) a indiqué, vendredi 25 août, qu'il lui semble *« indispensable et urgent qu'une concertation s'engage entre le ministère de l'intérieur et celui de la défense, sous l'égide du premier ministre, pour que soit mise en œuvre une politique globale de la sécurité dont la police et la gendarmerie sont parties prenantes »*.

Dans un communiqué, le syndicat – qui s'exprime pour la première fois à propos du malaise dans la gendarmerie – ajoute que les commissaires de police sont prêts *« à jouer le rôle qui est le leur »* dans cet esprit.

Le Syndicat des commissaires s'étonne, d'autre part, *« que l'on puisse être surpris par l'ampleur de l'agitation dans la gendarmerie nationale »*, car, selon lui, le malaise *« était latent »*. Les causes des difficultés actuelles, selon le syndicat, se situent notamment *« dans le maintien d'une dualité des forces (gendarmerie et police) sans coordination véritable »*. La sécurité intérieure implique, selon le syndicat, *« que soit dépassée la division de la force publique en deux parties, l'une militaire, l'autre civile »*.

Le numéro du « Monde » daté 26 août 1989 a été tiré à 511 414 exemplaires

RAYONNAGES BIBLIOTHÈQUES A VOS MESURES

PRIX TRÈS COMPÉTITIFS
25 années d'expérience
R.-M. Lorey, fabricant – 208, av. du Maine, 75014 Paris. Mº Alésia - Tél. : 45-40-57-40

Ancien président de « Presse-Océan »

Claude Berneide-Raynal est mort

Claude Berneide-Raynal, ancien président-directeur général du quotidien nantais *Presse-Océan* et l'un des fondateurs du mouvement Combat, est décédé le 20 août, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ses obsèques ont eu lieu, jeudi 24 août, dans la plus stricte intimité.

Né le 26 juin 1906 à Paris, élève au lycée Janson-de-Sailly puis étudiant à la faculté de droit, Claude Berneide-Raynal s'engage très tôt dans la Résistance, où il fonde, avec Henri Frenay, le mouvement clandestin Combat. Arrêté en 1943 à Marseille par la Gestapo, il s'évade, lutte contre l'occupant dans les maquis du Sud-Ouest, avant de se voir confier à la Libération l'organisation de la presse française avec M. Jacques Baumel. Une tâche qui ne le détourne pas de l'entreprise textile paternelle, où il avait travaillé avant guerre – il succédera à son père à la présidence de la Société industrielle de Ligugé, – et qui ne l'empêchera pas de goûter à la politique. Pendant huit ans, il sera secrétaire général adjoint du Mouvement national de libération ainsi que de l'UDSR aux côtés d'Eugène Claudius-Petit.

Mais c'est dans la presse qu'il fera l'essentiel de sa carrière. Administrateur de *Nice-Matin* (1947), du *Midi libre* (1948), de *la Tribune de Saint-Etienne* (1949), il devient, en 1959, président de *la Résistance de l'Ouest*, qu'il baptise en 1960 *Presse-Océan*. Il modernise le titre et amorce un rapprochement avec le groupe Hersant qui se traduit en 1978 par la création d'une imprimerie commune à Saint-Herblain. En 1981, Claude Berneide-Raynal abandonne, pour des raisons de santé, la présidence du quotidien au profit de M. Philippe Mestre, député UDF et ancien directeur du cabinet de M. Raymond Barre.

Claude Berneide-Raynal était officier de la légion d'honneur à titre militaire, titulaire de la Médaille de la Résistance et de la Croix de guerre 1939-1945 avec palmes.

Sécurité routière

Pas d'alcool la nuit dans les stations-service

M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, envisage d'interdire totalement la vente de boissons alcoolisées dans les stations-service ouvertes pendant la nuit. Il pourrait demander aux préfets d'étendre cette mesure, déjà appliquée dans certains départements de 21 heures à 6 heures du matin.

Le secrétaire d'Etat revient ainsi à la charge en faveur d'une mesure qui avait failli être prise lors du conseil interministériel du 27 octobre 1988. La commission Giraudet lui a demandé, en juin, dans les annexes à son Livre blanc de *« séparer l'alcool et la route »*, afin d'éviter une consommation d'alcool des jeunes pendant la nuit. Une étude de l'INREST met en évidence le rôle de la bière dans l'alcoolisation des jeunes conducteurs. Aux Etats-Unis, une telle limitation de la commercialisation des boissons alcoolisées a permis une réduction des accidents liés à l'ivresse.

Pour le 45e anniversaire de la libération de Paris

Aucun membre du gouvernement n'était présent à la cérémonie de l'Hôtel de Ville

Le quarante-cinquième anniversaire de la libération de Paris a été célébré, vendredi soir 25 août, place de l'Hôtel de Ville en présence du maire, M. Jacques Chirac, et de nombreuses personnalités civiles et militaires. Contrairement à ce qui était prévu, ni M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, ni M. André Méric, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, n'étaient là. M. Chevènement avait simplement prévenu qu'il n'assisterait pas à la dernière cérémonie, dans les salons de la mairie, où la maréchale Leclerc devait recevoir des mains de M. Chirac la médaille de vermeil de la Ville de Paris. *« C'est la première fois depuis la Libération qu'aucun membre du gouvernement n'est présent à cette cérémonie de la place de l'Hôtel de Ville »*, fait-on remarquer à la mairie de Paris.

Samedi matin, le ministère de la défense a fait savoir que M. Chevènement ayant pris l'avion de Belfort pour Paris vendredi soir a été retardé par un incident technique en vol. Il a dépêché à sa place le général Monchal, chef de cabinet militaire du ministère de la défense.

Aucun discours officiel n'était prévu pour cette commémoration.

CYCLISME : championnats du monde sur route

Quatrième titre pour Jeannie Longo

Après avoir remporté la semaine dernière à Lyon les titres mondiaux sur piste dans les courses de poursuite et aux points, Jeannie Longo s'est imposée, samedi 26 août, sur le circuit de Chambéry en 1 h 56 mn.

Au terme de six tours sur un difficile parcours de 12,250 kilomètres comportant une côte de 3,5 kilomètres à 7,15 %, elle a précédé de 4 m 5 s sa jeune compatriote Catherine Marsal et sa vieille rivale italienne, Maria Canins.

C'est le quatrième titre mondial sur route consécutif que s'adjuge la Grenobloise au terme d'une saison qui l'a déjà vue remporter pour la troisième fois le Tour de France féminin. Au total, Jeannie Longo a enlevé huit titres mondiaux. Agée de trente et un ans le 31 octobre prochain, elle devrait mettre un terme à sa carrière après une tentative contre son propre record du monde de l'heure dans les prochaines semaines. Il ne manquera alors à son palmarès qu'une médaille d'or olympique.

EN BREF

● **ESPAGNE : affrontements à Bilbao.** – Plus de quarante personnes ont été blessées à Bilbao dans des affrontements qui ont opposé la police basque à des séparatistes vendredi 25 août, au début de la fête annuelle de la ville. Selon la police, des jeunes, mécontents que le drapeau espagnol ait été hissé à côté du drapeau basque sur l'hôtel de ville, ont lancé sur les forces de l'ordre des pierres avec des frondes, ainsi que des cocktails Molotov, et ont fait exploser de puissants feux d'artifice. Seize policiers figurent parmi les blessés. – *(Reuter.)*

● **Le satellite Hipparcos toujours en panne.** – La cinquième tentative d'allumage du moteur du satellite astronomique européen Hipparcos a échoué vendredi 25 août, a annoncé le directeur adjoint du Centre européen d'opérations spatiales (ESOC) de Darmstadt (RFA), M. Wilhelm Brado. Un sixième essai pourrait avoir lieu dans le courant de cette semaine. Hipparcos a été lancé par une fusée Ariane dans la nuit du 8 au 9 août, mais ne parvient pas à gagner son orbite de travail en raison de la défaillance de ce moteur. – *(AFP.)*

● **Création d'un « conseil supérieur des bibliothèques ».** – Un « conseil supérieur des bibliothèques » dont le rôle est de « superviser une politique documentaire nationale » doit prochainement voir le jour. En accord avec M. Jack Lang, ministre de la culture, M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, en a confié la présidence à M. André Miquel, professeur au Collège de France, spécialiste de l'islam, ancien administrateur de la Bibliothèque nationale, et auteur d'un rapport sur les bibliothèques universitaires.

● **Jonction d'un « cargo spatial » avec la station Mir.** – Un « cargo spatial » soviétique Progress-M, inhabité, a réussi vendredi 25 août sa jonction, avec la station orbitale Mir, à laquelle il apporte du matériel scientifique destiné à une mission habitée le mois prochain. Le Progress-M, nouveau type de vaisseau disposant d'une soute plus importante et d'une capacité de manœuvre améliorée, s'est arrimé à la station spatiale à 9 h 19 heure de Moscou (7 h 19 heure française). Deux cosmonautes doivent partir pour Mir début septembre et séjourner cinq mois dans la station orbitale, inhabitée depuis avril. – *(Tass.)*

هذا من الأصل

1939/1940

L'ANNÉE TERRIBLE

L'histoire tragique de l'effondrement de la France

par Jean-Pierre AZÉMA

KEYSTONE/RAPHO

A LIRE CETTE SEMAINE

LUNDI 28 DATÉ MARDI 29 AOUT

MONTOIRE

MARDI 29 DATÉ MERCREDI 30 AOUT

LE 11 NOVEMBRE A PARIS

MERCREDI 30 DATÉ JEUDI 31 AOUT

CONSEILS A L'OCCUPÉ ;
LE MOUVEMENT « RÉSISTANCE »

JEUDI 31 DATÉ VENDREDI 1er SEPTEMBRE

LA RÉVOLUTION DE PALAIS DU 13 DÉCEMBRE

VENDREDI 1er DATÉ SAMEDI 2 SEPTEMBRE

NOËL 1940 EN FRANCE OCCUPÉE

CHAQUE JOUR DANS

Le Monde

Le Monde

RADIO TELEVISION

COMMUNICATION

Les enfants du rock : rencontre avec Youssou N'Dour

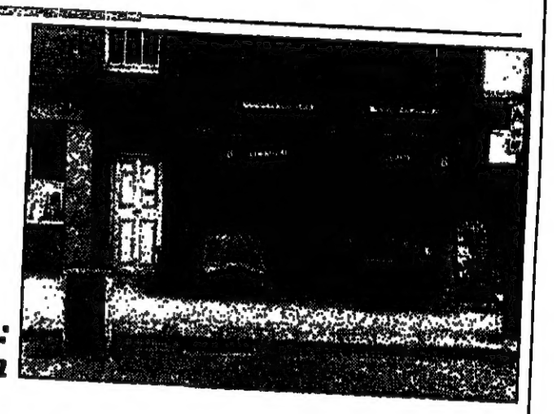

Territoires : la verte Erin

L'HISTOIRE DU WESTERN
A LA TÉLÉVISION AMÉRICAINE

De Hopalong Cassidy à Bonanza

Supplément au n° 13866. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 27-Lundi 28 août 1989.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	28 août	29 août	30 août	31 août
TF 1	20 h 35 TÉLÉFILM **Les douze salopards** Il s'agit d'exterminer des nazis. 22 h 10 DOCUMENTAIRE **Histoires naturelles** L'île de la Réunion.	20 h 35 CINÉMA **La canonnière du Yang Tze** ■■ Superproduction spectaculaire. 23 h 35 DOCUMENTAIRE **Histoires naturelles** La Loire.	20 h 40 FEUILLETON **La vengeance aux deux visages** Démêlés de cœur et d'affaires en Australie. 22 h 10 MAGAZINE **Destinées** Jayne Mansfield, blonde platinée.	20 h 35 FEUILLETON **Orages d'été** Un sacrifice exemplaire... 22 h SÉRIE **L'ami Maupassant** Le regard de Claude Santelli.
A 2	20 h 35 THÉATRE **Double mixte** Un curieux chauffeur de taxi. 22 h 40 MAGAZINE **Bonjour la télé** 23 h 10 DOCUMENTAIRE **Les carrefours de l'architecture** Dernière partie.	20 h 35 CINÉMA **Si Versailles m'était conté** (2e partie) ■ Pour les inconditionnels de Guitry. 22 h 05 SÉRIE **Profession comique** 23 h DOCUMENTAIRE **Chefs-d'œuvre en péril** A la Bibliothèque nationale.	20 h 35 FEUILLETON **La valise en carton** L'ascension finale de Linda de Suza. 22 h 40 DIVERTISSEMENT **La caméra cachée** 23 h 25 DOCUMENTAIRE **Des microbes et des hommes** Deuxième partie.	20 h 35 CINÉMA **Le sang des autres** □ Un Chabrol des mauvais jours. 22 h 50 VARIÉTÉS **Jacques Higelin s'en va-t-en rêve** Portrait du chanteur et extraits de concerts.
FR 3	20 h 35 CINÉMA **Les corrupteurs** □ Polar de routine. 22 h 25 MAGAZINE **Océaniques** L'homme et le cosmos.	20 h 35 TÉLÉFILM **Les hurlements de la forêt** Obsédée par le cri d'un chien... 22 h 30 CINÉMA **Le mal d'aimer** □ La lèpre au Moyen Age. Laborieux.	20 h 35 THÉATRE **Vogue la galère** Une mutinerie au dix-huitième siècle, selon Marcel Aymé. 22 h 15 MAGAZINE **Archipel sonore**	20 h 35 CINÉMA **L'Insoumis** ■ Huis clos psychologique en Algérie. 22 h 35 MAGAZINE **Océaniques** Vie quotidienne filmée par des caméras amateurs sous l'Occupation.
CANAL +	20 h 35 CINÉMA **Le colosse de Rhodes** ■ Un péplum signé Sergio Leone. 22 h 40 TAUROMACHIE **Corrida** A Béziers.	20 h 30 SPORT **Football** Mulhouse-Saint-Etienne. 22 h 40 CINÉMA **Bonjour l'angoisse** ■ Un divertissement familial de Pierre Tchernia.	21 h CINÉMA **Gator** □ De et avec Burt Reynolds. 22 h 55 CINÉMA **A la recherche de Garbo** ■■ Comédie dramatique avec Anne Bancroft.	20 h 30 CINÉMA **Sans issue** □ Une voiture moderne très convoitée. 22 h 10 CINÉMA **Le quatrième protocole** ■ Espionnage ultraclassique.
LA 5	20 h 35 TÉLÉFILM **Casanova** Avec Richard Chamberlain, Faye Dunaway et Ornella Muti. 22 h 45 SPORT **Tennis** US Open à Flushing Meadow.	20 h 35 CINÉMA **Mon nom est Personne** ■ Henry Fonda et Terence Hill, le mythe et sa caricature. 22 h 30 SPORT **Tennis** US Open à Flushing Meadow.	20 h 35 TÉLÉFILM **Mon pote le brigand** Les défis de deux anciens amis. 22 h 05 SPORT **Tennis** US Open à Flushing Meadow.	20 h 35 TÉLÉFILM **Cléo et Léo** Un séducteur réincarné en femme. 22 h 05 SPORT **Tennis** US Open à Flushing Meadow.
M 6	20 h 30 TÉLÉFILM **Hallucinations** Des angoisses peu crédibles. 22 h 05 SÉRIE **Messieurs les jurés**	20 h 30 FEUILLETON **La clinique de la Forêt-Noire** 22 h 05 MAGAZINE **Ciné 6**	20 h 30 TÉLÉFILM **Une fille de glace et de feu** Une patineuse entraînée « à la dure ». 22 h 15 TÉLÉFILM **Minitrip** Agnès Soral en groupie d'un rocker.	20 h 30 TÉLÉFILM **Assassin en sous-sol** Un psychopathe au collège. 22 h 05 SÉRIE **Poigne de fer et séduction**

Câblés, mes frères

par THOMAS FERENCZI

Au début, vous êtes tout feu tout flamme : vous faites partie des quelque cent mille happy few qui ont choisi de s'abonner aux programmes câblés, vous avez décidé de ne pas laisser passer cette chance de multiplier le nombre de films, de spectacles, de reportages, auxquels il vous sera loisible d'accéder, vous avez pensé que, à défaut de vivre à l'étranger, vous pourrez au moins jeter un coup d'œil sur les écrans des pays voisins ; bien sûr, vous vous êtes demandé si vous ne risquiez pas de perturber un peu plus les études de vos enfants et la paix de votre ménage, mais vous vous êtes vite repris en vous disant qu'il fallait vivre avec son temps et que ce serait une bonne façon d'améliorer votre connaissance de l'anglais, de l'allemand ou de l'italien.

Vous voici donc avec vingt chaînes – les six dont vous disposiez déjà auparavant et les quatorze auxquelles vous donne droit votre contribution mensuelle de 179 F, location du « sélecteur-télécommande » compris : sept francophones (TV 5, RTL, Ciné-Folies, Paris-Première, TV-Sport, Canal J, la SEPT) et autant d'étrangères (la première chaîne de la BBC et de la RAI, l'allemande ZDF, l'américaine CNN, Eurosport, qui partage son canal avec Sky Channel, MTV). Du cinéma à profusion, du sport en veux-tu en voilà, des chansons à toute heure du jour et de la nuit, de la culture avec un grand C et du divertissement avec un petit d, du théâtre et de l'opéra, du reportage et du documentaire, oui, vraiment, vous êtes comblé.

D'abord, vous vous amusez à contempler votre écran divisé en autant de petits carrés (ou presque) qu'il y a de canaux. Lorsque vous allumez votre téléviseur, il s'ouvre sur cet étrange patchwork qui vous permet enfin d'accomplir ce rêve insensé : voir toutes les chaînes à la fois – en modèle réduit, certes, mais qu'importe. Vous avez le sentiment de réaliser l'essence même de la télévision : la captation du monde sous toutes ses facettes, le miracle de l'ubiquité.

∴

Le plaisir de la simultanéité conquérante n'a qu'un temps. Vient ensuite celui du zapping. Celui qui n'a jamais manipulé une télécommande ne connaît pas la joie grisante du slalom accéléré entre les chaînes, du regard distrait jeté comme en passant sur une speakerine au sourire figé, sur un flic de série B au « look » stéréotypé ou sur un chanteur de charme à la voix laborieuse, de la fuite éperdue à la recherche d'une image qui accroche un peu l'attention. Pratique détestable qui obéit à la loi du moindre effort ? Peut-être. Encore que le contraste, parfois, joue en faveur de l'émission dite « de qualité » qui, soudain, attire votre regard et fixe votre écoute après ces successions de répliques banales et de silhouettes interchangeables.

La SEPT vous frappe, par exemple, par son ton France-Culture, et pour une fois ce n'est pas un reproche. Un soir, vous vous promenez à travers les chaînes et vous tombez sur un délicieux dialogue entre deux fins comédiens, Catherine Sellers et Pierre Tabard : vous découvrez qu'il s'agit de l'adaptation d'un conte de Diderot, *Madame de la Carlière*, que vous regardez pendant vingt minutes avec un réel bonheur, avant d'aller voir ailleurs. Et pourquoi pas ? C'est comme si vous parcouriez quelques chapitres d'un bon livre sans avoir nécessairement envie de le lire jusqu'au bout. Vous jetez ensuite un coup d'œil sur un Agatha Christie diffusé par la BBC, pour goûter le plaisir d'entendre Miss Marple dans son anglais si *british*, puis vous restez un moment avec Serge Gainsbourg, dont Paris-Première vous retrace la carrière (la veille, c'était Léo Ferré) ; enfin, comme vous avez revu récemment *Carmen Jones*, le film d'Otto Preminger, vous sautez sur RTL pour regarder le début des *Sentiers de la gloire*, de Stanley Kubrick, ou sur TV5, pour voir celui de *la Femme de l'hôtel*, annoncé comme un « drame psychologique » canadien. Avant de vous coucher, vous pouvez même vous amuser à regarder un épisode de « *Chateauvallon* » doublé en italien sur la RAI.

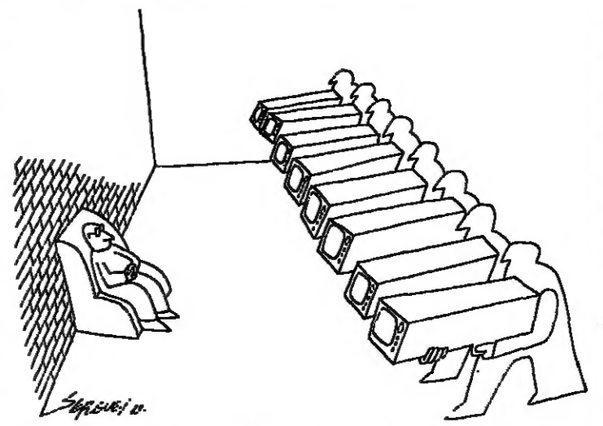

Une autre fois vous décidez de comparer les journaux télévisés des différents pays européens. Ou bien vous vous offrez une soirée sportive : entre le football, le tennis, le golf, l'athlétisme, cette semaine vous aviez vraiment l'embarras du choix et la possibilité de vous combiner un cocktail bien dosé. Vous pouvez aussi vous exercer à regarder deux ou trois films à la fois, ou vous parer d'un vernis culturel en saisissant au vol un air d'opéra, quelques répliques de théâtre, une scène de ballet ou encore, grâce aux rediffusions rapprochées, dont Canal Plus a donné l'exemple, voir un jour le début d'une émission et la fin le lendemain...

∴

Lassé d'errer d'un programme à l'autre, vous prenez enfin vos habitudes, et vous décidez de vous concentrer sur un petit nombre d'émissions, en vous promettant de toucher le moins possible à la télécommande. C'est le moment d'affirmer vos goûts. Si vous êtes amateur de tennis, vous avez constaté avec satisfaction que depuis Roland-Garros il ne s'est pratiquement pas passé de jour sans qu'un tournoi vous soit offert sur l'une ou l'autre chaîne. Au point qu'en apercevant une fois de plus McEnroe l'autre jour vous n'auriez su dire s'il s'agissait d'un match déjà vu ou d'un nouveau tournoi... Si vous préférez l'athlétisme, vous en aurez eu à satiété : Roger Kingdom sur 110 m haies, vous l'aurez vu courir trois fois ! Sans parler des autres, des Kényans, des Américains, des Cubains, découverts ici et retrouvés là. De Français point ou presque : apparemment, sauf nos coureuses de 110 m haies, nos compatriotes n'étaient pas au niveau. Mais quelle élégance dans la course de cette Cubaine dont on a oublié le nom, victorieuse du saut en hauteur à Cologne ! Et quelle volonté dans la foulée du Marocain Aouita ou dans celle du Mexicain Barrios, nouveaux recordmen du monde, l'un sur 3 000 m, l'autre sur 10 000 m !

∴

Vous voici devenu un téléspectateur raisonnable, apte à vous repérer dans le dédale des canaux et prêt à composer votre programme de la soirée en n'usant qu'avec parcimonie des facilités du zapping. Supposons que vous soyez par ailleurs un habitué d'« Apostrophes », un groupie d'Anne Sinclair et un fidèle du « Cinéma de minuit » de FR 3, que vous soyez assez éclectique pour apprécier « Océaniques » et « Le grand échiquier », et que vous ne manquiez ni « L'assiette anglaise », avant sa disparition, le samedi, bref que vous partagiez quelques-unes des préférences qu'affiche le supplément radio-télévision du *Monde* : quel peut être pour vous le bon usage du câble ? On ne prétend pas ici légiférer, mais seulement rendre compte d'une expérience.

En tête vient l'information. En cas de crise internationale, vous vous branchez sur le canal américain CNN et vous avez, en permanence, des commentaires, des reportages, des interviews, que vous ne trouvez nulle part ailleurs. Et quand l'actualité l'appelle, vous vous tournez vers l'une ou l'autre des chaînes étrangères : vous suivez sur la BBC l'enquête de la police britannique après l'accident de la Tamise, vous en savez plus grâce à la ZDF sur les tentatives de passage à l'Ouest des Allemands de l'Est *via* la Hongrie, vous ne ratez aucune des péripéties de la politique italienne en regardant le journal de la RAI.

Ensuite, les films. Il y en a de médiocres, mais il y en a aussi dans le style « Ciné-Club » : ainsi l'autre soir, sur Paris-Première, en v.o., *Stormy Weather*, charmante comédie musicale des années 40 ; ou *Carmen Jones*, déjà cité ; ou encore, la semaine précédente, sur TV 5, un des tout premiers rôles de Gabin *(Cœurs joyeux)* et sur RTL le dernier rôle de Jouvet au cinéma *(Une histoire d'amour)*. Beaucoup de théâtre aussi : *C'est dimanche*, de Jérôme Deschamps, *Oh les beaux jours*, *La guerre de Troie n'aura pas lieu* ou, sur la SEPT, ces derniers jours, un ravissant spectacle mis en scène à Montpellier par Jacques Nichet, *la Savetière prodigieuse*, de Garcia Lorca. Et pour les fans d'opéra : *Don Giovanni* à Salzbourg, *les Troyens* à Lyon, *Intermezzo* à Glyndebourne...

Câblés, mes frères, ne vous laissez pas submerger par cette manne culturelle au point de renoncer à lire ou à sortir, mais profitez-en sans honte : personne n'aura le cœur de vous le reprocher.